

Démarche EcoQuartier Rapport d'activité 2011

Un an d'activité 2011, des perspectives 2012, vers un label...



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Ce document a été réalisé :

Sous la direction de Franck FAUCHEUX, AD4

Par Baptiste MEYRONNEINC, AD4, en collaboration avec Capgemini Consulting (Hanaa ANTUNES-BOUMAH, Émilien BUGEAUD, Bérénice GERMAIN, Selma GUIGNARD, Abhinay JHAVERI, Romain TRIBALAT) et TerriDev (Nicolas GATEAU-LEBLANC) et avec Ernst & Young (Clément LARUE, Samar MOUAWAD, Julie NAUDIN)

Nous remercions pour leurs contributions :

- *Les CETE polarisés :*
 - *Le CETE de Lyon : Sophie DESPREZ, Gersende FRANC, Christophe FRADIER, Florence MENEZ, Cyril POUVESLE, Noémie SIMAND*
 - *Le CETE de l'Ouest : Denis ALKAN, Ronan CARIOU, Loïc GUILBOT, Olivier HAUTOIS, Laurent HEITZ, Juliette MAITRE, Nathalie RACINEUX, Nadège SAUTEJEAU*
 - *Le CETE du Sud-Ouest : Mireille BERGER, Marjorie BOBIS, Marie-Reine GALLARD, David LANDRY, Isabelle LEROY-DUTILLEUL, Valérie ONDINA, Delphine SAGNET*

- *Le CERTU : Laure DER MADIROSIAN, Brigitte VAUTRIN*

- *Le Comité Scientifique : Franck AGGERI, Vincent AUGISEAU, François BENCHENDIKH, Daniela BELZITI, Cyria EMELIANOFF, Guillaume FABUREL, Michael FENKER, Isabelle GRUDET, Anne GRENIER, Laure HELAND, Louis HENRY, Lydie LAIGLE, Marie-Flore MATTEI, Yann MONTRELAY, Rebecca PINHEIRO-CROISEL, Fabrice RODRIGUEZ, Taoufik SOUAMI, Caty WEREY, Jodelle ZETLAOUI-LEGER*

Le bureau AD4 : Carole BENCIC, Bruno BESSIS, Florent CHAPPEL, Jérôme ETIFIER, Delphine GAUDART, Alexandre LARNIER, Thomas MARSHALL, Erwin RICLET, Brice THOMAS.



SOMMAIRE

Edito du Ministre	4
Préface du Comité Scientifique	6
I. Les 3 grands chantiers 2011 de la démarche EcoQuartier	11
- Bilan de l'appel à projets EcoQuartier 2011	12
- Bilan du Club National EcoQuartier	22
Cycle Innovation	23
Cycle Formation	31
Cycle Production	35
Enquête de satisfaction	42
- Bilan de la démarche label EcoQuartier	51
II. Les démarches conduites par les services régionaux de l'Etat	55
III. Les perspectives de la démarche EcoQuartier 2012	83
IV. Le catalogue de production 2011.....	89

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites EcoQuartier :

Site Internet : <http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr>

Site Extranet : <http://extranet.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr>

Site Intranet : <http://ecoquartiers.projet.i2>



EDITO

Il y a maintenant plus de trois ans, le Grenelle de l'Environnement venait bousculer notre vision de l'aménagement et fixait des objectifs ambitieux en matière de ville durable, notamment en encourageant la mise en œuvre d'un EcoQuartier dans toutes les communes en fort développement et en prévoyant l'élaboration d'un référentiel EcoQuartier en 2012.

Dans ce cadre, le gouvernement a lancé en 2009 un premier appel à projets EcoQuartier auquel 160 collectivités ont répondu. Fort des débats et discussions qui ont animé l'année 2010 dans le cadre du Club National EcoQuartier, mais aussi de l'engouement des collectivités et de nos partenaires sur cette démarche, une nouvelle grille EcoQuartier, plus proche des territoires et des attentes des collectivités a été élaborée en vue du lancement du second appel à projets en janvier 2011.

Dans la continuité du succès de 2009, les collectivités se sont une nouvelle fois mobilisées et engagées fortement dans cette démarche encore expérimentale puisque 393 d'entre elles ont répondu à cet appel à projets dont les résultats ont été annoncés le 30 novembre 2011.

Au delà de cette participation, le Club National EcoQuartier mis en place en 2010 avec pour objectif de diffuser les bonnes pratiques, identifier les difficultés et imaginer les solutions à apporter, s'ouvrira aux nouvelles collectivités pour former un réseau de plus de 500 collectivités.

Enfin, un comité de préfiguration d'un futur label EcoQuartier a été constitué et s'est réuni lors de trois séminaires de travail réunissant l'ensemble de nos partenaires dans le courant de l'année 2011. Son rapport sera remis aux Ministres fin 2011.

Les messages fondateurs des EcoQuartiers et de la ville durable, les objectifs à atteindre et les défis à relever sont aujourd'hui mieux appréhendés, même s'ils demandent encore à être approfondis et contextualisés.

Chaque EcoQuartier participe de la possibilité effective de construire cette ville durable imaginée, attendue, plébiscitée par tous : la qualité des dossiers expertisés dans le cadre de l'appel à projets en fournit la preuve par l'exemple et nous fait avancer dans cette voie.

A l'échelle européenne, depuis sa présidence de l'Union en 2008, la France a porté l'outil opérationnel du Cadre de Référence Villes Européennes Durables pour améliorer la conception et la promotion de stratégies et projets aptes à stimuler le développement urbain durable. J'ai notamment présenté cet outil à Tolède en juin 2010 à l'ensemble de nos partenaires européens dans le cadre de la réunion des Ministres en charge du développement urbain durable.

Au terme de cette année de fonctionnement riche en débats et en échanges, avec notamment la contribution du comité scientifique, ce rapport d'activité donnera un aperçu de l'ensemble des productions, réflexions, formations, événements et animations organisées sur l'ensemble du territoire, grâce à la mobilisation de tous : élus, services techniques des collectivités, professionnels de l'aménagement, citoyens et services de l'Etat, aux échelles nationale, régionale et départementale.

Ce rapport d'activité rend compte de nos progrès collectifs et ouvre avec résolution les travaux de 2012.

La révolution EcoQuartier a bel et bien eu lieu : aujourd'hui, sensibilisés à l'urgence environnementale, les habitants et les usagers de nos villes ont exprimé des attentes nouvelles vis-à-vis de leurs élus. Certains pionniers, ont franchi le pas en construisant avec les experts, les aménageurs, les bailleurs, les promoteurs, mais aussi et surtout, avec les habitants, des projets de ville concertés, organisant le dialogue entre l'expertise et le vécu.

Dans une vingtaine d'années, on ne visitera plus les EcoQuartiers comme une curiosité : on s'étonnera de ne pas avoir de projet d'EcoQuartier près de chez soi. La France a toujours eu une tradition d'excellence dans la fabrique et la gestion de la Ville. Avec le plan ville durable, le Grenelle de l'environnement est venu refonder cette excellence qu'elle avait perdu de vue à la fin du XXe siècle.

Aujourd'hui, la ville durable est à notre portée : les centaines de projets d'écoquartiers qui émergent en sont les précurseurs.

**Benoist APPARU,
Secrétaire d'Etat chargé du Logement**

PREFACE DU COMITE SCIENTIFIQUE

Le Comité Scientifique est un organe consultatif de réflexion et de proposition auprès de la sous-direction de l'Aménagement Durable. Son rôle est d'orienter la démarche EcoQuartier, et d'évaluer la cohérence et la qualité des productions du Club National EcoQuartier.

Le Comité Scientifique est composé du CSTB, de l'Université du Maine, de l'École des Mines de Paris, de l'École d'Architecture de Paris-la-Villette, de l'Institut Français d'Urbanisme, de l'ADEME, du PUCA, de représentants des CETE et du CERTU. Il s'est élargi en 2011 pour accueillir la CDC, le CEMAGREF, l'IFSTTAR et l'Université de Paris-Est-Créteil.

Ces membres ont été choisis en raison des thématiques sur lesquelles ils travaillent actuellement dans le cadre d'études et de projets de recherche.

Université du Maine

Cyria EMELIANOFF : Maître de conférences en aménagement-urbanisme à l'Université du Maine, rattachée au laboratoire ESO-Le Mans, UMR 6590 CNRS.

Ses travaux portent sur les politiques locales de développement durable en Europe et elle préside le conseil scientifique.

Fonctionnement de la démarche EcoQuartier

Je tiens à souligner la robustesse de la démarche EcoQuartier sur le plan de son organisation qui mobilise de nombreux partenaires dans un esprit d'ouverture et de transparence. La composition du jury EcoQuartier reflète bien cette volonté de collégialité et d'association des partenaires territoriaux à la démarche. Le conseil scientifique a été de son côté un lieu de débat constant et d'écoute, qui participe d'une volonté d'évaluation continue et de réflexion collective. Si au départ un certain nombre de ses membres étaient réservés sur leur rôle et leur place dans le dispositif, tous semblent aujourd'hui rassurés sur l'intérêt de ce type d'échanges pour la démarche EcoQuartier.

Évolutions des EcoQuartiers depuis 2009

Au vu de l'écho important rencontré par l'appel à projet auprès des collectivités, il serait souhaitable d'instaurer un dispositif d'animation pérenne, qui pourrait être constitué par des rencontres régulières proposées aux collectivités territoriales engagées dans une démarche d'EcoQuartier (séminaires, conférences et visites d'opération en France voire en Europe), notamment autour de points qui présentent des difficultés pour les collectivités et qui peuvent être identifiés avec leur concours.

La capitalisation des retours d'expérience est particulièrement importante à ce stade pour mutualiser un certain nombre d'apprentissages disséminés et décentralisés. Un rapport biennal détaillé sur les retours d'expérience des collectivités françaises (réalisations, apprentissages, difficultés, échecs, conditions de succès), pourrait constituer une aide très précieuse pour les villes ou les communes qui se réorientent vers un urbanisme durable, s'il était largement diffusé auprès des collectivités.

Préconisations pour l'avenir de la démarche EcoQuartier

Il faut souligner enfin que les villes sont aujourd'hui plus nombreuses à réfléchir sur des EcoQuartiers à partir des tissus existants, surtout dans le contexte des quartiers d'habitat social. L'extension de cette démarche aux quartiers anciens (qu'ils soient centraux, péri-centraux ou périurbains) pourrait être encouragée par le MEDDTL, en créant par exemple un groupe de travail sur ce thème associant des villes pilotes dans le domaine.

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)

Yann MONTRELAY : Directeur de l'aménagement durable, CSTB

Lydie LAIGLE : Chercheur CSTB, Laboratoire Mutations Urbaines, Sociales et Techniques (MUST)

Vincent AUGISEAU et Daniela BELZITI : Chercheurs consultants - aménagement durable, CSTB

Fonctionnement de la démarche EcoQuartier

La démarche EcoQuartier a permis de fédérer une grande partie des acteurs français impliqués dans l'aménagement durable. Au sein du réseau scientifique et technique (RST) du ministère, elle a été l'occasion de renforcer les liens entre les membres du réseau, CSTB, centres d'études techniques de l'Équipement (CETE) et centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

Le grand nombre de partenaires impliqués, la multiplication des initiatives des instances nationales (AFNOR, association HQE, ADEME...) requièrent encore du temps et des efforts pour amplifier les synergies et fédérer les actions autour d'ambitions communes.

Évolutions des EcoQuartiers depuis 2009

Par rapport aux premières expériences, on sent émerger une ré-interrogation des modèles nord-européens, au profit d'une approche plus conceptualisée, ainsi qu'une plus forte sensibilité à la question des usages, de la vie des habitants dans le quartier et la ville.

Les approches essentiellement centrées sur l'énergie, la gestion des eaux pluviales et les déplacements en modes doux, peuvent déconnecter le quartier aménagé du fonctionnement territorial. Le développement par exemple de pistes cyclables et de voies piétonnes n'apporte rien d'un point de vue environnemental si les habitants du quartier utilisent leur voiture pour aller travailler, faire leurs courses ou se divertir.

Une éventuelle confusion entre des enjeux locaux de bien-être et une démarche véritablement écologique risquerait de ne pas permettre de traiter l'enjeu majeur du réchauffement climatique.

Préconisations pour l'avenir de la démarche EcoQuartier

Après une phase nécessaire de mobilisation et sensibilisation, il conviendrait de s'assurer du respect des objectifs en rappelant les priorités et d'apprécier les résultats, voire les limites des projets.

La démarche a su créer un intérêt collectif. Elle doit maintenant se renforcer pour garantir que les projets répondront bien à des enjeux locaux et nationaux à court et long terme.

Une "labellisation" devra être articulée avec les autres démarches nationales et européennes en cours et donner un cadre clair aux acteurs.

École des Mines de Paris (Mines ParisTech)

Franck AGGERI : Professeur à Mines ParisTech, Directeur du Centre de Gestion Scientifique (CGS)

Rebecca PINHEIRO-CROISEL : Chercheur, Mines ParisTech/CGS

Fonctionnement de la démarche EcoQuartier

L'État s'est fortement mobilisé dans la continuité de la construction d'une doctrine pour outiller l'aménagement durable. Le MEDDTL a organisé une action collective englobant les acteurs de l'urbanisme pilotant l'émergence de l'innovation en termes d'outils et de méthodes de conception de projet relatifs à la ville durable.

Évolutions des EcoQuartiers depuis 2009

Il ressort clairement que la démarche du club EcoQuartier a produit dans les collectivités territoriales ainsi que dans les maîtrises d'œuvre urbaine en France une émulation que l'on retrouve dans la variété et la qualité des projets qui ont été déposés lors du concours national.

En particulier, les dimensions sociales et sociétales (mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle) qui étaient quasi-absentes du concours précédent sont beaucoup mieux formalisées et conceptualisées dans le nouveau concours.

Il est très important, au moment où une décision quant à la stratégie d'évaluation et de caractérisation des projets d'EcoQuartier doit être prise, de mesurer les impacts et les conséquences qu'un outil de type label (charte ou contrat) pourrait engendrer à long terme sur l'urbanité des villes françaises.

Préconisations pour l'avenir de la démarche EcoQuartier

Le MEDDTL est en mesure de proposer les outils qui donneront l'opportunité aux acteurs des projets urbains d'explorer des champs d'innovation. Les outils proposés ne doivent pas enfermer les acteurs dans une course au mimétisme ou dans une logique d'étiquette.

Il faut préserver une variété de trajectoires et une diversité des conceptions possibles des EcoQuartiers. La conception de la ville durable aujourd'hui ne peut se réduire à un système de notation.

Celui-ci est utile en complément d'une évaluation qualitative qui tienne compte des dynamiques territoriales engendrées tout en intégrant des enjeux environnementaux plus globaux.

Institut d'Urbanisme de Paris / Université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne

Guillaume FABUREL : Maître de Conférences, IUP, Univ. Paris-Est-Créteil Val-de-Marne

Camille ROCHE : Bureau de recherches Aménités

Fonctionnement de la démarche EcoQuartier

La démarche ÉcoQuartier mise en place par le MEDDTL a permis selon nous plusieurs avancées. Tout d'abord, dans le foisonnement du moment sur l'aménagement et la ville durable, et singulièrement dans les réflexions sur les EcoQuartiers, elle a permis de faire connaître et de confronter un grand nombre d'initiatives de projets, leurs motivations et ambitions, leurs visées et finalités, leurs portages et acteurs... Elle a donc rassemblé, ce qui manquait grandement. Elle a en outre permis, par cette fonction ensemblière, de poser les jalons de réflexions plus collégiales sur les enjeux, thèmes, critères et indicateurs pour leur évaluation et leur suivi. A cette fin, les différents rendez-vous se complétaient avantageusement sur certains points (critères moins quantitatifs de lecture par exemple), et permettaient d'approfondir plusieurs questions non posées lors de la consultation 2009. Enfin, cette démarche a donné lieu à une entente minimale sur des points de vue partagés parmi tous les acteurs présents (besoin d'une contextualisation de l'évaluation, d'une territorialisation et d'une transversalité des projets...). En somme, la construction progressive d'un espace d'échanges et de mise en cohérence... mais pas encore d'un référentiel commun.

Évolutions des EcoQuartiers depuis 2009

Crise de croissance sans doute, dans le fonctionnement même de la pluralité des dispositifs (comité scientifique, comité de préfiguration du label, conférence inter-experts, réunions du club...) et l'organisation des moments d'échanges, il a pu être noté parfois un manque de passerelles entre les temps et contenus des débats.

Cela a pu avoir pour effet, par exemple, une valse-hésitation (sur la place des démarches participatives avec les habitants par exemple), pour ne pas dire souvent confusion, sur certains thèmes, pourtant devenus centraux dans les discours d'acteurs : « vie de quartier »,

« nouveaux modes de vie », ou encore les « valeurs et principes » portés par les projets. Ne se prêtant guère à la seule évaluation formalisée, ces thèmes requièrent selon nous peut-être plus de confrontations d'idées et d'expériences (y compris en dehors du domaine des EcoQuartiers), justifiant alors de réunir des petits groupes d'acteurs, de chercheurs et d'habitants, sur le modèle d'ateliers participatifs ou de séminaires de production.

Préconisations pour l'avenir de la démarche EcoQuartier

En fait, la démarche EcoQuartier, comme d'ailleurs nombre d'initiatives prises à ce jour dans le champ évanescant de la ville durable, oscille globalement entre deux mouvements, qui traduisent de notre point de vue un entre-deux de plus en plus flagrant.

D'une part, les conférences inter-experts et séminaires de préfiguration du label ÉcoQuartier s'inscrivaient pour beaucoup dans une vision encore fort institutionnelle et technico-normative de l'action publique (ici dans le domaine de la durabilité).

Les grands acteurs y ayant contribué y défendent encore des visions et doctrines descendantes, pour nombre inspirées des politiques historiques de l'habitat, de la ville, des grands projets urbains ou encore de l'aménagement. (cf. poids de la mixité sociale et fonctionnelle dans les débats).

D'autre part, les réunions du Comité scientifique et les ateliers déconcentrés du Club EcoQuartier traduisaient une vision plus pragmatique, et plus orientée vers la transformation des cadres axiologiques et instrumentaux de l'action territoriale : une logique plus remontante dans laquelle l'expérience de l'habiter et, donc, des habitants est prise en compte comme ressort et position première du changement (solidarité, responsabilité, sobriété, citoyenneté, etc.).

ADEME

Anne GRENIER : architecte, docteur en urbanisme et urbaniste, qualifié au titre de l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes), en charge de la coordination de la recherche et de l'observation au Service Organisations Urbaines et de l'ADEME, (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie)

Fonctionnement de la démarche EcoQuartier

Personnellement je n'ai pas une vision exhaustive de la "démarche EcoQuartier" puisque je la suis essentiellement depuis le Comité Scientifique. J'aurais à son égard une vision positive car il me semble avoir apporté du corps à la démarche d'ensemble et un "manifeste" du Comité Scientifique devrait être mis en chantier prochainement.

L'annonce en début d'année du chantier "label" semble avoir mobilisé les énergies et les priorités. De plus, si des groupes de production ont été mis en place au sein du club, si des experts de l'ADEME avaient été fléchés pour y contribuer, à l'exception d'un groupe pour l'ADEME, nous n'avons encore que peu de visibilité sur l'ensemble de la production ou le vécu de ces groupes.

Évolutions des EcoQuartiers depuis 2009

La mise en place du comité scientifique a, me semble-t-il, permis de donner du corps et de la hauteur à la démarche en y adossant une expertise et une réflexion plus ou moins externe. Son apport s'est ressenti dans la grille de candidature à l'appel à projets EcoQuartier essentiellement, qui tend davantage à "définir" ce qu'est un EcoQuartier" et précisément à le définir comme un morceau de ville "vivant". Les différents piliers du développement durable qui doivent fonder le socle d'un quartier durable sont mieux équilibrés et un important effort de transversalité et d'approche globale ont été amenés. L'obligation de projection et narration dans le futur demandée aux porteurs des projets lors du dépôt de candidature a permis une première "matérialisation" onirique des quartiers projetés, cessant ainsi d'être seulement des projets techniques ou politiques. Les expertises ont été bien préparées par le guide et les séminaires inter experts organisés et la contribution des membres du comité scientifique à cet exercice m'a paru importante.

Préconisations pour l'avenir de la démarche EcoQuartier

L'avenir de la démarche dépend beaucoup de la mise en place ou non d'un label et des modalités de mise en œuvre de ce label. Pour cela il convient d'attendre les conclusions du rapport public aux ministres.

L'appel à projets peut perdurer comme événement moteur tirant vers la qualité. Quand aux club et groupes de travail, la masse critique des membres admissibles me semble atteinte pour un portage Ministériel en l'état. Soit il devra prendre la forme de cycles de conférences ou rencontres semestrielles ou annuelles mais sans production attendue, soit les productions et les travaux de groupes devront être réservés à un cercle fermé de volontaires, voire uniquement aux primés ou aux "nominés" ou "prix d'avenir" ! La "privatisation" éventuelle du portage du label pourra amener d'autres modalités d'engagements des porteurs de projets. Seront alors à garantir, les philosophies et les idées véhiculées dans cette démarche et par le Comité Scientifique.

CEMAGREF-ENGEES

Caty WEREY : CEMAGREF-ENGEES, UMR GESTE (Gestion territoriale de l'Eau et de l'Environnement) à Strasbourg

Évolutions des EcoQuartiers depuis 2009

Dans la démarche EcoQuartier 2011, la dimension « préservation des ressources et adaptation au changement climatique » est bien détaillée dans les ambitions 16 à 20 ; la dimension gestion de l'eau ressource et gestion des eaux pluviales est clairement affichée dans l'ambition 18 « assurer une gestion qualitative économe des ressources en eau ».

Dans la présentation et dans l'évaluation des dossiers c'est surtout la dimension adaptation énergétique des bâtiments qui est mise en avant ; les questions d'infiltration à la parcelle, de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales hors des bâtiments mériteraient d'être plus soutenues...

La récupération de l'eau pluviale peut apporter un bénéfice au consommateur d'eau en terme de réduction de sa facture d'eau, elle pose cependant la question de l'incidence sur l'équilibre financier du service d'eau potable. Cependant outre cette dimension économique, l'eau récupérée, représente aussi une valeur sociale dans la mesure où elle peut être utilisée dans le cadre de jardins collectifs ou d'aménagements paysagers communs et donc de moteur de « promouvoir le vivre ensemble » dans un « cadre de vie agréable et sain » (ambitions 6 et 8)

I. LES 3 GRANDS CHANTIERS DE LA DEMARCHE ECOQUARTIER 2011

BILAN DE L'APPEL A PROJETS ECOQUARTIER 2011

I. Contexte de l'appel à projets

Une démarche lancée par les ministres en Janvier 2011

Dans la lignée du Grenelle de l'Environnement et pour faire suite au succès de l'édition 2008-2009, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du logement ont lancé un nouvel appel à projets EcoQuartier le 19 janvier dernier.

Ce second appel à projets s'appuie sur le référentiel EcoQuartier, qui s'articule autour des 4 dimensions suivantes : "Démarche et processus", "Cadre de vie et usages", "Développement territorial" et "Préservation des ressources et adaptation au changement climatique". Chacune de ces 4 dimensions se déclinant en 20 ambitions EcoQuartier.

Grille EcoQuartier 2010-2011

Démarche et processus	Cadre de vie et usages	Développement territorial	Préservation des ressources et adaptation au changement climatique
1. Piloter et concerter dans une optique de transversalité	6. Promouvoir le vivre-ensemble	11. Assurer la mixité fonctionnelle	16. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique
2. Bien situer et définir son projet	7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	12. Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile	17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources
3. S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet	8. Offrir un cadre de vie agréable et sain	13. Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables	18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
4. Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier	9. Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	14. Inscrire le projet dans la dynamique de développement local	19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets
5. Pérenniser la démarche	10. Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte	15. Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville



Loi Grenelle 1

Loi Grenelle 2



Nature en ville

Plan d'action en faveur des territoires ruraux



L'objectif de l'appel à projets est d'identifier et de valoriser des opérations à travers un palmarès permettant de mettre en valeur l'excellence française via un Grand Prix, ainsi que les progrès significatifs réalisés en matière d'aménagement durable via des prix thématiques et des prix territoires stratégiques.

Les projets primés ont vocation à être des ambassadeurs du savoir-faire français en matière d'aménagement durable tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ils doivent représenter aussi bien l'exemplarité que la diversité des territoires et des contextes.

Un véritable succès de l'appel à projets

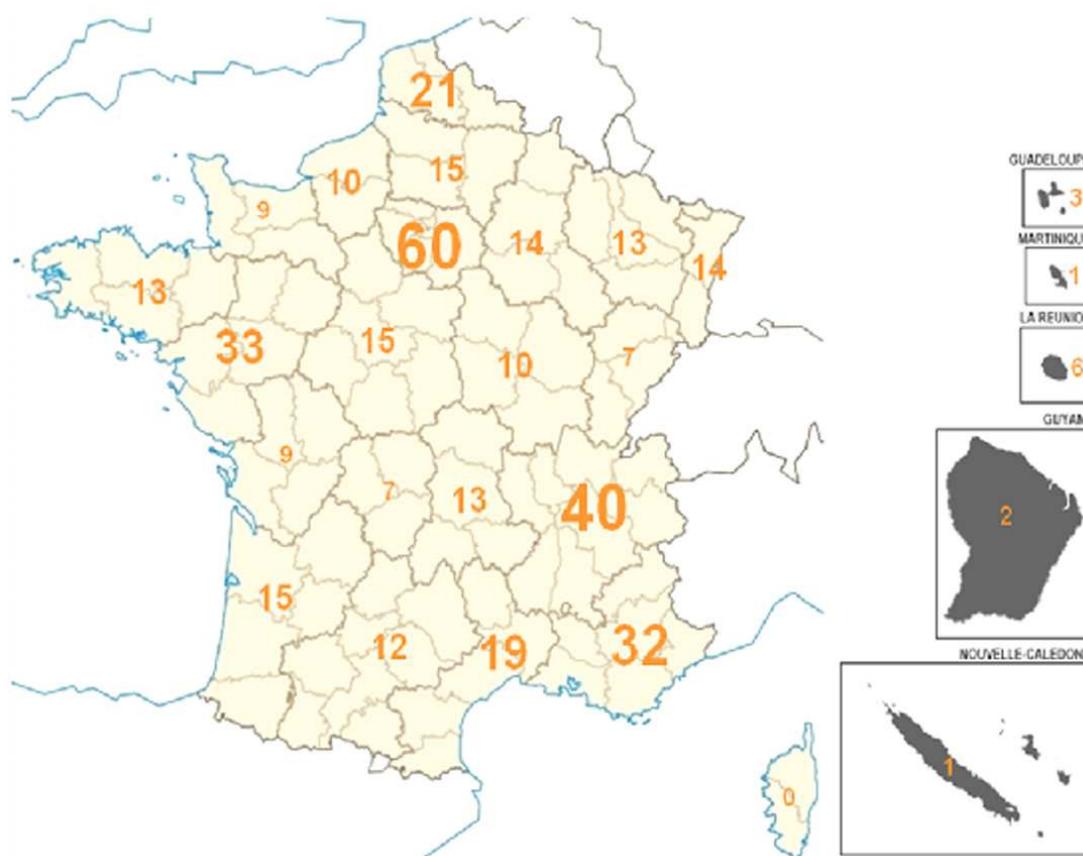
Ce nouvel appel à projet a rencontré un grand succès puisque 393 dossiers ont été déposés par des collectivités, soit plus du double de l'édition 2009. En effet, tant par l'engouement que par la qualité des dossiers présentés, les collectivités ont envoyé un signe fort de leur volonté d'impulser une dynamique de changement dans les territoires.

Ce succès traduit également la diffusion des valeurs du Développement Durable à l'échelle locale et la forte capacité d'innovation des collectivités.

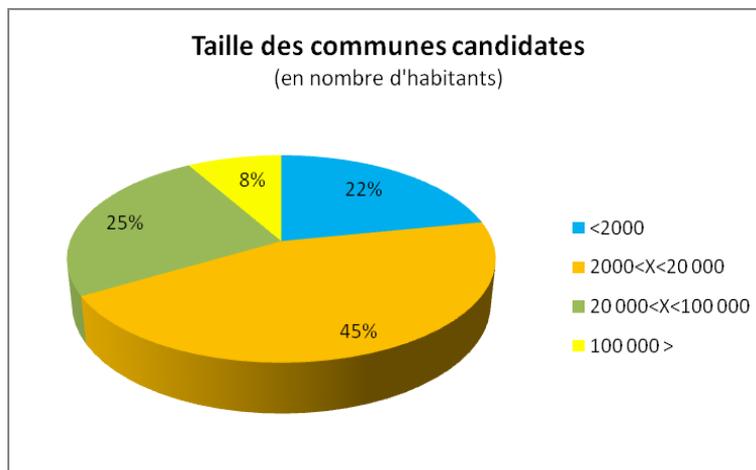
II. Caractéristiques et grandes tendances de l'appel à projets

Toutes les régions métropolitaines sont représentées dans l'appel à projets en 2011, excepté la Corse.

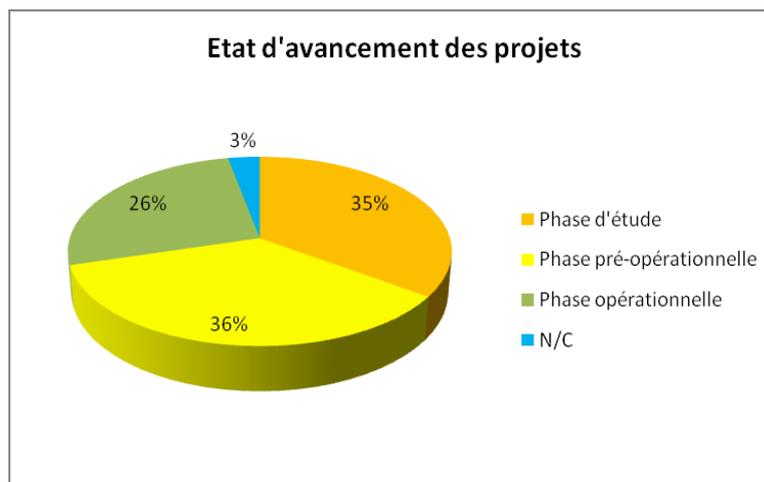
Tous les départements d'Outre-mer ont également participé à l'appel à projets (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane) ainsi que la Nouvelle-Calédonie.



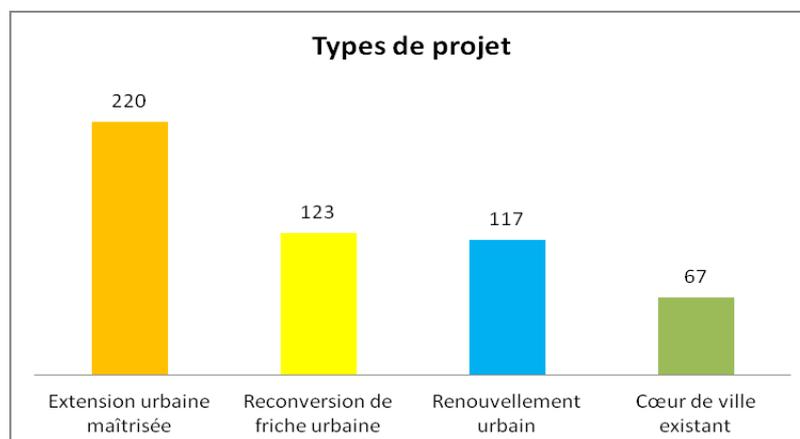
Les projets sont portés par des collectivités de toute taille, illustrant à nouveau le fait que la ville durable n'est pas uniquement un sujet de préoccupation pour les grandes agglomérations. Ainsi, près de 90 dossiers sont présentés par des communes de moins de 2 000 habitants, et environ 180 dossiers concernent des communes de 2 000 à 20 000 habitants.



Il s'agit en majorité de projets qui ont déjà un pied dans le concret et ont dépassé la phase des études et des projections : plus de 100 projets sont en phase opérationnelle ou livraison et gestion, et 140 en phase pré-opérationnelle.



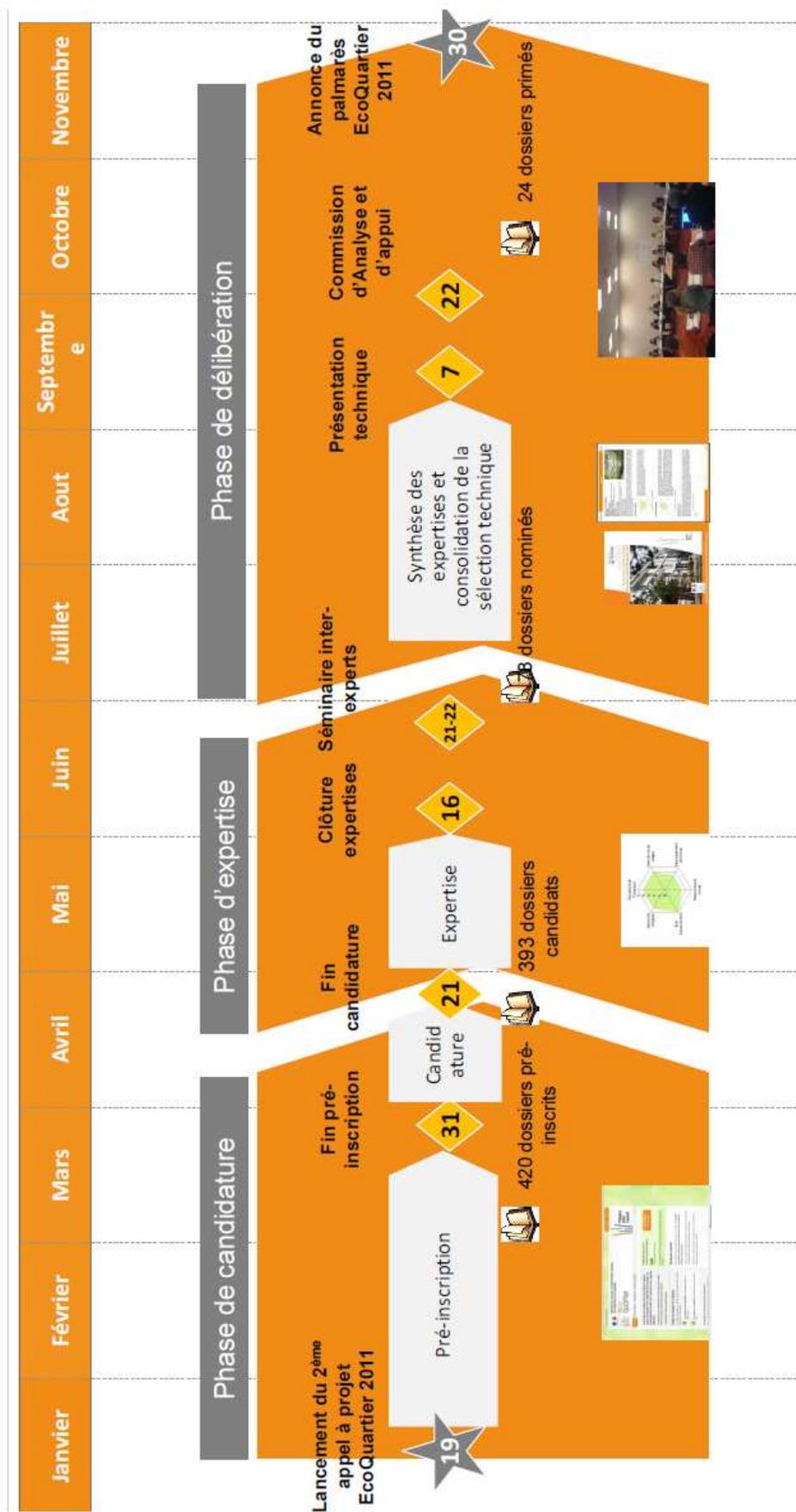
La moitié des projets n'ont pas nécessité d'extension urbaine et portent sur des friches urbaines ou du renouvellement urbain.



III. Retour sur le déroulé de l'appel à projets

Retour sur le calendrier

Planning EcoQuartier 2011



Une plate-forme d'appel à projets innovante et pédagogique pour la pré-inscription et la candidature

Cette année le dépôt des candidatures a été réalisé via une plate-forme Internet (www.ecoquartier2011.developpement-durable.gouv.fr).

Compte-tenu du nombre d'informations nécessaires pour chaque dossier et des contraintes de temps et de volume, cette solution s'est avérée mieux adaptée aux besoins de toutes les parties. Les collectivités ont eu jusqu'au 31 mars pour remplir leur dossier de pré-inscription (420 dossiers pré-inscrits) et jusqu'au 21 avril pour remplir leur dossier de candidature sur la plate-forme Internet (393 dossiers candidats).

Plateforme réalisée par l'agence Web Soluo

Une triple expertise technique et une mise en cohérence des expertises pour garantir la sélection des meilleurs dossiers

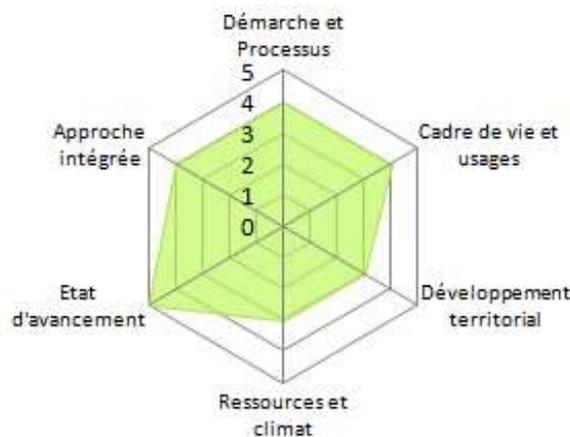
Pour garantir une expertise de qualité des 393 dossiers, chaque dossier a été soumis à une triple expertise réalisée sur la plate-forme Internet :

- Une expertise locale réalisée par les services déconcentrés de l'État (DREAL et DDT)
- Une expertise interne au ministère (agents MEDDTL)
- Une expertise externe (Agences de l'Etat, Architectes, Chercheurs...)

Au total, ce sont près de 80 experts internes, 80 experts externes et 150 experts locaux qui ont été mobilisés pour les expertises de l'appel à projets.

A la suite de cette première phase d'expertise, un séminaire inter-experts a été organisé pour trancher sur les dossiers pour lesquels les expertises étaient divergentes (53 dossiers).

Ce séminaire a réuni sur deux jours une soixantaine de participants, qui ont réalisé un complément d'analyse sur les dossiers en questionnement. Ce séminaire a permis d'ajouter 18 dossiers et de consolider la sélection technique de 78 dossiers à soumettre à la Commission d'Analyse et d'Appui.



Les 78 projets examinés par la commission d'analyse et d'appui EcoQuartier 2011



Une sélection du palmarès réalisé par un jury pluri-disciplinaire : la commission d'analyse et d'appui

Une sélection technique étayée pour la commission d'analyse et d'appui

A la suite du séminaire inter-experts, pour guider la commission d'analyse et d'appui dans la sélection, deux brochures ont été réalisées sur la base des expertises :

- une brochure compilant la synthèse des 3 expertises des 393 dossiers candidats et une description succincte du projet
- une brochure détaillant les projets nominés pour le palmarès EcoQuartier 2011, sur laquelle la Commission était amenée à statuer

Ces brochures ont ensuite été envoyées aux membres de la Commission d'Analyse et d'Appui afin qu'ils puissent prendre connaissance en détail de chaque projet. Une réunion technique a également été organisée le 7 septembre 2011 pour échanger sur les projets et préparer la Commission d'Analyse et d'Appui.



Une commission d'analyse et d'appui pluri-disciplinaire pour sélectionner le palmarès à présenter aux ministres

Dans un esprit Grenelle, la commission d'analyse et d'appui co-présidée par Bruno Bourg-Broc (maire de Châlons en Champagne) et Philippe Van De Maele (président de l'ADEME) a réuni des membres de tous horizons le 21 septembre 2011 : directions du ministère, agences (ANRU, ADEME, USH), partenaires (USH, CSTB, FEDPL), associations d'élus, associations environnementales et ONG (WWF...), entreprises privées (Vinci, EDF, GDF-Suez...) ainsi que des architectes.



La Commission d'analyse et d'appui – 21 Septembre 2011 – CDC Paris

Sur la base des différentes expertises, la commission d'analyse et d'appui a sélectionné 24 projets qu'elle a jugé les plus emblématiques, exemplaires et innovants à proposer aux Ministres Nathalie Kosciusko-Morizet et Benoist Apparu.

Ces 24 projets sont répartis en 11 catégories de prix visant à la fois à représenter la diversité des territoires et les thématiques emblématiques des EcoQuartiers :

Palmarès EcoQuartier 2011

Grand Prix

Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, Lille Métropole Communauté Urbaine (59)– L'union
Nancy, Laxou et Maxéville, Communauté urbaine du Grand Nancy (54)– Le Plateau de Haye

Prix d'avenir

Rémire Montjoly (973) – EcoQuartier Vidal

L'Île Saint Denis, Communauté d'Agglomération Plaine Commune (93) – EcoQuartier fluvial

Palmarès Thématique - Performances Écologiques

- *Approche écologique globale*

Mons-en-Barœul (59) – NouveauMons

Montpellier (34) – Parc Marianne

- *Innovation*

Boulogne-Billancourt (92) – Seguin - Rives de Seine

Roquebrune-Cap Martin, Communauté de l'Agglomération de la Riviera Française CARF
(06)– Cap Azur

Palmarès Thématique - Nature en ville

Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande, Rennes Métropole (35) – La Courrouze

Montpellier (34) – Grisettes

Palmarès Thématique - Qualité du projet à la vie de Quartier

Balma, Communauté de Grand Toulouse (31) – Vidailhan

Cannes (06) – Cannes Maria

Tours (37) – EcoQuartier de Monconseil

Palmarès Territoires Stratégiques - Renouvellement Urbain

- *Rénovation de Quartier*

Lyon 9^e Arr., Communauté urbaine du Grand Lyon (69) – La Duchère

Mulhouse (68) – Mulhouse-Wolf-Wagner

- *Requalification Urbaine*

Saint Etienne (42) – Manufacture Plaine Achille

Nîmes (30) – Hoche-Sernam

Issy-les-Moulineaux (92) – Fort d'Issy (*mention spéciale : Innovation éco-numérique*)

Palmarès Territoires Stratégiques - Ville Moyenne

Saint-Pierre (974) – Ravine Blanche

Bourges (18) – EcoQuartier Baudens

Palmarès Territoires Stratégiques - Petite Ville

Clisson (44) – EcoQuartier du Champ de Foire

Guérande (44) – ZAC Maison Neuve

Palmarès Territoires Stratégiques - Milieu Rural

Bertignat (63) – Ecohameau de Bertignat

Limans (04) – L'esprit village

Les 24 lauréats de l'appel à projets EcoQuartier 2011





BILAN DU CLUB NATIONAL ECOQUARTIER 2011

Pour la deuxième année, le ministère a animé le Club National EcoQuartier regroupant les 160 collectivités ayant postulé à l'appel à projets 2009. L'objectif de ce club est de favoriser la mise en réseau, l'échange et la diffusion des bonnes pratiques d'aménagement durable.

Attentif à l'avis des collectivités et désireux de répondre encore mieux à leurs attentes, le ministère a décidé d'en faire évoluer le format.

Cette nouvelle organisation poursuit trois objectifs :

- Favoriser la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques via des **conférences-visites** ouvertes à tous
- Améliorer les connaissances fondamentales en matière d'aménagement durable via des **formations dédiées** ouvertes aux collectivités du Club
- Créer des outils et guides méthodologiques pour alimenter le club via des **groupes de production thématiques** associant des experts et des collectivités.

A la suite de l'enquête qualitative réalisée auprès de membres du club fin 2010, le ministère a décidé de structurer le club 2011 autour des 3 cycles suivants :

Cycle Innovation	Cycle Formation	Cycle Production
3 conférences/visites	3 sessions de formation	6 groupes pour la réalisation de fascicules pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Eco-renouvellement et Eco-Rénovation » à Grenoble ▪ « Co-construire la ville aujourd'hui » à Strasbourg ▪ « Les EcoQuartiers, leviers vers une mobilité durable » à Nancy 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Associer les acteurs et la population autour d'un projet d'EcoQuartier » à Tours ▪ « Opération d'aménagement et objectifs environnementaux : de la stratégie à la réalisation » à Lyon ▪ « Les outils de planification au service du projet » à Bordeaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation des projets d'EcoQuartier 2. Appropriation dans les EcoQuartiers 3. Aide au montage financier des EcoQuartiers 4. Réseaux urbains dans les EcoQuartiers 5. Biodiversité dans les EcoQuartiers 6. Conception et qualité des espaces publics

Au-delà des cycles, plusieurs outils sont mis à disposition des membres :

- une newsletter est envoyée chaque mois au réseau EcoQuartier pour informer de l'actualité du Club EcoQuartier et partager de l'information sur des thèmes d'intérêt commun.
- un extranet EcoQuartier : <http://extranet.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr> est également mis à disposition des membres. Il rassemble l'intégralité des outils et des productions du Club National EcoQuartier et également de l'information utile en lien avec l'aménagement durable.

I. Bilan du cycle Innovation

Dans la lignée du Club National EcoQuartier 2010, le ministère a poursuivi en 2011 le cycle de conférences-visites thématiques.

Trois conférences ont ainsi été organisées dans le but de **présenter et promouvoir des thématiques stratégiques et faire des retours d'expériences sur des projets d'EcoQuartier exemplaires** primés au palmarès EcoQuartier 2009 :

- Le **29 mars 2011** : « ***Eco-renouvellement et Eco-rénovation*** » avec visite de la **ZAC de Bonne à Grenoble**
- Le **19 mai 2011** : « ***Co-construire la ville aujourd'hui*** » avec visite de l'**Axe Heyritz-Kehl et du quartier Danube à Strasbourg**
- Le **5 octobre 2011** : « ***Les EcoQuartiers leviers vers une mobilité durable*** » avec visite de l'**EcoQuartier Nancy Grand Cœur**

Ces conférences organisées par les 3 CETE polarisés « EcoQuartier » en étroite coopération avec les villes accueillantes, ont porté sur des thèmes répondant aux attentes formulées lors de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des collectivités du Club fin 2010.

Se déroulant sur une journée entière, les conférences ont permis de donner la parole à un panel très varié d'intervenants dans le cadre de tables rondes, permettant ainsi d'apporter des points de vues riches sur la thématique. La visite d'un EcoQuartier exemplaire a ensuite permis d'illustrer la thématique et de recueillir des bonnes pratiques sur le sujet.

L'ensemble des collectivités membres du club national EcoQuartier, ainsi que les services déconcentrés étaient conviés aux conférences du cycle innovation. Plus de 240 membres, en cumulé, ont assisté à ces trois conférences.

L'ensemble des documents relatifs à ces trois conférences (comptes-rendus et présentations des participants) sont disponibles sur le site extranet EcoQuartier : <http://extranet.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/>

Conférence « Eco-renouvellement et Eco-rénovation » avec visite de l'EcoQuartier de la Zac de Bonne à Grenoble

L'éco-renouvellement et l'éco-rénovation sont deux enjeux majeurs de nos villes actuelles. Pour limiter l'étalement urbain, la reconstruction de la ville sur elle-même est largement plébiscitée depuis plusieurs années.

Or, si le discours paraît simple à tenir, la réalité est plus complexe, dès lors que l'on s'engage dans des projets aux objectifs environnementaux et sociaux ambitieux.

- Dans des quartiers anciens, comment améliorer la qualité de l'habitat ou des espaces publics sans trop changer la mixité sociale et fonctionnelle et préserver l'identité de ces quartiers ?
- Quelle composition possible avec l'existant et quelles procédures pour encadrer ces interventions de couture ?
- Dans le cas de friches industrielles ou militaires, comment faire face aux problèmes de dépollution des sols qui impactent fortement le projet, en imposant des contraintes sur l'usage futur du site et en pesant fortement sur l'équilibre financier de l'opération ?
- Comment valoriser le patrimoine construit et l'adapter aux nouveaux usages ?

Si les projets d'éco-renouvellement relèvent d'interventions lourdes de la part des pouvoirs publics, d'autres types d'actions sont à privilégier, en particulier sur le patrimoine bâti privé. Quelques villes s'engagent ainsi dans des politiques d'amélioration essentiellement thermique de l'habitat avec un accompagnement technique et financier.



Les principaux messages partagés lors de la conférence de Grenoble

« La réhabilitation de l'existant : un axe majeur du renouvellement urbain » (Alain Maugard)

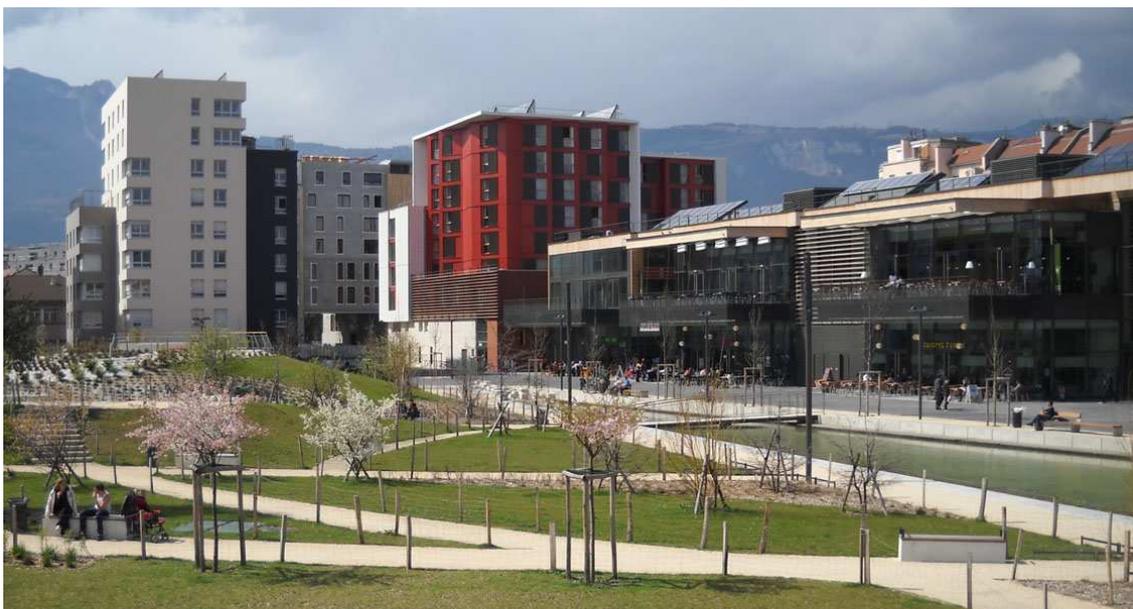
Face à la demande urbaine croissante, le maintien des consommations d'énergies au niveau actuel est incompatible avec les ressources dont dispose la planète. Il est donc primordial de mettre en place une « révolution urbaine » en associant énergies, densité, mixité fonctionnelle et sociale.

La réhabilitation de l'existant, le soutien à l'innovation ainsi que l'implication des citoyens à tous les niveaux doivent être des axes majeurs de réflexion à prendre en compte lors de la réflexion sur la démarche EcoQuartier.

La rénovation du bâti ancien : un levier clé pour diminuer les consommations d'énergie

Le bâtiment étant le principal consommateur d'énergies, il est impératif de viser une réduction par un facteur 4 de nos consommations, objectif qui peut être en grande partie atteint par le biais de la rénovation du bâti ancien qui constitue un formidable levier d'action.

L'exemple de l'îlot Stephenson à Tourcoing illustre un exemple d'innovation dans le mode de gouvernance et de réhabilitation des bâtiments en faisant à la fois de l'éco-réhabilitation et de l'auto-réhabilitation. En effet, un collectif d'habitants motivés a été à l'initiative de la réhabilitation de son quartier.



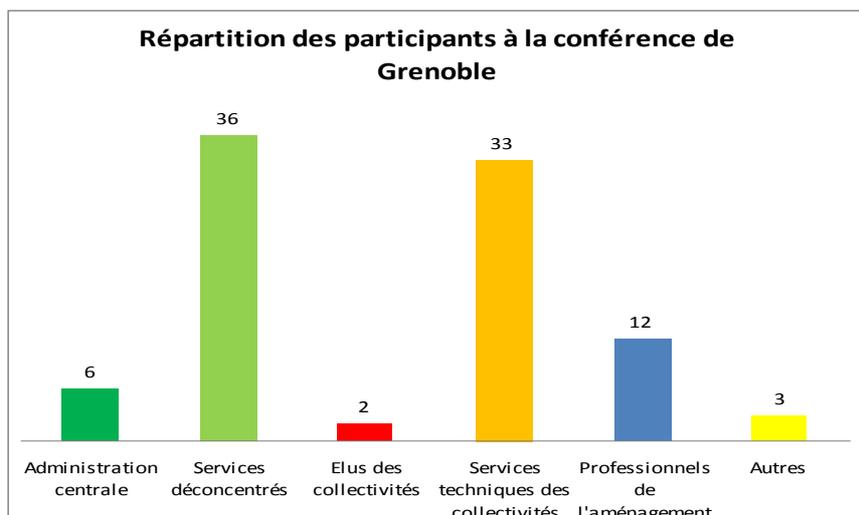
Mobiliser les copropriétés privées pour la réalisation des travaux de réhabilitation thermique

La plupart des grandes agglomérations comptent un parc de logement privé important, souvent ancien et qui doit être rénové au même titre que les logements appartenant aux collectivités.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'inciter les copropriétés privées à engager des travaux de réhabilitation thermique, via des aides au financement (ex : subvention ADEME à hauteur de 30%).

De plus, encourager cette démarche permet de développer une filière spécifique et donc de nouveaux emplois.

Zoom sur les participants



Organisée et animée par le pôle EcoQuartier du CETE de Lyon, cette conférence a réuni 92 participants.

La conférence en images



Conférence « Co-construire la ville aujourd'hui » avec visites de l'Axe Heyritz-Kehl et du quartier Danube à Strasbourg

Anticiper, s'adapter, investir de nouveaux champs d'activités, de nouveaux modes de fonctionnement souples, agiles, inventifs ; appliquer ces principes aujourd'hui apparaît comme une nécessité pour inverser les principes de développement, qui conduisent à des ruptures sociales et à de nombreux dégâts écologiques.

Dans ce contexte, l'arrivée des premiers EcoQuartiers a stimulé les initiatives innovantes, originales et a encouragé la mise en place de formes de démocratie participative locale ainsi que de nouveaux modes de vie.

Des groupes d'habitants et d'acteurs économiques se constituent autour d'une volonté commune : donner forme à de nouveaux modes de vivre ensemble dans la ville. Les démarches d'autopromotion, les coopératives d'habitants, l'habitat groupé, les clusters, les éco-pôles...sont autant d'initiatives d'intelligence collective qui remettent en question les modèles établis et participent à l'amélioration du vivre ensemble dans un environnement durable et solidaire.



Les principaux messages partagés lors de la conférence de Strasbourg

La co-production avec les habitants au cœur du projet EcoQuartier Danube

La co-production avec les habitants a été au cœur du projet de l'EcoQuartier Danube, via la création d'un Atelier de Projet. Ouvert à tous, cet atelier a permis de diffuser l'information et d'être un véritable lieu de co-production. Le suivi d'une démarche claire et transparente entre citoyens et élus tout au long du processus EcoQuartier a permis au projet de bénéficier d'un portage fort et limitant de ce fait les freins futurs.

L'habitat participatif : un modèle en plein essor

L'habitat participatif est un modèle en plein essor sur le territoire, poussé par des associations telles qu'EcoLogis, qui a rédigé un livre blanc de l'habitat participatif. Celui-ci doit permettre d'impulser la démarche au niveau national. Le développement d'outils de maîtrise des coûts de construction permet d'apporter des solutions aux difficultés de financement sur les projets de construction en auto-promotion.

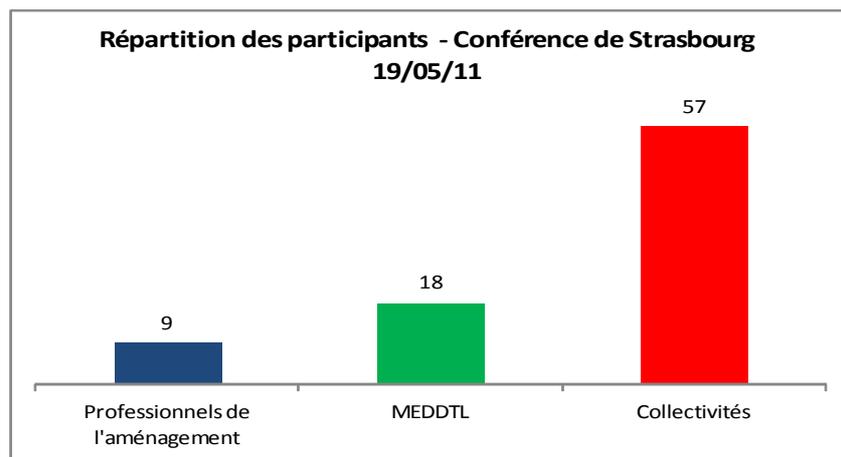
Cependant, deux obstacles bloquent fréquemment les projets d'habitat participatif observés : le temps - 7 ans en moyenne - qui affaiblit la cohésion des groupes ; le fléchage du foncier, qui favorise les promoteurs dans l'acquisition des terrains.

Exemple d'un un pôle d'attractivité économique fondé sur l'éco-responsabilité : L'EcoQuartier de Darwin

L'EcoQuartier Darwin à Bordeaux est un projet de rénovation urbaine qui a pour ambition de créer en son sein une pépinière éco-responsable. Cette démarche, qui associe de nombreux acteurs (entreprises éco-innovantes, artistes, établissements de santé...), constitue une des manières d'associer le développement économique avec un projet d'EcoQuartier.

Zoom sur les participants

Organisée et animée par le pôle EcoQuartier du CETE du Sud Ouest, cette conférence a réuni 94 participants.



La conférence en images



Conférence « Les EcoQuartiers levier vers une mobilité durable » avec visite de l'EcoQuartier Grand Cœur à Nancy

La manière de se saisir de la question des déplacements constitue un des enjeux importants des EcoQuartiers en France. En la matière, ces derniers ont vocation à promouvoir des comportements de mobilité durable qui ne soient pas dépendants de l'automobile ou qui imaginent un nouvel usage de celle-ci. Cela suppose à la fois de transformer la place accordée à la voiture particulière dans sa définition actuelle et de promouvoir l'usage de modes de déplacements plus respectueux de l'environnement (transports collectifs, modes actifs, nouveaux services à la mobilité...).

Cette journée d'échanges, accueillie par Nancy, lauréate au premier appel à projet EcoQuartier sur ce thème, avait pour objectif de mettre en évidence la manière dont les EcoQuartiers permettent de faire évoluer les comportements en matière de déplacements.

Cette question qui doit être envisagée à plusieurs échelles, aussi bien dans l'organisation des déplacements au sein des EcoQuartiers que dans la mobilité depuis et vers ces quartiers, en appelle assez rapidement deux autres : faut-il chercher l'équilibre entre les différents modes de déplacements ou faire des choix plus tranchés ? Et faut-il inciter ou contraindre à de nouvelles pratiques de déplacements ?



Crédits photos : Grand Nancy



Les principaux messages partagés lors de la conférence de Nancy

Les EcoQuartiers, de véritables laboratoires d'innovation pour répondre aux enjeux de l'éco-mobilité

De nombreuses solutions sont actuellement testées et/ou imaginées avec les habitants dans le cadre de la réflexion sur les EcoQuartiers, afin d'offrir des réponses adaptées aux enjeux de l'éco-mobilité :

- mutualiser l'offre de stationnement
- redéfinir un ordre des priorités des modes de déplacements
- développer l'emploi de proximité
- créer de nouveaux espaces urbains pensés afin que l'usage de la voiture ne soit pas nécessaire
- déconnecter le droit systématique d'une place de stationnement et le droit de propriété
- doter les habitants des EcoQuartiers de cartes de transports

Des attentes fortes en matière d'inter-modalité des usagers de Nancy Grand Cœur

Les ateliers menés par la sociologue Valérie Bretagne à La Fabrique ont permis de faire émerger les attentes des habitants en termes de déplacement. Les futurs habitants et/ou usagers de l'EcoQuartier Nancy grand Cœur ont placé l'inter-modalité comme un axe majeur de développement de l'éco-mobilité, devant répondre à plusieurs critères :

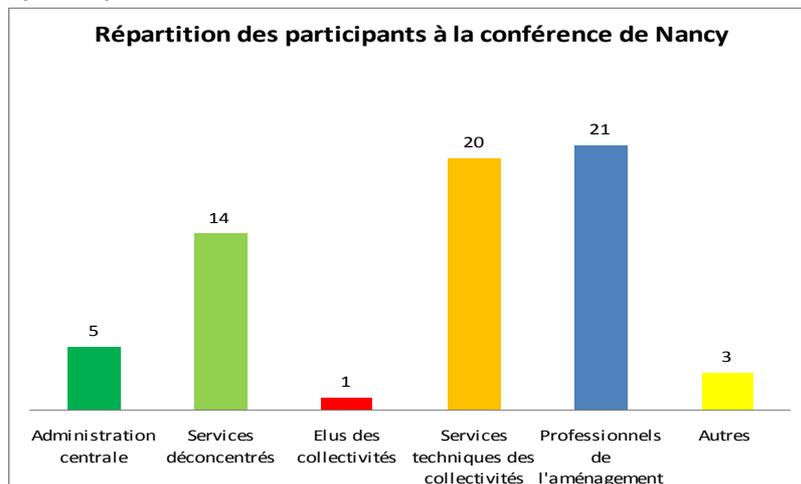
- permettre aux usagers de changer de mode de déplacement au dernier moment sans perdre en qualité
- répondre aux attentes de vie sociale et culturelle des utilisateurs en permettant un accès facile et rapide aux lieux de vie et de loisir
- faire baisser les coûts pour les contribuables et la collectivité

L'inter-modalité au cœur de l'architecture de déplacement de Nancy Grand Cœur

De manière générale, ce sont les contraintes du milieu, culturelles et géographiques, qui doivent orienter les réponses à apporter pour développer l'éco-mobilité sur un territoire. Plusieurs solutions sont à l'étude :

- Développer un mobilier urbain unique qui regroupe toutes les fonctions de service à la mobilité
- Optimiser l'étoile ferroviaire en créant des lieux de halte ferroviaire
- Créer un service de vélo en libre service géré à la fois en régie et en privé
- Mettre en place deux systèmes de co-voiturage : un pour les trajets courts et l'autre pour les trajets longs
- Faire évoluer les parkings en pôles de services à la mobilité

Zoom sur les participants



Organisée et animée par le pôle EcoQuartier du CETE de Lyon, cette conférence a réuni 64 participants.

La conférence en images



Crédits photos : Grand Nancy

II. Bilan du cycle Formation

Répondant à la demande de certaines collectivités de disposer d'un **socle de connaissances minimales sur l'aménagement durable**, le ministère a organisé **trois formations** sur des thématiques jugées fondamentales pour monter un projet d'EcoQuartier :

- 15-16 Mars à Tours
"Associer les acteurs et la population autour d'un projet d'EcoQuartier"
organisé par le CETE de l'Ouest



Crédits Photos : TOURS – Monconseil - Eva SAMUEL & Associés
- SEM Maryse Bastié

- 23-24 Mai à Lyon
"Opération d'aménagement et objectifs environnementaux : de la stratégie à la réalisation"
organisé par le CETE de Lyon



Crédits Photos : LYON La Duchère - Atelier des paysages/Bernard Paris et associés/Pascal Gontier, architecte

- 8-9 Novembre 2011 à Bordeaux
"Les outils de planification au service du projet "
organisé par le CETE du Sud-Ouest



Crédits Photos : BORDEAUX Darwin - SARL Evolution - SARL d'architecture Virginie Gravière et Olivier Martin

Ces formations organisées sur deux jours par les CETE polarisés « EcoQuartier » étaient ouvertes à toutes les collectivités du Club, mais volontairement limitées à des petits groupes pour faciliter les échanges.

Les formations en groupe réduit d'une quinzaine de participants ont été particulièrement appréciées pour la richesse des échanges. Afin de donner l'opportunité à toutes les collectivités désireuses d'en bénéficier, les formations devraient se poursuivre dans le cadre du club EcoQuartier 2012 (cf. IV – Les perspectives de la démarche EcoQuartier en 2012)

L'ensemble des documents relatifs à ces trois formations (supports de présentation) sont disponibles sur le site extranet EcoQuartier :

<http://extranet.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/>

Formation des 15 et 16 Mars à Tours

« Associer la population et les acteurs autour d'un projet d'EcoQuartier »

Contexte

Le choix du sujet faisait suite à une enquête réalisée en 2010 auprès des membres du Club EcoQuartier. Cette formation s'est appuyée notamment sur le groupe de travail du club EcoQuartier 2010 « le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier », ainsi que sur les formations réalisées en 2009-2010 à destination des services de l'Etat sur la gouvernance dans les EcoQuartiers.

Objectifs

Les objectifs de cette formation étaient d'offrir aux collectivités en demande, **un espace d'échanges et d'apports d'éléments de méthode, mais aussi des retours d'expériences** autour des problématiques de gouvernance.

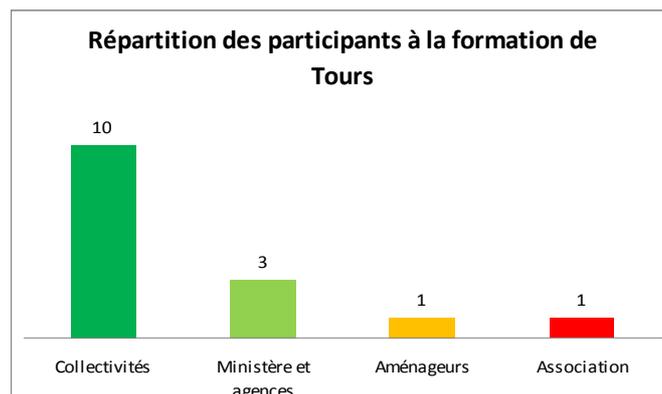
Cette formation, se déroulant sur 2 jours, s'est organisée de la manière suivante :

- **Jour 1 sur les acteurs à associer à un projet d'écoquartier**
 - Travail en sous-groupe sur « *Quels acteurs associer à mon projet ? A quelle phase ?* »
 - Témoignage de l'OPAC de Tours – Clément Mignet pour la ZAC Monconseil (37)
 - Intervention d'Arnaud Adelski – BET AIRELE – AMO DD sur la ZAC de l'Union (59)
- **Jour 2 sur l'association de la population**
 - Débat sur « *pourquoi et comment associer la population ?* »
 - Retour sur le Groupe de Travail EcoQuartier 2010 : « *le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'écoquartier* »
 - Intervention de Céline Rocheron – EPOK – « *Habitat participatif : intégrer l'expertise citoyenne, dépasser la concertation* »
 - Intervention sur les méthodes de concertation

Retour des participants

Organisée et animée par le pôle EcoQuartier du CETE de l'Ouest, la formation a réuni **15 participants**

Les participants ont été globalement satisfaits de la formation, notamment vis-à-vis de la pertinence des sujets abordés, de la qualité des débats, de l'ambiance de travail et des moments d'échanges informels. Des attentes se sont notamment exprimées sur des visites de réalisations et des rencontres physiques avec les acteurs (particulièrement ceux qui animent et orchestrent le « participatif », ainsi qu'avec des habitants / participants).



Formation des 23 et 24 mai 2011 à Lyon

« Opérations d'aménagement et objectifs environnementaux : de la stratégie à la réalisation »

Contexte

Le choix du sujet de cette formation fait suite à une enquête réalisée en 2010 auprès des membres du Club.

Cette formation s'appuie notamment sur la production par le CETE de Lyon de l'étude « Comment assurer la prise en compte de l'environnement dans le cadre d'une ZAC » éditée en 2010.

Objectifs

Cette formation vise à explorer **comment un maître d'ouvrage peut garantir, à chaque étape d'un projet d'aménagement, la cohérence entre sa stratégie politique** (ici en termes d'objectifs environnementaux) **et la réalisation opérationnelle.**

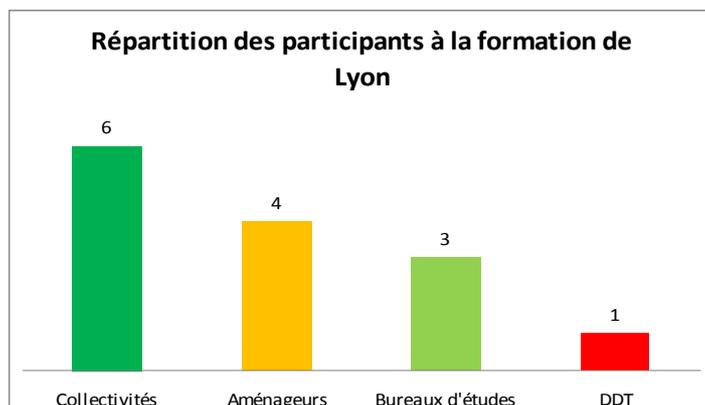
Cette formation, se déroulant sur 2 jours, s'est organisée de la manière suivante :

- **Jour 1 sur la définition des prescriptions environnementales et sur leur répercussion sur la chaîne des acteurs de l'aménagement et de la construction :**
 - Transcription des objectifs dans les consultations d'aménageurs puis les concessions d'aménagement (relation collectivité-aménageur)
 - Transcription dans les consultations de promoteurs et les contrats de vente du foncier (relation aménageur-promoteurs).
 - Différents types d'acteurs ont témoigné : Christian CHARIGNON (TEKHNE architectes), Xavier COUTON (juriste), Nicolas ROUGE (SEMAVIP, SEM de la Ville de Paris).
- **Jour 2 focalisé sur un exemple au Grand Lyon, l'EcoQuartier de Sathonay Camp :**
 - Visite et échanges avec des élus de Sathonay Camp, l'aménageur, la maîtrise d'œuvre, l'AMO développement Durable...

Retour des participants

Organisée et animée par le pôle EcoQuartier du CETE de Lyon, la formation a réuni **14 participants.**

Les participants ont été globalement satisfaits de la formation et ont particulièrement apprécié les thématiques abordées et l'organisation générale des deux journées. Les visites de terrain et la qualité des intervenants ont également été particulièrement appréciées. Des attentes se sont notamment exprimées sur la possibilité de partager les outils et méthodes des intervenants (tableaux de bord pour le suivi des opérations, cahiers des charges d'études...).



Formation des 8 et 9 novembre 2011 à Bordeaux « Les outils de planification au service du projet »

Contexte

Cette formation s'inscrit dans le cadre du cycle de formation destiné aux collectivités territoriales membres du club national EcoQuartier 2011. Dans la continuité du groupe de travail 2010 « l'EcoQuartier, levier vers la ville durable », cette formation répond aux attentes, exprimées notamment par les membres de ce groupe, d'**aller plus loin sur les démarches et outils de planification en œuvre dans les EcoQuartiers** de rencontrer les porteurs de projet et leurs réalisations

Objectifs

Face aux nouvelles ambitions affirmées par le Grenelle de l'Environnement et aux aspirations des citoyens et des élus en termes de développement durable, l'aménagement de la cité apparaît comme un enjeu primordial.

Or, le droit de l'urbanisme s'est étoffé au fil des années au point de rendre très complexe et longue l'émergence des projets urbains.

Les règles d'urbanisme constituent un mille-feuille administratif lourd (nombre de procédures) et fragile (juridiquement) à la fois (SCOT, PLU, PLH, PDU, préemption, expropriation...).

Confrontées à une multiplicité d'enjeux liés à l'articulation des échelles spatio-temporelles, **comment les villes inscrivent-elles, dans le long terme, le développement de leur territoire et leurs projets d'aménagement ?**

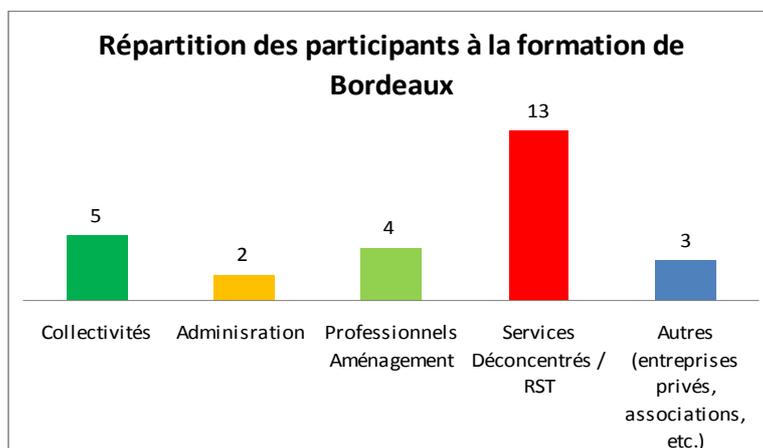
Il s'agit au cours de ce cycle de formation, de mettre en lumière **les pratiques actuelles relatives à la planification et au développement durable**, d'échanger, de partager avec les décideurs locaux des **informations sur leurs méthodes et de fournir des outils**.

Ce cycle est l'occasion de participer à une visite guidée des nouveaux quartiers Bastide Niel, Bassins à Flot et la restructuration des quais de la Garonne à Bordeaux.

Retour des participants

Organisée et animée par le CETE du Sud-Ouest la formation a réuni 27 participants.

Les participants ont été globalement satisfaits par la formation. Ils ont souligné la qualité et la complémentarité des intervenants ainsi que l'intérêt des visites de terrain jugées dynamiques et concrètes. Ils ont également apprécié l'interactivité et les échanges avec les participants. Certains auraient néanmoins apprécié des temps d'échange plus long et davantage de distinction entre les aspects techniques et politiques.



III. Bilan du cycle Production

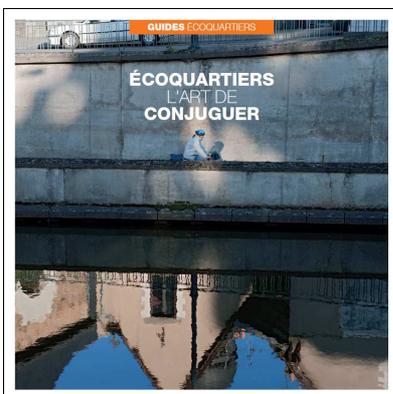
Afin de compléter le corpus méthodologique autour des EcoQuartiers à mettre à disposition des collectivités du Club National EcoQuartier, le ministère a initié en 2011 six groupes de production dont l'objectif est de produire des fascicules pédagogiques avec des préconisations opérationnelles à destination des collectivités du Club.

Sur la base de l'étude qualitative lancée auprès des collectivités fin 2010, 6 thèmes d'intérêt ont été identifiés à approfondir dans le cadre de ces groupes. Chaque groupe est co-piloté avec un partenaire :

1. **Évaluation** avec la CDC
2. **Montage financier** avec Terridev
3. **Les métiers des réseaux urbains** avec la FEDEPL
4. **Appropriation par les habitants** avec l'USH
5. **Biodiversité** avec la FNPNR
6. **Conception des espaces publics** avec le CERTU

Ces groupes composés d'experts (ministère et externes) et de collectivités, se sont réunis durant 3 à 4 séances en 2011.

Les fascicules pédagogiques issus de ces groupes, financés par la CDC, seront publiés et mis à disposition des collectivités au premier semestre 2012. Ces guides seront publiés dans le même format de collection que « *EcoQuartiers : l'Art de conjuguer* » paru fin 2011.



2.1.1 FONDER SON PROJET

Comme tout projet, celui d'un éco-quartier doit s'appuyer sur des fondations solides : identification des besoins du moment, compréhension de l'état présent, identification des grandes priorités, des possibilités d'évolutions. Autant de réflexions d'abord et surtout politiques.

• Un enjeu pour la ville
Quel est le projet d'aménagement, de projet d'habitat ? Associer toutes les compétences (économiques, environnementales, sociales et culturelles). Le rôle des élus locaux est primordial pour la ville comme un levier de développement. Elle passe par une analyse de l'existant (état présent, identification des grandes priorités, des possibilités d'évolutions). Autant de réflexions d'abord et surtout politiques.

• La vie de la ville
Construction et ville urbaine. L'habitat est un enjeu central de la vie, une seule voie d'être durable. Une ville est durable, complémentaire ou complémentaire au territoire qui génère des équipements publics (écoles, espaces verts, hôpitaux, bibliothèques, etc.). Pour garantir un village de demain et donc ses habitants, il faut penser à l'habitat indépendant dans la ville. Une ville est durable, complémentaire ou complémentaire au territoire qui génère des équipements publics (écoles, espaces verts, hôpitaux, bibliothèques, etc.). Pour garantir un village de demain et donc ses habitants, il faut penser à l'habitat indépendant dans la ville.

• La grille de la ville
Construction et ville urbaine. L'habitat est un enjeu central de la vie, une seule voie d'être durable. Une ville est durable, complémentaire ou complémentaire au territoire qui génère des équipements publics (écoles, espaces verts, hôpitaux, bibliothèques, etc.). Pour garantir un village de demain et donc ses habitants, il faut penser à l'habitat indépendant dans la ville.

2.1.2 LE PROJET POLITIQUE

« Projets » de grandes masses, puis formes secondaires, de construction avec un seul maître d'ouvrage. L'habitat, selon son type, son contexte, ses caractéristiques, nécessite d'être traité différemment. Si l'on est choisi par une collectivité pour effectuer des études et/ou pour concevoir les opérations futures, il faut que l'on ait, dans une certaine mesure, une certaine maîtrise de la programmation urbaine. Les éco-quartiers nécessitent un support idéal à l'urbanisme.

• Fixer les priorités
En termes d'habitat, « l'habitat n'est pas un objet en soi », mais bien un moyen de projet et de travail. Si l'on est choisi par une collectivité pour effectuer des études et/ou pour concevoir les opérations futures, il faut que l'on ait, dans une certaine mesure, une certaine maîtrise de la programmation urbaine. Les éco-quartiers nécessitent un support idéal à l'urbanisme.

• La vie de la ville
Construction et ville urbaine. L'habitat est un enjeu central de la vie, une seule voie d'être durable. Une ville est durable, complémentaire ou complémentaire au territoire qui génère des équipements publics (écoles, espaces verts, hôpitaux, bibliothèques, etc.). Pour garantir un village de demain et donc ses habitants, il faut penser à l'habitat indépendant dans la ville.

2.2.2 CHOISIR LES BONS OUTILS

Mettre son bon sens, c'est maîtriser sa croissance et son évolution. C'est pour permettre aux élus de disposer d'outils efficaces qui les aident à mieux comprendre et renforcer et simplifier la suite du Grenelle Environnement. Le comité de pilotage des éco-quartiers symbolisent fortement la reconquête de la ville et la « compacité » urbaine.

• Limiter l'étalement
L'étalement urbain est un enjeu majeur de l'habitat et de l'urbanisme. Il est essentiel de limiter l'étalement urbain et de garantir la densité de la ville et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Grenelle Environnement, Les lois Grenelle I et II donnent des outils de planification pour l'habitat. Les Directives Territoriales d'Aménagement et de Développement Durables (DTAD), les SCOT (Schémas de Cohésion Territoriale) et les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) sont des outils essentiels pour la planification des espaces publics et des équipements publics. Le comité de pilotage des éco-quartiers symbolisent fortement la reconquête de la ville et la « compacité » urbaine.

2.2.3 LE BUDGET POLITIQUE

• Renforcer la continuité
La continuité est un enjeu central de la vie, une seule voie d'être durable. Une ville est durable, complémentaire ou complémentaire au territoire qui génère des équipements publics (écoles, espaces verts, hôpitaux, bibliothèques, etc.). Pour garantir un village de demain et donc ses habitants, il faut penser à l'habitat indépendant dans la ville.

• Reconquérir la ville
La reconquête de la ville est un enjeu central de la vie, une seule voie d'être durable. Une ville est durable, complémentaire ou complémentaire au territoire qui génère des équipements publics (écoles, espaces verts, hôpitaux, bibliothèques, etc.). Pour garantir un village de demain et donc ses habitants, il faut penser à l'habitat indépendant dans la ville.

Grenelle 2 : renforcer l'efficacité
Le Grenelle 2 est un enjeu central de la vie, une seule voie d'être durable. Une ville est durable, complémentaire ou complémentaire au territoire qui génère des équipements publics (écoles, espaces verts, hôpitaux, bibliothèques, etc.). Pour garantir un village de demain et donc ses habitants, il faut penser à l'habitat indépendant dans la ville.

Groupe 1 : L'Évaluation des projets d'EcoQuartier



Enjeux/Problématique

Comme l'illustre le succès des deux appels à projets EcoQuartier et des agendas 21, de nombreuses collectivités françaises témoignent d'une **volonté forte pour définir et mettre en œuvre un développement équilibré de leur territoire** s'inscrivant dans les principes du développement durable.

C'est dans ce contexte qu'une grille EcoQuartier, élaborée par le ministère et ses partenaires pour le lancement du premier appel à projet en 2009 et modifiée pour celui de 2011, a été proposée aux collectivités en vue d'analyser leurs projets d'aménagement. La légitimité d'une telle démarche se fonde sur la **capacité à démontrer, de la façon la plus fiable possible, que les résultats obtenus par la mise en application de ce référentiel sont à la hauteur des attentes de tous les acteurs**, qu'il s'agisse des élus, des habitants ou des acteurs économiques et sociaux du quartier.

S'il existe déjà de nombreux outils d'évaluation, parfois étayés par des séries d'indicateurs, **aucun de ces outils n'est spécifiquement adapté au cas d'un EcoQuartier, ni ne couvre l'ensemble des champs investis** par la grille EcoQuartier.

Objectifs

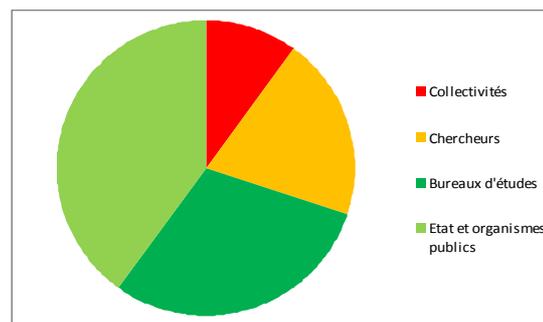
L'objectif de ce guide est de **donner des orientations méthodologiques pour la mise en œuvre d'une évaluation d'EcoQuartier, valables quel que soit le porteur de la démarche et quel que soit le contexte local**. Le guide n'a ainsi pas pour vocation à définir les indicateurs à utiliser, qui dépendent des objectifs de l'évaluation, des moyens à disposition et des enjeux du territoire.

Le fascicule présentera les **principes directeurs pour mettre en place une évaluation, et donnera des exemples de démarches d'évaluation en France et des critères utilisés**. Des pistes de réflexion sont également proposées autour des principes fondamentaux qui constituent un EcoQuartier et de leur évaluation.

Ce travail de recherche et définition des indicateurs fera l'objet de réflexions complémentaires en 2012

Composition du groupe de production

Co-piloté par la Caisse des Dépôts et par le MEDDTL, le groupe rassemble également des chercheurs sur le thème de la ville durable, des collectivités et des bureaux d'étude.



Groupe 2 : Aide au montage financier d'opérations d'EcoQuartier



Enjeux/Problématique

L'une des caractéristiques des opérations publiques d'aménagement en France est qu'elles présentent le plus souvent **des bilans d'aménagement, où recettes et dépenses ne trouvent pas leur point d'équilibre**, obligeant in fine les collectivités à augmenter leur participation. Avec l'émergence récente des EcoQuartiers dans le paysage de l'aménagement, **les repères et les références traditionnels des maîtres d'ouvrage se trouvent remis en question**.

En effet, **les EcoQuartiers sont des opérations particulièrement ambitieuses en matière de développement durable**. Or, les données financières figurant dans les dossiers des appels à projets « EcoQuartier 2009 » et « EcoQuartier 2011 » révèlent que **répondre aux exigences du développement durable pouvait dégrader fortement les bilans** tels qu'ils sont classiquement constitués (et appréhendés) en recettes et en dépenses.

Il s'avère en vérité que **l'approche financière classique de l'aménagement ne semble aujourd'hui plus refléter entièrement les spécificités de ces opérations**. En effet, les bilans d'aménagement relèvent « exclusivement » d'une mesure d'une activité économique, l'aménagement, alors que **l'EcoQuartier s'appuie également sur une série d'actions publiques ayant des coûts** (déséquilibres structurels de l'opération, réalisation de politiques sectorielles de la collectivité...), **mais également des gains, monétarisables directement** (recettes fiscales, économie de gestion...) **ou indirectement** (bien être, réduction des GES, modification de l'image de la ville, effet levier). Afin d'aider les collectivités à appréhender de manière globale et systémique la réalité financière de ces opérations, et de les aider au mieux dans leurs décisions d'investissement, le ministère a mis en place un groupe de travail pour réfléchir à ce sujet.

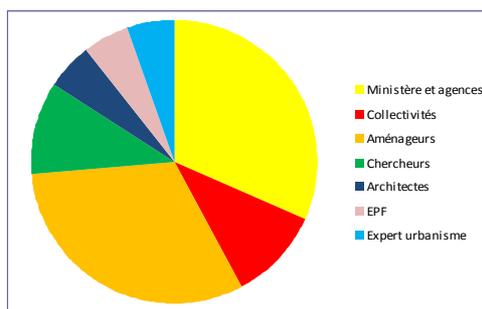
Objectifs

Le groupe a développé **un outil d'aide à la décision, appelé « plan d'investissement durable », qui permet d'analyser et de mieux piloter le financement des EcoQuartiers**. Les résultats des travaux menés entre mars et octobre 2011 sont présentés dans un fascicule. L'enjeu est de clarifier les coûts et d'explicitier les choix financiers qui s'offrent aux politiques.

Pour appuyer cette démonstration, la méthodologie proposée se base sur une grille d'analyse qui se structure autour des 20 ambitions de la grille de l'appel à projets « EcoQuartier 2011 ». L'outil sera testé au premier semestre 2012.

Composition du groupe de production

Le groupe de production piloté par le ministère et Terridev (expert en urbanisme) a associé une vingtaine de participants (collectivités, aménageurs, chercheurs, agences de l'Etat...)



Groupe 3 : Réseaux urbains dans les EcoQuartiers



Enjeux/Problématique

En milieu urbain, les services et facilités résultants des réseaux urbains sont souvent considérés comme acquis. Ils sont le reflet de l'attente d'un certain niveau de confort de la part des habitants sur un espace aménagé. Cette attente, qui s'appuie sur l'usage de ces réseaux se traduit pour les élus et les gestionnaires des villes par une certaine préoccupation, tant **la conception, le fonctionnement et la gestion des réseaux urbains peuvent s'avérer complexes et lourds à porter.**

En effet, les élus et gestionnaires de la ville doivent au travers de leurs politiques d'urbanisme, **anticiper les évolutions du territoire, les besoins des usagers, ainsi que les attentes environnementales.** Il faut pour cela que l'ensemble des acteurs concernés par les réseaux puissent dialoguer afin de les articuler au mieux entre eux dans une stratégie transversale et globale et proposer des réseaux adaptés au territoire (éviter le sous dimensionnement, mais aussi le surdimensionnement en conservant une marge d'adaptabilité des réseaux).

Les **réseaux urbains doivent interagir au sein d'un véritable système, tant fonctionnel qu'opérationnel, et doivent permettre d'anticiper les besoins de demain** afin d'aller vers la ville durable.

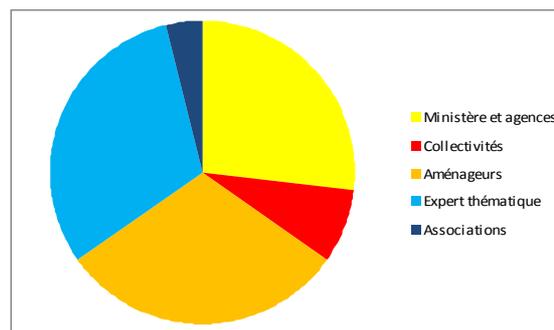
Objectifs

L'objectif de ce groupe de travail est d'apporter des éléments de contexte et de méthodologie sur chacun des réseaux urbains afin d'éclairer les décideurs locaux dans leurs choix.

Outre des principes directeurs communs à l'ensemble des réseaux, le fascicule se présentera sous la forme de **chapitres spécifiques à chaque réseau.** Chacun apportera des **éléments de méthodologie, des bonnes pratiques et des éléments de réponse aux questions incontournables sur le sujet.** Les interactions entre différents types de réseaux et leur nécessaire articulation seront également mises en avant.

Composition du groupe de production

Les domaines balayés par les réseaux urbains étant très larges et faisant appel à des compétences bien spécifiques dans chaque domaine, le groupe de production a donc fait appel à de nombreux experts, à la fois de grandes entreprises (ERDF, VEOLIA, GRDF..), de bureaux d'études spécialisés et d'agences et services de l'Etat (ADEME, CETE). De plus, afin d'élargir les points de vue et de mieux répondre aux attentes des destinataires de ce guide, des collectivités ont aussi été associées au groupe de production.



Gruppe 4 : L'appropriation dans les EcoQuartiers



Enjeux/Problématique

La question de l'appropriation est souvent considérée comme un indicateur de réussite d'un projet et du bon fonctionnement d'un lieu de vie notamment par les collectivités locales et les gestionnaires des territoires concernés. En ce sens, un quartier sera perçu comme approprié s'il s'est bien commercialisé, si les espaces offerts sont suffisamment investis (sans être confisqués par certains groupes sociaux), et si les occupants se déclarent satisfaits de leur habitat, voire s'il est désirable pour ceux qui n'y habitent pas.

L'EcoQuartier est considéré comme un laboratoire pour un aménagement durable, destiné à promouvoir une ville plus agréable à vivre pour ses usagers et ses habitants. En effet, une densité accrue (la ville compacte) et une technologie croissante (VMC double flux, etc.) caractéristiques des EcoQuartiers posent la question de l'acceptation de ces nouvelles contraintes par les citoyens. Aujourd'hui, l'appropriation est au cœur du nouveau modèle EcoQuartier à inventer.

Objectifs

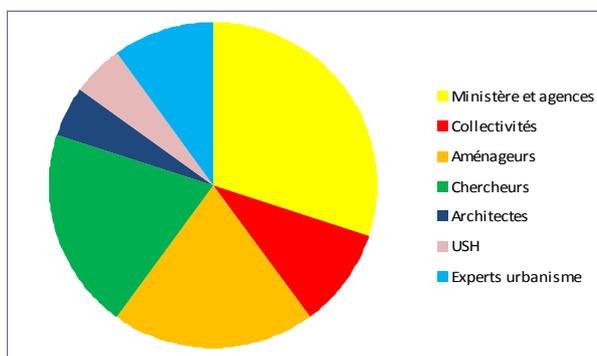
Les objectifs du groupe à travers le fascicule consistent à clarifier la notion d'appropriation et expliquer les enjeux de l'appropriation dans un EcoQuartier, mais également à identifier des éléments favorables à l'appropriation et des points de vigilance dans un EcoQuartier

Le fascicule se présentera sous la forme d'un dossier avec une synthèse des éléments clés et des articles rédigés par les participants du groupe de production.

Composition du groupe de production

Conscient que les organismes bailleurs sociaux ont une expérience du sujet (gestion urbaine de proximité, quartiers ANRU, etc..) et qu'ils constituent l'un des acteurs majeurs dans la vie des quartiers en général, le ministère a souhaité mettre en place un groupe de réflexion en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat pour approfondir cette thématique.

Ce groupe composé d'une quinzaine de personnes (ministère, centres d'études techniques, USH, chercheurs, sociologues), s'est réuni lors de 4 sessions pour produire le fascicule.



Groupe 5 : Biodiversité dans les EcoQuartiers



Enjeux/Problématique

Au cours des dernières décennies, **l'étalement urbain a fragmenté et fait disparaître une quantité importante d'espaces naturels**, principaux supports de la biodiversité animale et végétale. Par ailleurs, on assiste à une **demande croissante de la part des citoyens à vivre dans des villes plus vertes**, où la biodiversité a toute sa place.

Or, le tissu urbain et périurbain existant est formé d'espaces présentant des potentiels importants en matière de biodiversité. Espaces verts publics, cours d'immeubles (logement social ou copropriété), jardins partagés, jardins individuels forment un archipel d'**espaces propres à revaloriser la nature en ville et où peut parfois s'exprimer la biodiversité** si des modes de gestions ou des mesures d'adaptation le permettent. Ce type d'actions dépend d'une multitude d'acteurs publics et privés : collectivités, associations, copropriétaires, bailleurs, entreprises.

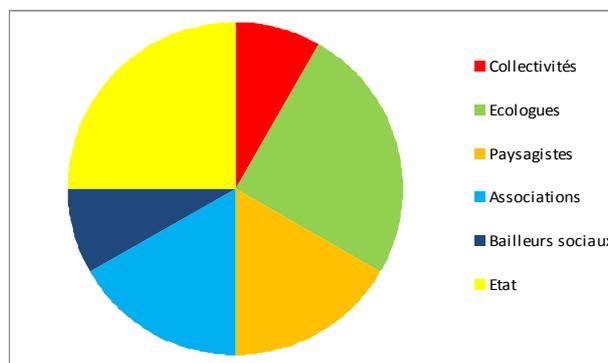
Objectifs

Le groupe a identifié un certain nombre d'**outils et de démarches à différentes échelles permettant d'intégrer la biodiversité urbaine à la logique de la ville durable**. Le fascicule sera construit de la façon suivante :

- Une typologie des espaces urbains, pour lesquels les réflexions sont plus ou moins avancées en matière d'intégration de la biodiversité. **Pour chaque type d'espaces, des retours d'expériences, des recommandations pratiques ou d'éléments de réflexion** sont proposés.
- **Des principes et démarches à mettre en place à l'échelle du quartier.**
- Une dernière partie consacrée à **la sensibilisation et la formation, outils d'accompagnement indispensables** à une meilleure intégration de la biodiversité ou de la nature en ville.

Composition du groupe

Le groupe a rassemblé des représentants de collectivités, des paysagistes, des écologues, des agents des services de l'Etat, ainsi que diverses associations travaillant sur des sujets tels que le développement territorial, les copropriétés ou la gestion des espaces verts.



Groupe 6 : Conception et qualité des espaces publics



Enjeux/Problématique

L'EcoQuartier répond à la prise de conscience d'une nécessité d'être économe, car les ressources sont épuisables, qu'elles soient foncières, biologiques ou économiques,...

L'intensité urbaine avec laquelle se doivent d'être réalisés les EcoQuartiers passe par plus de compacité des formes urbaines. Or il n'y a pas de densité possible et acceptable sans espace public de qualité.

Aujourd'hui, **les espaces publics ne sont pas toujours aménagés avec une vision d'ensemble et sont trop souvent la résultante d'aménagements au coup par coup**, sans cohérence globale. Dominés par une approche fonctionnelle et des contraintes liées à l'automobile, **ces espaces apparaissent trop souvent comme résiduels et sans véritable statut.**

Élément à part entière du plan de composition urbaine et de valorisation foncière, **l'espace public est un élément fondateur du projet d'aménagement**, garant d'une intégration réussie et de continuités urbaines évidentes avec l'environnement, mais aussi d'une meilleure qualité de cadre de vie pour les habitants. En cela, **la qualité de sa conception doit être un élément incontournable dans l'élaboration des EcoQuartiers et doit constituer le socle commun pour tout projet d'aménagement.**

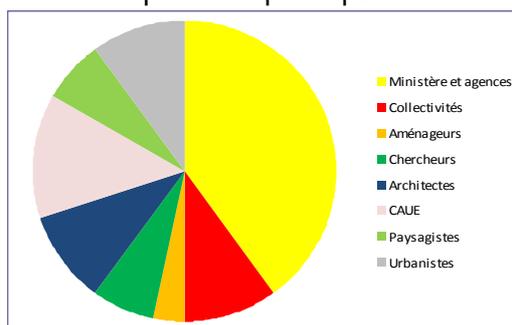
Objectifs

Les objectifs du groupe sont de **rappeler les fondamentaux de la conception des espaces publics et les innovations présentes au sein des projets d'EcoQuartiers**, et les présenter à travers des exemples réalisés de qualité.

Le fascicule est construit autour de vingt questions majeures illustrées articulées autour de 6 thématiques ou clés d'entrée pour la conception de ces espaces publics : **l'armature urbaine / le paysage / les lieux de nature / les lieux de mobilité / les lieux de sociabilité / les lieux de créativité et d'innovation technique.**

Composition du groupe

Piloté par le ministère, le CERTU et en association avec la FNCAUE, le groupe de production a accueilli une trentaine de participants. Des experts du ministère (administration centrale et réseau scientifique et technique) et des agences nationales (ADEME/CSTB), des paysagistes et des architectes ont été associés pour décrypter plusieurs projets présentés par les collectivités et les concepteurs (urbanistes, architectes, paysagistes) et en tirer les enseignements en matière de conception d'espaces publics.



IV. Enquête de satisfaction

Début Octobre 2011, le ministère a missionné Capgemini Consulting pour réaliser une enquête de satisfaction sur le Club National EcoQuartier. Un questionnaire a été envoyé aux membres du Club national EcoQuartier et aux correspondants Ville Durable en DREAL afin de recueillir leurs avis sur le Club national EcoQuartier 2011 et leurs préconisations pour améliorer son fonctionnement en 2012.

Sur les 160 collectivités membres, 63 réponses ont été obtenues soit près d'un tiers d'entre-elles correspondant à tous les types de collectivités (22 grandes villes, 16 villes moyennes, 18 petites villes et 7 communes rurales).

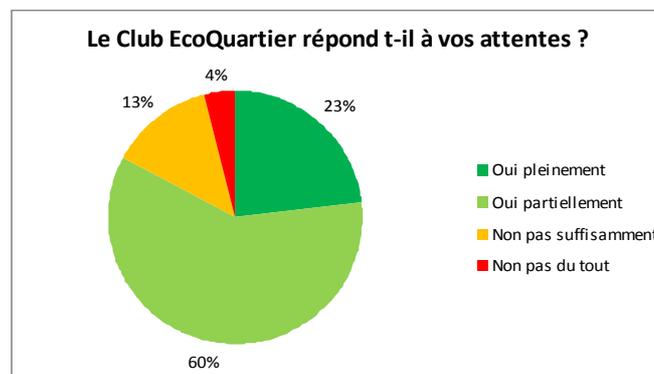
Les correspondants Ville Durable qui jouent un rôle majeur au niveau local en tant que relais de la démarche nationale, nous ont également livré leurs avis et propositions. Les résultats recueillis, très riches, ont permis d'alimenter la réflexion sur l'évolution du club en 2012.

I. RETOUR SUR LE FONCTIONNEMENT DU CLUB NATIONAL ECOQUARTIER 2011

1. Retour des membres du club sur le fonctionnement du Club 2011

- Les membres du Club ont en majorité apprécié le fonctionnement du Club National EcoQuartier en 2011

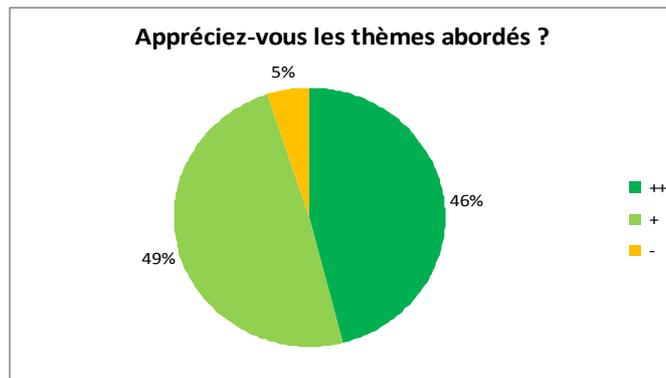
Les répondants déclarent à 83% que le Club national EcoQuartier répond à leurs attentes.



L'intérêt des thématiques traitées dans le cadre du Club est confirmé par les collectivités même si certaines ont souligné la diversité des membres et par conséquent l'hétérogénéité des préoccupations

Les thématiques abordées au sein du Club ont répondu aux attentes de la plupart des collectivités qui les ont considérées proches de leurs préoccupations.

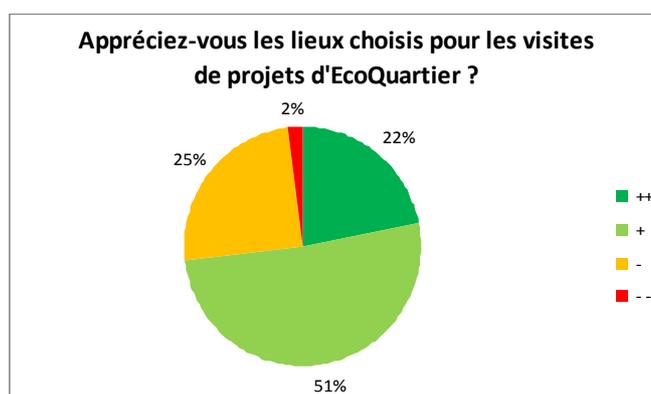
Néanmoins du fait de l'hétérogénéité des communes, certaines petites collectivités ont jugé que les réflexions étaient trop axées sur les villes et pas suffisamment sur les problématiques du milieu rural. D'autres au contraire ont estimé que les réflexions étaient trop axées sur les petites communes et peu adaptées aux grandes agglomérations. Certaines collectivités avec une démarche avancée, ont également jugé les thématiques traitées dans certains cas trop basiques et pas suffisamment axées sur leurs problématiques opérationnelles.



La fréquence des événements convient à la majeure partie des collectivités mais les lieux choisis souvent trop éloignés ont freiné la participation de certaines

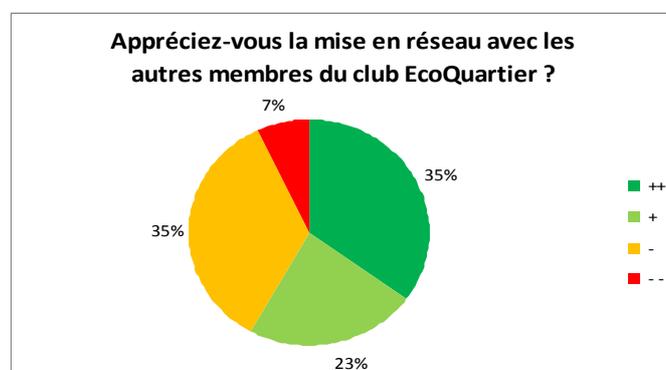
Les conférences et formations ont intéressé les collectivités et la fréquence de celles-ci convient dans l'ensemble.

Néanmoins si les collectivités comprennent l'intérêt de faire des événements sur l'ensemble du territoire français, les lieux choisis souvent éloignés ont souvent constitué un obstacle pour y assister. Ainsi, bon nombre de collectivités n'ont pas pu assister aux événements autant qu'elles l'auraient souhaité.

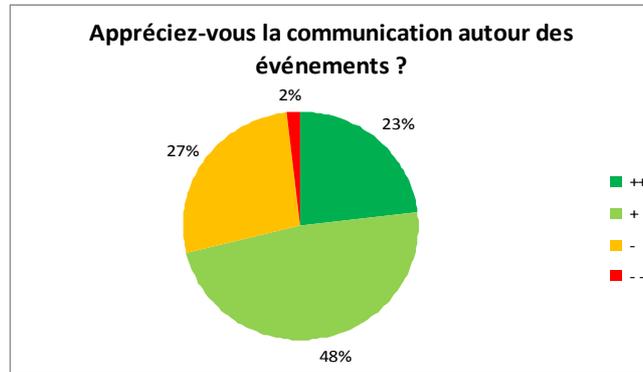


L'aspect mise en réseau des collectivités du Club et la communication autour des événements pourraient être améliorée

La mise en réseau des collectivités n'est pas suffisante pour 42% des sondés. Certains proposent de réaliser un forum en ligne et de privilégier des rencontres réunissant moins de participants pour faciliter les échanges.



La communication autour des événements pourrait également être améliorée en prévenant plus en amont les membres de la tenue de ces journées.

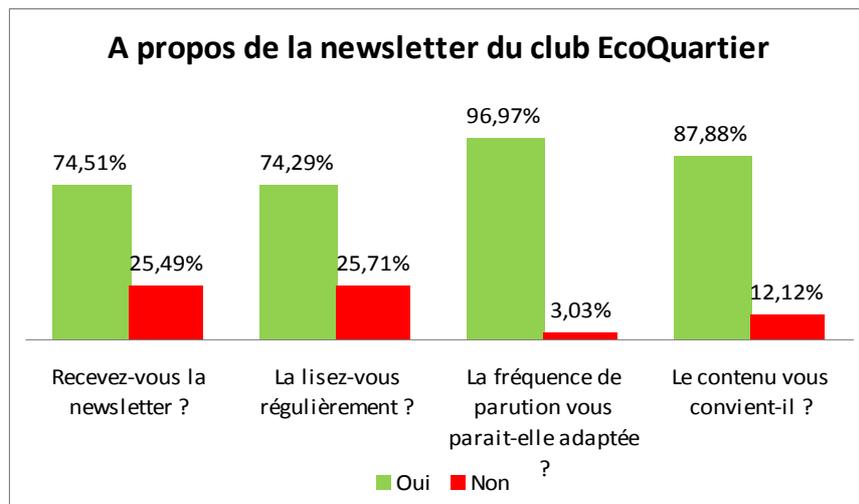


Sur les aspects communication et outils du Club, si la lettre d'information (« newsletter ») EcoQuartier est appréciée le site extranet quant à lui pourrait être amélioré

Tout au long de l'année, les membres du Club ont été destinataires de lettres d'information mensuelles traitant :

- des sujets relatifs aux EcoQuartiers
- des démarches connexes : Ecocité, cadre ville durable européenne, etc.
- des retours sur les évènements du Club

La newsletter EcoQuartier est lue régulièrement par 75% des répondants et ses contenus correspondent aux attentes (88% de satisfaction). Sa fréquence de parution (mensuelle) est également satisfaisante pour la quasi-totalité des répondants.



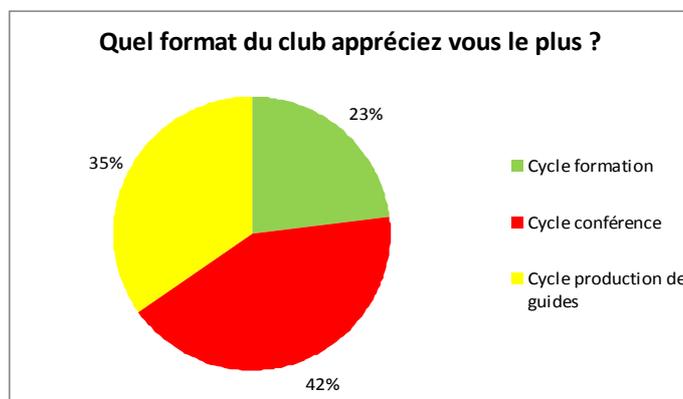
L'extranet dans son format 2011 est peu utilisé par les membres, en effet seuls 32% des répondants déclarent l'utiliser régulièrement, même si plus de 50% des répondants trouvent le site Extranet adapté à leurs préoccupations. Certains déplorent la difficulté d'accès liée à la saisie de l'identifiant et du mot de passe génériques, la fréquence de mise à jour du site et le manque d'informations en lien avec les territoires stratégiques.

Certains préconisent la mise en place d'un forum ou d'une plate-forme de dépôt et d'échange plus simple des documents pour enrichir et dynamiser l'extranet.

(ndlr : les commentaires portent sur une ancienne version de l'extranet. Un nouveau site Extranet, plus riche en termes de contenus et axé sur le référentiel EcoQuartier 2011 a été mis en ligne pour l'annonce du Palmarès EcoQuartier le 30 novembre 2011).

- **L'ensemble des cycles a été apprécié par les membres du club**

L'ensemble des cycles a été apprécié par les membres du club avec tout de même une préférence pour le cycle de conférence, 42% des répondants le plaçant en première position.



Appréciation du cycle conférence

Le cycle conférence a été particulièrement apprécié, les membres jugeant au-delà des thèmes traités et de la qualité des intervenants qu'il y avait un bon équilibre entre apport théorique et visite pratique.

Certains estiment qu'il serait intéressant de laisser davantage de place aux réactions de la salle voire de les solliciter davantage.

Appréciation du cycle formation

Les thèmes des formations ont été appréciés mais certains regrettent qu'il y ait eu trop peu d'élus présents.

Appréciation du cycle production

Globalement les thèmes abordés par les groupes de production intéressent les collectivités. Les groupes conception des espaces publics et montage financier se dégagent particulièrement.

2. Retour des DREAL sur le fonctionnement du Club 2011

- **Les correspondants Ville Durable sont pour la plupart satisfaits du Club National EcoQuartier 2011**

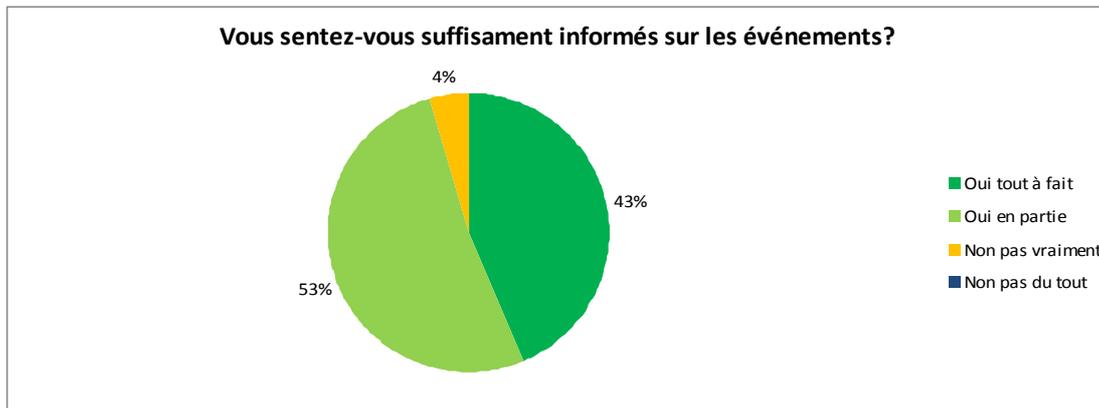
Les correspondants Ville Durable sont dans l'ensemble plutôt intéressés par les évènements du Club mais ne sont pas toujours en mesure d'y assister

Les correspondants Ville Durable ont dans leur grande majorité participé à au moins une conférence EcoQuartier (73%) et se déclarent tous satisfaits des sujets traités. Les visites jugées pédagogiques ont été particulièrement appréciées.

Tout comme pour les collectivités, la distance explique la non participation à tous les manifestations du club. Quelques problèmes également de financement de déplacements ont été notés.

Les correspondants Ville Durable s'estiment bien informés des évènements du club

De manière générale, les correspondants Ville Durable estiment qu'ils sont bien informés de l'ensemble des évènements en lien avec les EcoQuartiers.



Le Club national EcoQuartier répond globalement aux attentes mais les correspondants Ville Durable rencontrent des difficultés à mobiliser certaines collectivités pour les événements nationaux

Les DREAL estiment que trop peu de petites collectivités participent aux événements nationaux principalement du fait de l'éloignement des lieux des événements et dans certains cas du manque de moyens pour se déplacer. C'est particulièrement le cas pour les collectivités des DOM. Un deuxième facteur d'explication se trouve dans le fait que les thématiques abordées ne concernent pas suffisamment le monde rural ni les DOM TOM, comme les petites collectivités l'ont souvent fait remarquer dans le questionnaire.

- **La plupart des correspondants Ville Durable ont initié une dynamique locale autour des EcoQuartiers mais estiment qu'il existe des freins au développement des EcoQuartiers dans leur région**

Les correspondants Ville Durable saluent le dynamisme de la démarche nationale et ont mené un certain nombre d'actions au niveau local en lien avec les EcoQuartiers en 2011

Les correspondants estiment que la démarche nationale est motivante pour la mise en place de l'animation locale et permet d'attirer davantage d'élus. Ils ont organisé des événements locaux en lien avec les EcoQuartiers (détaillés dans la partie III du rapport). Ceux-ci prennent différentes formes :

- animation de clubs EcoQuartiers régionaux
- organisation de visites d'EcoQuartiers de la région
- animation d'ateliers thématiques
- organisation de rencontres entre élus et professionnels experts

80% d'entre eux ont communiqué auprès des collectivités sur les événements du club national EcoQuartier. En retour, ils n'ont été que peu sollicités par les collectivités de leur région sur le sujet (23%).

Les ¾ des correspondants Ville Durable estiment qu'il existe des freins au développement d'EcoQuartiers dans leur région

75% des correspondants pensent qu'il existe des freins au développement des EcoQuartiers dans leur région. Plusieurs raisons ont été évoquées dont :

- Le manque de moyens financiers et la faible maîtrise du foncier des collectivités
- La faiblesse des maîtrises d'ouvrages et le manque de compétences d'ingénierie en urbanisme durable
- Le besoin de sensibiliser encore les élus, services techniques et habitants aux enjeux de l'aménagement durable
- Le manque d'organisation et de coordination entre les acteurs du territoire pour se lancer dans des démarches d'EcoQuartier
- Le problème d'acceptation du concept d'EcoQuartier jugé réducteur par certaines

II. PRECONISATIONS D'ÉVOLUTIONS DU CLUB

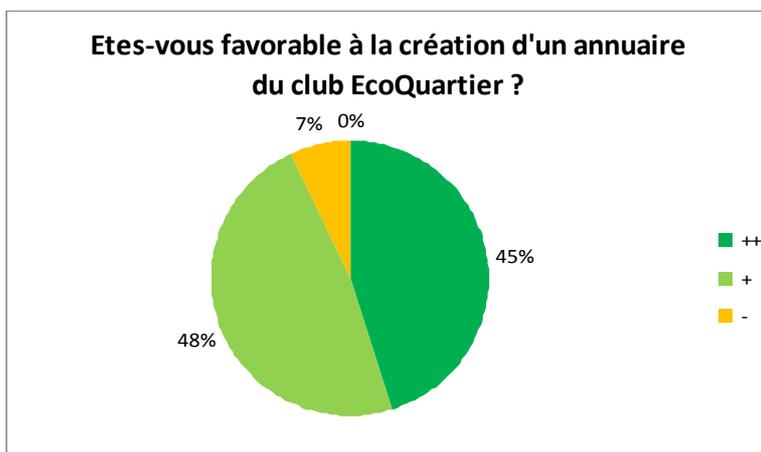
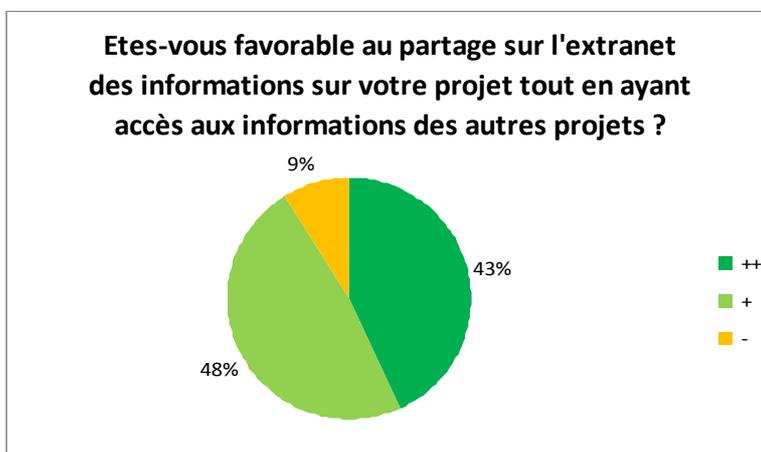
1. Préconisations sur le format du Club National EcoQuartier

- Des évolutions de format sont préconisées par les collectivités

Étendre la mise en réseau des membres

Certaines collectivités souhaiteraient être davantage mises en réseau. Elles se déclarent favorables à l'idée de partager des informations sur leur projet ainsi que leurs coordonnées sur l'extranet et de les mettre à disposition des autres membres du club. Certaines souhaitent également la mise en place d'un forum de discussion et d'une plate-forme de dépôt de fichiers sur le réseau.

Certaines collectivités souhaitent également ouvrir davantage le Club à d'autres acteurs intervenant dans les EcoQuartiers (maîtrise d'œuvre, bailleurs, promoteurs...) pour bénéficier également de leur retour d'expérience.

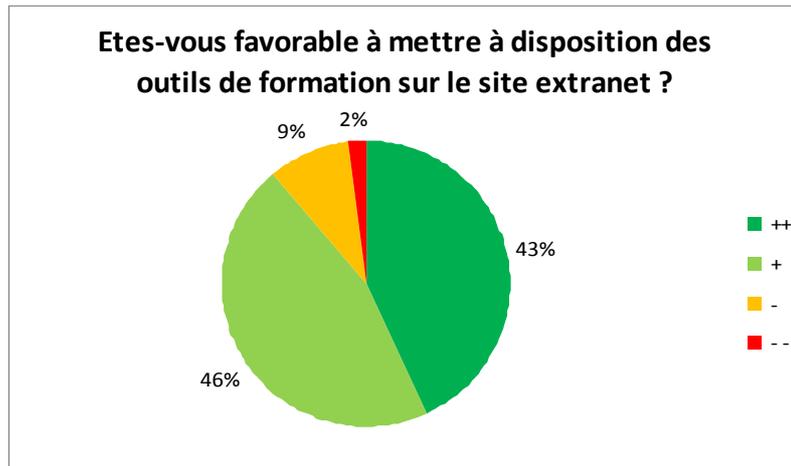


Régionaliser les rencontres pour faciliter l'accès et davantage contextualiser les thématiques traitées

Les collectivités sont favorables à une régionalisation de certains événements du Club ce qui leur permettrait à la fois d'y accéder facilement mais également de renforcer la contextualisation des thématiques traitées et ainsi de mieux s'adapter à leurs préoccupations.

Mettre à disposition plus d'outils sur intranet et notamment des kits d'auto-formation

Les collectivités sont favorables à la mise à disposition de davantage d'outils sur l'extranet et notamment de kits d'autoformations.

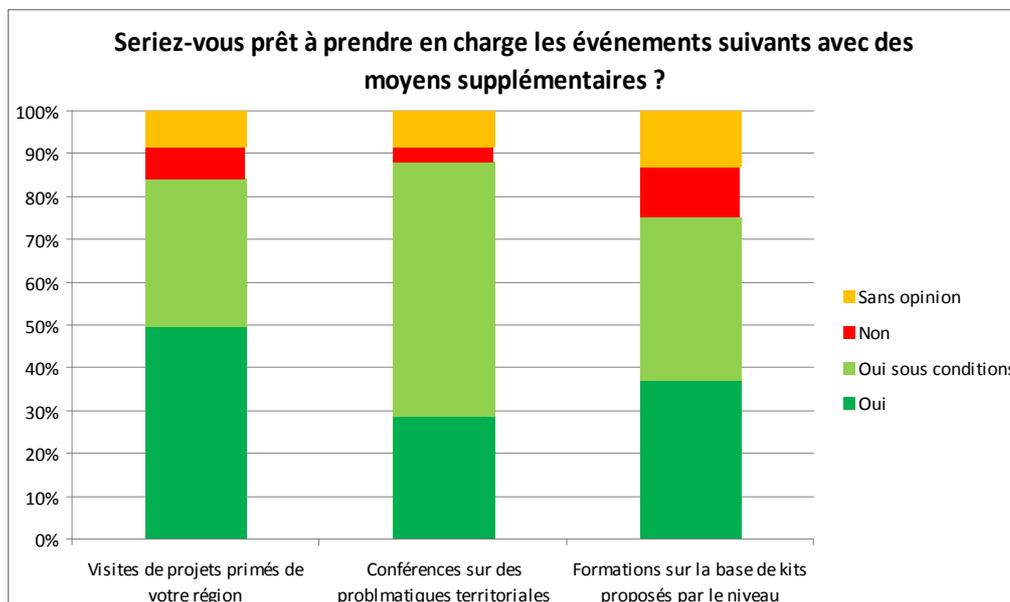


- Des évolutions de format sont souhaitées par les correspondants Ville Durable

Régionaliser une partie des évènements EcoQuartier pour un meilleur accès des collectivités

Les correspondants Ville Durable estiment que régionaliser une partie des évènements permettrait d'augmenter la fréquentation des collectivités. Néanmoins, il leur semble important de maintenir également une animation nationale.

Ils sont favorables à prendre en charge plus d'évènements du club localement (visites, conférences, formation).



Néanmoins pour assurer le bon fonctionnement de ces évènements et une bonne prise en charge, des demandes ont été exprimées en termes de :

- moyens humains et financiers pour leur organisation
- définition d'une feuille de route stipulant le positionnement/ missions des CETE et des DREAL
- reconnaissance du référent EcoQuartier en tant que tel dans sa structure (avec une lettre de mission par exemple)
- mise à jour régulière du site intranet afin de disposer de ressources plus nombreuses (notamment pour des formations)

Par ailleurs, les correspondants préconisent de réaliser aussi systématiquement des visio-conférences pour les rencontres nationales.

Assurer une bonne intégration des nouveaux membres du Club suite au 2ème appel à projets EcoQuartier

Selon les correspondants, un des enjeux clés de 2012 sera d'intégrer les nouveaux membres issus de l'appel à projets EcoQuartier.

Donner encore davantage la parole aux élus dans le cadre du Club

Certains estiment que les retours d'élus sont primordiaux dans le cadre du Club et qu'il faudrait s'assurer de la présence d'un ou plusieurs élus à chaque rencontre du Club National EcoQuartier.

Proposer des formations dédiées aux DREAL pour les aider dans leur accompagnement local

Certains correspondants souhaiteraient bénéficier de formations et de davantage de retours d'expériences d'autres DREAL pour accompagner au mieux les collectivités dans le cadre de leurs ateliers locaux.

2. Propositions de thématiques à traiter dans le cadre du Club National EcoQuartier

Le questionnaire a permis de recueillir les propositions des collectivités et des correspondants Ville Durable sur les thématiques qu'ils aimeraient voir aborder en 2012 dans le cadre du Club.

Les propositions peuvent être regroupées en 3 grandes catégories :

- Approche territoires
- Volet social/culturel
- Volet technique/outils

- **Approche Territoires**

Des propositions de thématiques autour du territoire ont été formulées. La thématique du milieu rural a été évoquée à plusieurs reprises ainsi que la question de l'importance de la localisation de l'EcoQuartier et son impact sur le territoire.

Milieu rural :

- Déplacement, emploi, gouvernance, densité et qualité de vie en milieu rural
- Développement d'EcoHameaux ou EcoVillages basés sur un développement agricole durable

Localisation et impact territoire :

- La pertinence de localisation des projets d'EcoQuartier
- Les relations et effets de l'EcoQuartier avec son territoire d'influence
- L'après EcoQuartier, quelles évolutions, quelle transmission du patrimoine ?

Dynamisme économique :

- Outils de programmation urbaine pour réussir la mixité fonctionnelle
- Comment insérer la question de l'attractivité économique dans les EcoQuartiers

- **Volet social /culturel**

La dimension sociale a également été questionnée à plusieurs reprises. Le « vivre ensemble », la problématique habitant incluant notamment la concertation et l'appropriation ou encore l'aspect culturel ont été mis en avant.

Vivre ensemble :

- Modes de vie durable et solidaire
- Retours d'expérience de la vie sociale dans les EcoQuartiers
- Mixité horizontale et verticale dans l'îlot

Problématique habitant :

- Concertation avec les habitants et riverains des EcoQuartiers
- Attentes des habitants en termes de services
- Habitat et vieillissement de la population
- Appropriation des espaces publics
- Rôle et place des jardins familiaux dans les EcoQuartiers

Art/culture :

- Les commandes publiques et privées d'art contemporain au service de l'appropriation de l'EcoQuartier

- **Volet technique / outils**

Les aspects plus techniques de conception et de suivi des EcoQuartiers ont également été mis en avant dans les questionnaires. Les thèmes d'intérêt portent autour du renouvellement urbain, des problématiques techniques telles que l'énergie ou le stationnement, de la réglementation ou encore de la mixité. Il y a également une forte demande de méthodologie concernant les outils de bases de conception et de suivi des opérations d'EcoQuartier (conduite de projet, montage financier, évaluation/suivi).

Réhabilitation de quartiers /renouvellement urbain :

- Investir sur les EcoQuartiers en renouvellement urbain
- Comment réinsérer des quartiers à fortes difficultés techniques et sociales dans la ville durable ?
- Rénovation du bâti existant

Préservation des ressources : :

- Planification énergétique et rénovation thermique
- Stationnement mutualisé et problèmes juridiques liés

EcoQuartier et réglementation :

- Les évolutions de la réglementation
- EcoQuartier et PLU : quels règlements de zone ?

Mixité :

- Outils de programmation urbaine pour réussir la mixité fonctionnelle
- Mixité horizontale et verticale dans l'îlot
- Comment insérer la question de l'attractivité économique dans les EcoQuartiers

Outils de base pour la conception/suivi d'EcoQuartier :

- La conduite de projet pour les petites collectivités
- Financement des EcoQuartiers – AMO
- Pilotage de projet et suivi des EcoQuartiers
- Evaluation des EcoQuartiers

BILAN DE LA DEMARCHE LABEL ECOQUARTIER

A un an de l'échéance 2012 fixée par le Grenelle de l'Environnement pour la création d'un référentiel EcoQuartier, le Secrétaire d'Etat au Logement, Benoist Apparu, a lancé le 19 janvier 2011 une réflexion ouverte sur l'opportunité de mettre en place un label EcoQuartier. Le ministre a donné ses premières orientations pour guider la réflexion :

- Le label EcoQuartier ne reposera pas sur une norme imposée par Etat
- Il devra être adaptable à tous les contextes, à toutes les tailles de collectivités et à tous les stades d'avancement de projets
- Il reposera sur des critères transparents

I. Démarche du Comité de Préfiguration du « label EcoQuartier »

Dans la droite ligne du Grenelle de l'Environnement, le MEDDTL a choisi d'aborder la question du label EcoQuartier sous l'angle de la concertation, invitant l'ensemble des acteurs concernés (publics, privés, ONG, habitants, etc.) à participer à la réflexion et à co-construire la préfiguration de ce que pourrait contenir le label, au sein d'un Comité. Au total plus de 120 personnes ont pu s'exprimer dans ce cadre.

Le partage d'éléments de connaissance pour alimenter la réflexion du Comité de Préfiguration

Deux études ont permis d'alimenter la réflexion du Comité de Préfiguration :

- Une étude comparative a été menée par Capgemini Consulting sur des labels et certifications existants, en France et en Europe. Au total plus de 30 labels et certifications ont été étudiés et les résultats ont été présentés aux participants du Comité de Préfiguration lors du premier séminaire, le 22 Avril 2011.



Tourisme et Handicap
Prestations touristiques accessibles aux personnes atteintes de handicaps

Statut juridique et objet		Objectifs du label	
<ul style="list-style-type: none"> • Marque collective simple, déposée à l'INPI (propriété de l'Etat) • Le label « Tourisme et Handicap » récompense les professionnels du tourisme dont les prestations peuvent être utilisées par des personnes en situation de handicap. 		<ul style="list-style-type: none"> • Apporter une information fiable et objective de l'accessibilité des sites et équipements touristiques, en tenant compte de toutes les formes de handicaps. • Développer et promouvoir une offre touristique adaptée aux personnes en situation de handicap et ainsi de le faire connaître. 	
Porteur du label/Pilote : <ul style="list-style-type: none"> • Association Tourisme et Handicap 		Composition du Jury : <ul style="list-style-type: none"> • Commission régionale : professionnels du tourisme, associations de personnes handicapées, Département et Touristes. • Commission nationale : professionnels du tourisme, associations des personnes handicapées, Département, Fédération Française du Tourisme et Handicap. 	
Quelques chiffres : <ul style="list-style-type: none"> • Démarche initiée en 2001 • 3803 établissements labellisés en avril 2010, dont plus de la moitié sont des structures d'hébergement. 			
Activités			
Démarche		Financement	
<ul style="list-style-type: none"> • Selon modalités par le candidat • Aide-concertation de la commission régionale 		<ul style="list-style-type: none"> • Pas de frais de candidature • Localités des réseaux : 100 pour 5 ans 	
Avantages liés au label		Mode d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuites professionnelles • Valorisation des actions entreprises pour assurer l'accessibilité aux personnes handicapées, avantage concurrentiel • Poursuites touristiques • Information objective sur l'accessibilité des sites, pour les touristes en situation de handicap • Combinaison possible de services touristiques pour des clients spécifiques (seniors, étrangers, etc.) • Pas de frais financiers dédiés aux sites labellisés, mais le label facilite l'obtention des aides européennes par les structures publiques en charge du Tourisme 		<ul style="list-style-type: none"> • Des critères concrets • Un audit qui tient également compte d'une approche humaine et de la venue pour répondre en conjonction des situations spécifiques • 4 programmes pour différents types de handicap 	

- Un rapport sur le « Recensement et l'analyse d'indicateurs pour l'évaluation des EcoQuartiers » a également été réalisé conjointement par le CSTB, l'école des Mines et l'IFU. Ce travail qui porte sur plus de 400 indicateurs a été présenté lors du 2^{ème} séminaire, à l'été.

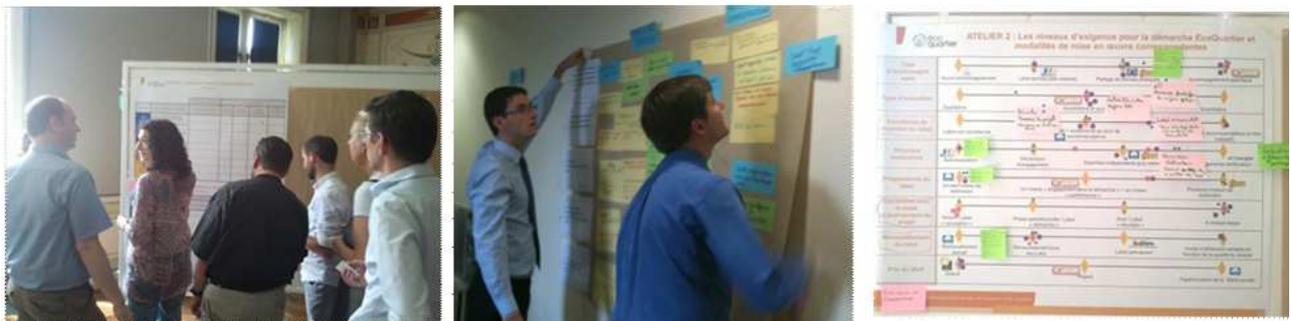
L'animation de 3 séminaires de concertation pour la co-construction de scénarios à proposer aux ministres

Le cœur du travail a consisté dans l'animation de 3 séminaires de concertation pour échanger, partager et construire des scénarios de label EcoQuartier.

Les 3 séminaires de travail du Comité de Préfiguration ont permis une large concertation avec une grande diversité d'acteurs : Collectivités locales (élus et services techniques, communautés d'agglomération), citoyens (habitants, associations de consommateurs, ONG), professionnels de l'aménagement (aménageurs, architectes, urbanistes, bureaux d'études), bailleurs, experts de la ville durable (universités, agences) et Etat (administration centrale et services déconcentrés).

L'organisation de ces séminaires a reposé sur des techniques spécifiques d'animation, favorisant l'implication active des participants et le travail collaboratif.

Chaque séminaire a permis de faire émerger des messages forts partagés par la majorité des participants et à partir desquels ont été construits les séminaires suivants, pour finalement aboutir, lors du 3e séminaire de travail, à la proposition de quatre scénarios construits et mûris pour la mise en place d'un label EcoQuartier.



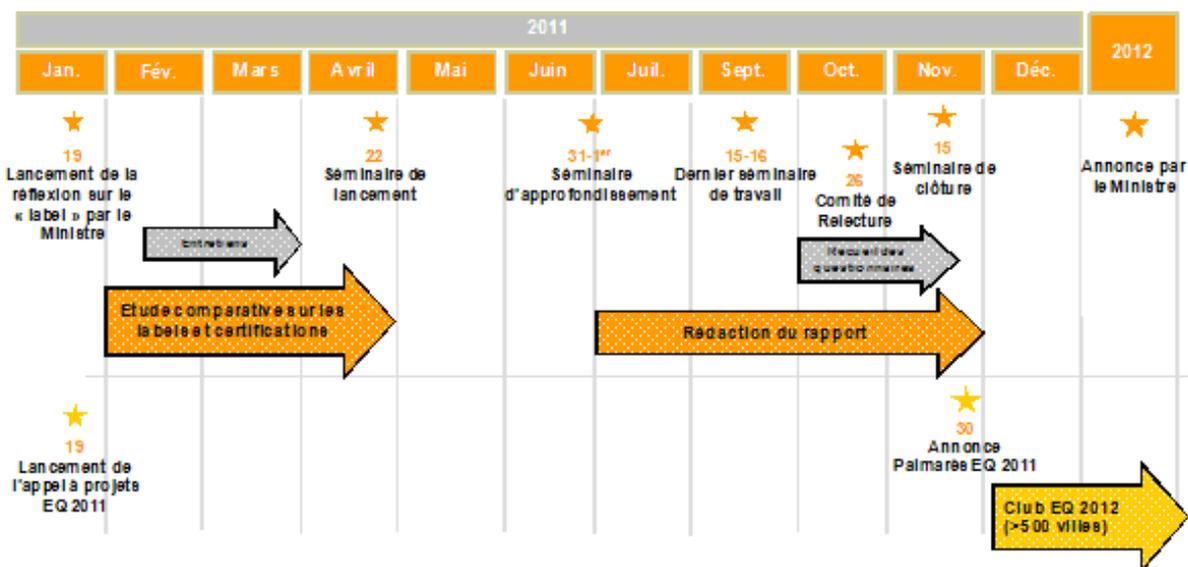
Exemples d'ateliers de travail



Séminaire d'approfondissement des 30 juin et 1er juillet

Un rapport public rédigé sur la base des travaux de concertation et orienté par un Comité de Relecture

Le « rapport public aux Ministres » a été rédigé sur la base des conclusions des travaux de concertation et en étroite collaboration avec un Comité de Relecture présidé par Alain Maugard, président de Qualibat, avec des membres représentatifs des participants aux séminaires.



Détail du calendrier

II. Synthèse des principales conclusions du Comité de Préfiguration

Le Comité de Préfiguration a abouti à plusieurs éléments de consensus présentés en synthèse.

3 finalités pour un label EcoQuartier : Encourager, Garantir, Pérenniser

Lors des séminaires, il a été mis en avant que le label EcoQuartier devait répondre à trois finalités :

- Encourager les projets d'aménagement durable en étant flexible et territorialisé
- Garantir la qualité des projets en s'appuyant sur des critères minimaux à respecter
- Pérenniser la démarche en faisant levier sur les politiques de développement territorial

Plusieurs fondamentaux pour un label EcoQuartier

Si le terme « label » continue à susciter certaines réticences, son contenu semble faire consensus autour de plusieurs scénarios.

Afin de répondre aux trois finalités identifiées, le label doit pouvoir s'appuyer sur plusieurs fondamentaux :

- Un accompagnement pédagogique (méthodologie, ingénierie, financements),
- Une évaluation et un suivi par une structure neutre (nationale ET locale, pluridisciplinaire)...

- ...sur la base d'un référentiel, donnant une « définition » à l'échelle nationale, mais dont les objectifs et les engagements sont nécessairement à territorialiser,
- Tout en restant cohérent avec l'ensemble des outils de l'aménagement existants.

La présence de l'Etat et de partenaires souhaitée dans la structure porteuse

En ce qui concerne le portage de la démarche, si la participation de l'Etat a été jugée incontournable, la présence de partenaires diversifiés est également fortement souhaitée.

4 scénarios de label EcoQuartier proposés

Quatre différentes possibilités de mise en œuvre du label ont émergé et ont été consolidées au travers de la concertation :

CHARTRE

Le label de type « charte » consiste en la contextualisation et la signature d'une charte-type par la structure porteuse et les porteurs de projet. Des activités de sensibilisation et d'animation de réseau viennent appuyer l'ensemble de la démarche.

QUALIFICATION

Le label de type « qualification » prévoit l'évaluation des opérations par une structure externe et indépendante, qui garantit ainsi la qualité des projets labellisés.

CONTRAT DE PROGRES

Le label de type « contrat », qui cible les projets ambitieux et innovants en termes de développement durable, consiste en la signature d'un contrat cadre entre la structure porteuse et la collectivité intéressée et de contrats spécifiques impliquant les précédents signataires ainsi que d'autres acteurs de l'opération.

SCENARIO « PROGRESSIF »

Ce scénario articule les 3 précédents : les porteurs de projet sont d'abord amenés à signer une charte, puis certains peuvent poursuivre et faire l'objet d'une contractualisation. Un Palmarès distingue les opérations les plus ambitieuses, tandis qu'un cluster EcoQuartier Innovation encourage l'émergence d'innovations.

Ces scénarios ont différentes caractéristiques :

- Le scénario de type charte permet l'adhésion à la démarche EcoQuartier d'un grand nombre de territoires, sans véritable garantie sur l'atteinte des objectifs fixés,
- Le scénario de type qualification permet, sur la base d'une expertise externe indépendante, de distinguer les projets de qualité,
- Le scénario de type contrat formalise les engagements négociés entre les parties prenantes,
- Le scénario progressif permet l'articulation d'une charte, d'une contractualisation et d'un palmarès tout en encourageant l'émergence d'innovations.

Le rapport « public aux Ministres » rédigé sur la base des conclusions des travaux de concertation et avec le Comité de Relecture présidé par Alain Maugard sera remis aux ministres en fin d'année 2011.

II. LES DEMARCHES CONDUITES PAR LES SERVICES REGIONAUX DE L'ETAT



BILAN DES CLUBS REGIONAUX ECOQUARTIER 2011

Cette année encore, les services déconcentrés de l'Etat (DREAL et DDT), grâce à la mobilisation des correspondants Ville Durable, ont joué un rôle majeur dans le succès de la démarche EcoQuartier.

L'action des DREAL et DDT a porté sur 3 axes majeurs :

- **L'animation régionale** : La plupart des DREAL ont animé un « club EcoQuartier local » et organisé plusieurs ateliers autour des problématiques de l'aménagement durable.
- **La valorisation et la diffusion de la connaissance** : Certaines DREAL ont développé des outils de communication particuliers (sites Internet...) et réalisé un recensement des projets existants sur leur territoire. D'autres ont élargi les connaissances en menant des études sur des problématiques spécifiques locales. Les échanges de bonnes pratiques et de réflexions entre acteurs de l'aménagement ont également fait l'objet d'une attention particulière.
- **Le suivi et l'accompagnement de projets d'EcoQuartier** : Certaines DREAL ont appuyé les collectivités en suivant et accompagnant certains projets d'EcoQuartiers notamment dans leur candidature à l'appel à projets 2011.

Cette section rend compte des événements en lien avec les EcoQuartiers qui ont été remontés par les correspondants Ville Durable.

DREAL Alsace

Animation régionale

En 2011, la Plate-forme Quartier Durables en Alsace, organisée par la DREAL et réunissant élus, techniciens, professionnels, a poursuivi ses activités :

- Organisation de 4 ateliers sur les thèmes suivants : « Anticiper, foncier et planification », « Densité, mixité, formes urbaines et architecturales », « les quartiers durables en tissu existant », « Les citoyens, porteurs de projet ». De nombreux acteurs ont été associés à l'organisation de ces ateliers (DDT67, Arch Urba, CETE de l'Est, AURM)
- Organisation de 2 « comité technique partenarial » (15 juin et 12 octobre)
- Organisation d'une visite de l'EcoQuartier Cernay Rives de la Thur

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Mises en ligne sur internet de documents et de ressources relatifs aux ateliers, fiches de cas (brèves sur les ateliers, le concours..),
- Mise en ligne, prévue pour octobre 2011 d'un numéro de l'Echo de l'Aménagement de la DREAL Alsace (4 pages + 2 encarts) consacré à la Plate-Forme Quartiers Durables en Alsace ; large diffusion prévue (notamment auprès de tous les maires de la région).

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Accompagnement spécifique par la DREAL du projet d'EcoQuartier Thurot de Haguenau (avec CETE de l'Est, missionné pour certaines expertises)
- Accompagnement par la DREAL des projets EcoCités de la CUS
- Suivi des autres EcoQuartiers par chacune des 2 DDT, notamment dans le cadre du concours 2011 (coordination des avis locaux organisée par la DREAL Alsace)

Pour en savoir plus :

<http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/plan-ville-durable-r251.html>

DREAL Aquitaine

Animation régionale

- Inscription par le comité régional de territorialisation du Grenelle, du développement des EcoQuartiers parmi les 20 enjeux prioritaires pour l'Aquitaine.
- Réunion du club régional EcoQuartier au sein du réseau métier aménagement durable le 23 mai 2011, pour définir l'organisation des services pour l'élaboration des avis d'opportunité des dossiers déposés à l'appel à projets 2011.
- Mise à jour de la grille régionale d'évaluation pour tenir compte de la nouvelle grille nationale.
- Accompagnement du Conseil régional d'Aquitaine et de l'ADEME, qui ont mis en place un appel à projets régional de quartiers durables doté de financements permettant d'aider quelques projets dans l'année.

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Réalisation par le CETE du Sud Ouest d'une étude préalable de faisabilité d'un observatoire EcoQuartiers, financée par la Mission Partenariats et Promotion du Développement Durable de la DREAL. Il s'agit d'un outil de représentation cartographique, qui sera mis à disposition sur internet à l'intention de futurs porteurs de projets, et qui permettra de trouver des informations sur les projets déposés en Aquitaine à l'appel à projet national. Un ensemble de fiches seront rédigées, présentant le projet, son état d'avancement, mettant en valeur les bonnes pratiques, et alertant sur les freins et les difficultés rencontrées.
- Organisation de plusieurs visites de l'EcoQuartier de Ginko à Bordeaux
- Organisation de deux journées de formation sur la planification durable à Bordeaux les 8 et 9 novembre.
- Diffusion et relai de l'information ministère sur les EcoQuartiers au niveau régional via le correspondant local.
- Mise en ligne une page d'information relative aux EcoQuartiers par la DDT du Lot et Garonne sur le site Internet des services de l'Etat dans le département, afin d'informer les collectivités sur l'appel à projets 2011.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Accompagnement des collectivités dans leur démarche d'élaboration de projet et pour

le dépôt de leur dossier de candidature.

- Mise en place d'un comité de pilotage en Dordogne des 3 EcoQuartiers déposés à l'appel à projets auquel la DDT a été associée. La DDT s'est notamment impliquée dans le cadre du projet d'EcoQuartier de Saint Aulaye.
- Diffusion via le réseau des subdivisions, l'information relative au lancement de l'appel à projets EcoQuartiers 2011 auprès des collectivités porteuses de projets : démarche globale, proposition d'assistance à la saisie en ligne de leurs dossiers (DDT Lot et Garonne)

Pour en savoir plus :
<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

DREAL Auvergne

Animation régionale

- Organisation d'un atelier local EcoQuartier le 31 mars 2011
- Organisation d'un atelier local EcoQuartier en décembre 2011
- Organisation des réunions des correspondants Ville durable

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Publication d'une interview dans Auvergne Architectures n°55, juillet 2011 sur le thème des EcoQuartiers en Auvergne.

<http://www.archi-auvergne.org/aa/num55/home.htm>

- Mise en ligne sur l'internet DREAL des présentations faites lors du 1er atelier local EcoQuartier

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Suivi du projet d'EcoQuartier à Bellerive-sur-Allier (Allier)
- Participation à l'évaluation environnementale des projets d'EcoQuartiers en ZAC (Bellerive-sur-Allier, Vichy)

Pour en savoir plus :
<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/ecoquartiers-en-auvergne-r684.html>

DREAL Basse-Normandie

Animation régionale

- Organisation en partenariat avec le PNR du Perche d'un atelier d'échanges le 19 avril 2011 délocalisé dans l'Orne : « Une nouvelle qualité de vie en milieu rural ». Très bonne

participation des élus ornaïs.

- Organisation d'un atelier d'échanges le 18 octobre 2011 délocalisé dans la Manche : « Quartiers Durables : bâtir un projet dans la (les) continuité(s) ? ». Cet atelier a réuni 140 personnes, dont un grand nombre d'élus de la Manche, et pour la première fois des élus pas tous convaincus par la démarche.

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Finalisation en juin 2011 d'une étude sur les Quartiers Durables en Basse-Normandie. Les outils développés sont :
 - un référentiel méthodologique « Vers des Quartiers Durables en Basse-Normandie, pistes pour agir » diffusé sur l'intranet et l'internet de la DREAL, lors des ateliers d'échanges et au sein du réseau des délégations territoriales des DDT(M).
 - un outil de veille sur les quartiers durables en Basse-Normandie mis en ligne à l'été 2011 sur l'intranet de la DREAL (outil interne DREAL/DDT(M), accès par login et mot de passe) : il doit répertorier et suivre les projets en cours dans la région. Outil vivant, il est administré en DREAL et alimenté des remontées d'information du « terrain » qui parviendront en DREAL via les correspondants ville durable des DDT(M). La mise à jour de l'outil (dont la base résulte de l'état des lieux régional réalisé en 1ère phase de l'étude) démarre fin 2011.
- Réalisation d'un extranet collaboratif dédié aux ateliers d'échanges Quartiers Durables de Basse-Normandie, régulièrement enrichi des productions en lien avec chaque atelier.
- Élaboration d'un répertoire des acteurs régionaux de l'aménagement (« Cartographie des acteurs régionaux de l'aménagement ») dans le cadre des ateliers d'échanges sur les quartiers durables. Initialement conçu pour répertorier les acteurs présents au premier atelier d'échanges de juin 2010, ce document a été ensuite enrichi des apports de plusieurs autres acteurs régionaux qui ont accepté d'y contribuer et a été largement diffusé au printemps 2011, comme le référentiel méthodologique.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Diffusion du référentiel méthodologique aux collectivités dans un souci d'accompagnement de la démarche.
- Signature de la convention pour l'octroi de la subvention forfaitaire accordée aux petites communes membres du Club national EQ par l'une des 2 communes éligibles de la région.

Pour en savoir plus :

<http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/ville-durable-r228.html>

DREAL Bourgogne

Animation régionale

- Organisation d'un atelier régional en mars 2011 : présentation de l'appel à projets EcoQuartiers 2011 avec le CETE et les DDT, expression des attentes des collectivités concernant l'animation régionale.

- Participants : Les collectivités porteuses d'un projet d'EcoQuartier et les acteurs de la ville durable en Bourgogne (ADEME, Conseils généraux, CAUE, ordre des architectes...)

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Élaboration d'une étude « Comment mettre en œuvre la ville durable en Bourgogne et plus particulièrement en Saône-et-Loire ? ». A partir d'une analyse des processus d'urbanisation en Saône-et-Loire et notamment du constat d'extensions urbaines importantes sur les terres agricoles et naturelles ces dernières années, cette étude vise à proposer une méthodologie aux collectivités pour promouvoir un développement urbain faiblement consommateur d'espace.
- Définition en cours d'un guide EcoQuartier (travail à mener avec l'Université) visant à identifier :
 - les différents acteurs de la ville durable,
 - leurs actions d'accompagnement des collectivités
 - une organisation des acteurs à l'échelle régionale afin d'assurer un meilleur accompagnement des collectivités.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Organisation de temps d'échanges avec les collectivités sur leur projet d'EcoQuartier avec les DDT
- Réunions de coordination avec les partenaires régionaux ville durable (ADEME, Conseil régional, Conseil général).

Pour en savoir plus :

http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=366

DREAL Bretagne

Animation régionale

- Organisation d'une journée d'échanges entre les collectivités, les acteurs de l'aménagement et les services de l'Etat le 3 février 2011. 160 participants ont pu, sur la base de présentations de projets locaux, aborder la multiplicité des acteurs et la temporalité d'un projet (les actes devraient être publiés en décembre). Sur la base des attentes formulées lors de cette journée, un nouveau séminaire est prévu en février 2012.
- Constitution d'un vivier de collectivités bretonnes sensibilisées ou intéressées par la démarche EcoQuartier. Il regroupe environ 70 collectivités qui recevront en priorité les informations nationales, les publications et seront invitées ou sollicitées prioritairement pour les activités locales.
- Création d'une source vivante d'opérations innovantes qui sera utilisée pour compléter la base LOAD. Elle servira aussi pour initier les suivis de projets particulièrement intéressants, pour capitaliser et pour communiquer autour de ces réalisations. Actuellement, une cinquantaine d'opérations sont repérées.
- Animation du groupe de travail DREAL/DDTMs qui définit et suit le plan d'actions

annuel. Un des travaux importants de ce groupe en 2011 a été d'analyser les projets présentés en Bretagne, sur la base de la grille de référence nationale. Une journée spécifique avec des spécialistes thématiques DREAL a eu lieu le 27 mai.

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Organisation de deux visites en septembre 2011 par les DDTM concernées : La Courrouze à Rennes et Le Braden à Quimper. Le personnel des DDTM était ciblé afin de le sensibiliser à ce que peut être un quartier durable et d'en illustrer les concepts : formes urbaines, qualité de vie, nature en ville ...
- Les rubriques intranet et internet relaient les informations sur le site de la DREAL :
 - Intranet : <http://intra.dreal-bretagne.i2/approches-operationnelles-projets-r3857.html>
 - Internet : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/ecoquartier-r400.html>
- Interventions DREAL/DDTM22 le 22 mars 2011 à la journée de formation organisée par l'IRPA (institut régional du patrimoine de Bretagne) dans le cadre de la journée « la ZAC, étude de cas d'un écoquartier », à Merdrignac.
- Réflexion en cours pour sensibiliser les personnels des DDTM ayant un rôle de portage de politique Développement Durable vers les élus (directions, appuis territoriaux, ADS ...). Sur la base du « plan de référence », sensibiliser à l'urbanisme de projet sur des cas concrets, pour faire émerger de nouveaux quartiers.
- Planification d'une étude pour 2012 suite à des demandes internes et externes (porteurs de projets notamment), qui portera sur la cartographie des acteurs, rôles, niveaux d'intervention, compétences aux différentes étapes de la vie d'un projet.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Organisation d'une demi-journée d'échanges le 10 novembre 2011 pour les candidats d'Ille et Vilaine ayant répondu à l'appel à projets 2011.
- Signature de deux conventions avec les communes de Mellé et de Chevaigné pour leur participation au club national et aux activités régionales.

Pour en savoir plus :

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/ecoquartier-r400.html>

DREAL Centre

Animation régionale

- Organisation de deux clubs régionaux sur la ville durable (réunissant entre 60 et 90 personnes) :
 - Intervention de collectivités candidates à l'appel à projets national EcoQuartier : Châteauroux (Balsan), Châteauneuf-sur-Loire, Conseil Général du Cher (Baudens à Bourges), Tours (Monconseil) , Joué les Tours, La Riche, Villaine les Rochers
 - Visite de l'EcoQuartier Monconseil de Tours
 - Présentation d'études structurantes sur la région : étude sur l'étalement en région Centre, diagnostic foncier en région Centre

- Intégration de la problématique EcoQuartiers dans le cadre du club interrégional ATESAT
- Mise en place d'une banque de fiches de bonnes pratiques (issues de la région Centre) dans le développement durable principalement autour des questions d'aménagement :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-fiches-de-bonnes-pratiques-r239.html>

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Réalisation d'un répertoire sur les quartiers durables en région Centre (parution programmée fin 2011)
- Réalisation d'une étude sur l'étalement urbain en région Centre ainsi que de vidéos sur le phénomène et d'un diagnostic foncier régional. Ces outils ont été présentés aux collectivités lors des clubs.
 - <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/l-etatement-urbain-en-region-a698.html>
 - <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/le-diagnostic-foncier-en-region-a255.html>
- Réalisation d'une étude sur deux communes tests de l'expérimentation Bimby en vue de partager la connaissance sur la densification des lotissements existants avec le CETE NC
- Réalisation d'une étude sur l'habitat dense individuel en région Centre
- Alimentation du site intranet national sur les activités du club régional Ville Durable de la région Centre; alimentation du site intranet et internet DREAL sur le club régional Ville Durable en région Centre et sur l'appel à projets national EcoQuartiers
- Organisation de deux formations EcoQuartier au CVRH de Tours en relation avec la DREAL
- DDT 18 : création d'un référentiel (questionnements pour approche développement durable) sur le projet de réalisation d'un lotissement et diffusion de ce référentiel auprès des agents, avec formation en interne (travail étroit avec la DREAL)

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Suivi en relation avec les DDT de plusieurs démarches d'EcoQuartiers et d'AEU
- Accompagnement de collectivités dans leur candidature à l'appel à projets EcoQuartiers 2011. Réalisation d'une grille interne (DREAL – DDT) de lecture pour l'analyse régionale des 15 projets candidats et organisation de la remontée des avis locaux. Participation aux instances nationales d'examen des dossiers candidats.
- DDT 18 : participation à des réunions thématiques sur l'EcoQuartier « La bergerie » sur la commune de Bourges. Participation aux réunions publiques pour le projet « Baudens » du CG 18 et accompagnement du CG18 pour la participation à l'appel à projets EcoQuartiers 2011. Appui auprès de la commune de Neuvy-Deux-Clochers pour la mise en œuvre d'une démarche participative pour la réalisation d'un EcoQuartier.
- DDT 36 : assistance à certaines collectivités : éco-lotissement de Thenay (phase actuelle de concertation : organisation d'ateliers thématiques), démarche EcoQuartier de Fougerolles ; démarche écoquartier à St-Georges-sur-Arnon ;éco-aménagement à Lurais et éco-hameau de Sainte-Gemmes avec le PNR de Brenne.
- DDT 37 : mise en place par la DDT 37 d'un référent local sur les EcoQuartiers chargé de l'assistance aux collectivités dans le cadre de l'appel à projets national EcoQuartiers, du

suivi d'autres projets émergents sur le département (Faye la vineuse, Monts, Chambray les tours)

- DDT 45 : mise en place d'une équipe-projet interne (comprenant l'architecte-conseil de l'État) pour l'analyse des 5 projets candidats à l'appel à projets national 2011 et participation active au comité de pilotage et suivi des études de l'EcoQuartier Grainloup à Chécy (candidat à l'appel à projets national 2011).

Pour en savoir plus :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/urbanisme-durable-r68.html>

DREAL Champagne-Ardenne

Animation régionale

- Organisation d'un colloque DREAL « vers un urbanisme plus durable » le 16 juin 2011 à Châlons en Champagne, regroupant 150 personnes, principalement des collectivités et professionnels de l'urbanisme, des élus de la région, des professionnels, des experts du MEEDTL ainsi que le secrétaire d'État au logement. Ce colloque a abordé les objectifs et les outils pragmatiques de l'aménagement durable des territoires urbains et ruraux (lois SRU et Grenelle, pourquoi et comment promouvoir l'intercommunalité, ainsi que la densité et comment la conjuguer avec la qualité de vie, illustration avec des exemples concrets,...).
- Le club régional ville durable s'est fixé comme principaux objectifs :
 - La montée en puissance des compétences collectives des porteurs de projets, des services du MEDDTL et de ses partenaires traditionnels sur l'aménagement durable des territoires
 - La mise en place d'outils appropriés (EcoQuartiers ruraux notamment)
 - La détection et l'émergence de projets d'aménagement durable des territoires
 - L'échange et la valorisation des expériences
 - La communication auprès des collectivités sur le plan ville durable, notamment l'appel à projets national EcoQuartiers 2011, puis le soutien technique pour les aider à la préparation des dossiers de candidatures
 - L'organisation de temps d'échange spécifiques DREAL / CETE Est / DDT
- Les principales réalisations de la DREAL sur ce thème en 2011 sont les suivantes :
 - Organisation de 3 sessions plénières en 2011, avec l'appui du CETE Est, et la participation des partenaires traditionnels du MEDDTL sur l'aménagement du territoire : DDT, CDC, CAUE, PNR, Agences d'urbanisme, ADEME, Arcad/PQE, Conseil Régional, Bailleurs sociaux, SNAL,...
 - Organisation de la première session du club élargie aux 14 communes candidates à l'appel à projets national EcoQuartiers 2011 le 12 décembre 2011. Visite d'une opération exemplaire champardennaise déjà réalisée, pour notamment effectuer une évaluation de cette opération (c'est l'occasion d'aborder la question des indicateurs) et une comparaison entre ce qui était prévu et ce qui a effectivement été réalisé. Le format élargi continuera en 2012 avec des ateliers thématiques...
 - Debriefing des sessions et réunions spécifiques (appel à projets national EcoQuartiers,...) au format DREAL/ CETE Est / DDT

- Développement d'une approche pragmatique du terrain, affinage de la doctrine et partage d'outils pédagogiques : documents généraux, consolidation d'une valise pédagogique sur l'urbanisme opérationnel durable (gestion de projets, choix d'une AMO,...)
- Retour sur les réflexions, visites et groupes de travail nationaux EcoQuartiers (Label EcoQuartier, cycles innovation et formation), en approfondissant les outils mobilisables en zone rurale
- Approfondissement de certaines thématiques en fonction du contexte local : stratégie et outils fonciers, économie d'espace, densité et qualité de vie, revitalisation de centres-bourg, emplois, mobilité/transports en zone rurale ; illustration par des retours d'expérience
- Présentation de l'ouvrage « Aménager durablement les petites communes - EcoQuartiers en milieu rural ? » (Certu – Août 2011)
- Démarche partenariale et analyse des travaux menées par les agences d'urbanisme dans la perspective d' « aller résolument vers la ville durable ».

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Exploitation en régie des données issues des Fichiers fonciers DGFIP retravaillés par le CETE Nord Picardie (et Corine Land Cover) pour étudier la progression de l'urbanisation dans les principales aires urbaines de la région depuis 1900 et comparaison avec l'évolution démographique (données Insee). Résultats présentés lors du colloque régional sur l'urbanisme durable du 16 juin 2011.
- Valorisation au deuxième semestre 2011 des débats du colloque sur l'urbanisme durable : diffusion des actes du colloque en versions synthétique et détaillée, rédaction d'articles de communication locaux et nationaux.
- Accompagnement par la DREAL, associée aux quatre DDT, des acteurs locaux déjà engagés dans une démarche d'urbanisme durable et qui ont suscité des vocations.
- Commande d'une étude au CETE de l'Est pour recenser et analyser quelques projets de quartiers innovants et exemplaires de la région. Plus de vingt projets ont été étudiés. Parmi eux, une dizaine a fait l'objet d'une fiche de cas plus détaillée. Finalisation de cette étude fin 2011, puis valorisation.
- Alimentation de l'espace dédié à l'aménagement et l'urbanisme du site internet de la DREAL (tous documents téléchargeables), comprenant les thèmes suivants :
 - Colloque urbanisme durable du 16 juin – actes du colloques, reportage photos, l'ensemble des supports et documents produits pour l'évènement
 - Club régional Ville Durable - présentations et comptes-rendus des sessions du club
 - Présentation du volet « EcoQuartier » du plan ville durable et notamment de la session 2011
 - Inventaire des projets de quartiers innovants champardennais
- Sensibilisation à l'urbanisme durable lors des 1eres Rencontres régionales des éco-entreprises le 24 mai 2011

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Incitation des meilleurs projets à s'inscrire à l'appel à projets national EcoQuartier 2011 et suivi des 14 projets candidats de la région (contre 4 lors de la précédente session) : appui méthodologique aux DDT et communes sur la forme – suivi du calendrier et la formalisation des candidatures – et sur le fond à l'aide de la grille EcoQuartiers, inciter à l'amélioration éventuelle des projets, puis déclinaison régionale et pilotage de l'« avis local » sur les 14 projets.

- Appui à la création et au pilotage d'un atelier d'étudiants (« workshop ») consacré à l'aide à la définition d'un projet d'urbanisme durable en milieu rural. La DREAL confie ainsi une mission à l'université de Reims Champagne Ardenne portant sur le territoire de la communauté de communes des Crêtes Pré-ardennaises (08), qui a présenté l'« EcoQuartier des crêtes » à l'appel à projets EcoQuartier 2011. Sur la base de la commande du comité technique (DREAL, DDT, collectivités, association Ecoterritoires, certains membres du club régional ville durable), l'université propose au comité technique lors du premier semestre (fin 2011) un diagnostic stratégique problématisé, à l'échelle du territoire de la communauté de communes et conclura par des propositions visant à approfondir l'étude durant le second semestre sur des sites préférentiels.

Pour en savoir plus :

http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=754

DREAL Corse

Pour en savoir plus:

<http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/>

DREAL Franche-Comté

Animation régionale

- Présentation de la Mission locale Ville durable de la DREAL Franche-Comté et de l'appel à projets EcoQuartier 2011 lors d'un CRH (Comité Régional de l'Habitat) le 1er avril 2011.
- Organisation en mai de la 1ère rencontre du réseau Ville durable constituée de divers partenaires (techniciens) de l'aménagement durable. Présentations des projets, dispositifs, etc., portés par les différentes structures présentes et en lien avec les EcoQuartiers et la Ville durable.
- Présentation de la Mission locale Ville durable de la DREAL Franche-Comté et de l'appel à projets EcoQuartier 2011 à la Maison de l'Architecture de Franche-Comté, lors du vernissage d'une exposition dédiée aux extensions raisonnées des bourgs.
- Organisation en juillet de la 2ème rencontre du réseau Ville durable. Réflexion sur le prochain répertoire des quartiers durables de Franche-Comté et visite du site d'un futur EcoQuartier à Vieux-Charmont (Pays de Montbéliard Agglomération).
- Organisation fin octobre/début novembre de la 3ème rencontre du réseau Ville durable, sur le thème du foncier.
- Organisation en décembre du 1er colloque régional « la Ville durable et les EcoQuartiers en Franche-Comté »

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Diffusion d'une plaquette d'information à toutes les collectivités de Franche-Comté pour les informer de la création d'une Mission locale Ville durable à la DREAL Franche-Comté
- Création et alimentation de la rubrique Ville durable sur le site internet de la DREAL tout au long de l'année :

<http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ville-durable-r350.html>

- Réalisation d'une revue numérique, le PAD (la Planification et l'Aménagement Durables), dédiée aux EcoQuartiers et à la ville durable. Cible : les techniciens. Revue disponible sur le site internet de la DREAL
- Réalisation des 1ères fiches du répertoire des quartiers durables de Franche-Comté

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Signature de la convention avec Lavans-lès-St-Claude pour leur participation au Club National EcoQuartier 2011
- Appui des 7 collectivités candidates de Franche-Comté à l'appel à projets EcoQuartiers 2011

Pour en savoir plus :

<http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ville-durable-r350.html>

DREAL Haute-Normandie

Animation régionale

- Organisation le 13 octobre d'un atelier régional sur la conduite de projet dans le cadre de la réalisation d'EcoQuartiers et de l'aménagement durable (environ 80 présents, administrations, collectivités, cabinets d'architectes, aménageurs, BET...) co-organisé avec l'ADEME régionale.

• <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/atelier-ville-et-amenagement-a801.html>

- Organisation d'un colloque du club foncier de Haute-Normandie, sur les enjeux du foncier en territoire rural et périurbain (le 5 décembre, co-organisé avec l'EPF de Normandie, les Conseils Généraux de l'Eure et de la Seine-Maritime, et la Région).

• <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/a-venir-colloque-du-5-decembre-a823.html>

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Réalisation d'une étude menée par le CETE NC (30k€ de DAPCETE) en lien avec la DDTM27, pour le compte du CAUE de l'Eure, sur l'organisation d'un appel à projets " habitat durable et formes urbaines ".

◦ http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/accueil_eure_en_ligne?id=13051

- Mise en ligne d'un atlas régional des EcoQuartiers, en deux versions : une version

" light " en internet, et une version complète en intranet (avec des fiches d'appréciation des projets plus engagées et illustrées par des radars pour les projets candidats à l'appel à projets 2011).

◦ <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/atlas-regional-des-ecoquartiers-r386.html>

◦ <http://intra.dreal-haute-normandie.i2/atlas-ecoquartiers-r406.html>

• Proposition d'indicateurs d'intensité à l'équipe AD4 (mails du 06/07/11 et du 30/09/11).

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Signature des conventions avec Roncherolles-sur-le-Vivier (76) et Gasny (27), villes candidates en 2009.
- Participation aux groupes de travail sur l'EcoQuartier Flaubert (CREA sur Rouen), en amont d'un projet à Gisors 27 (opportunité d'un nouveau quartier autour d'une gare).
- Appui engagé des deux DDTM (27 et 76) auprès des collectivités de petite taille manifestant le désir de développer leur territoire dans le respect des orientations de l'aménagement durable.
- Appui de la CREA dans le montage de son dossier de participation à la démarche Ecocité.

Pour en savoir plus :

<http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/ville-et-amenagement-durables-r284.html>

DRIEA Ile-de-France

Animation régionale

- Promotion, capitalisation des démarches franciliennes et animation à destination des collectivités en lien avec l'Aménagement durable et les Ecoquartiers :

- **DDT 77** : Grand Paris, Grenelle, SDRIF, « quels enjeux du développement territorial pour le département ? » (7 nov 2011)
- **DDT 78** : d'@d aménagement durable® et outil ADAME (Aide à la décision d'aménagement) avec 5 communes (29 avril, 30 juin, 15 septembre 2011)
- **DDT 91** : colloque destiné aux collectivités et aux professionnels sur l'appel à projet Essonne Aménagement Exemple 2011, avec le CAUE 91 (23 mai 2011).
<http://www.caue91.asso.fr/spip.php?article78>
- **DDT 95** : Atelier « Développer l'offre de logement pour les Val d'Oisiens, de la mobilisation du foncier à l'aménagement durable » (7 juin 2011).
- **UTEA 92** :
 - 4ème réunion écoquartiers (9 février 2011) à la Préfecture des Hauts de Seine.
<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/4eme-reunion-eco-quartier-9-a2355.html>

- 5ème atelier Ville durable (7 juillet 2011) sur le site Jules Quentin de Nanterre. « Aménager les quartiers de gares ».
<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/5eme-atelier-ville-durable-7-a3336.html>
- 6ème atelier Ville durable (6 décembre 2011) à la Préfecture des Hauts de Seine.
<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/6eme-atelier-ville-durable-6-a3565.html>
- **UTEA 93** : Colloque « Les écoquartiers en Seine-Saint-Denis » (19 mai 2011).
 - <http://intra.driea-idf.i2/une-matinee-consacree-aux-eco-a11491.html>
- **UTEA 94** : Séminaire « De la ville durable à l'écoquartier: quels outils pour un aménagement durable ? » (22 novembre 2011).
- **Ateliers au niveau régional:**
 - Séminaire « Eco-quartiers, quels effets de levier organisés sur leur territoire ? » DRIEA – AFTRP (Agence foncière et technique de la région parisienne), 9 novembre 2011. Guide en cours d'élaboration.
 - Conférence Ekopolis - Vers un territoire durable Le 23 septembre 2011 à la DRIEA, intervention de Jean-Michel Vincent, directeur de projet développement durable, DRIEA. <http://www.ekopolis.fr/>

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Formation dispensée par Jean-Michel Vincent (directeur de projet Développement durable à la DRIEA): Aménagement et construction durables (ESTP-ENSAM)
- Interventions de Thomas Zamansky pour l'ADEME devant les collectivités sur les thèmes de l'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU) le 15 mars 2011, et de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le cadre des Plans climat énergie territoriaux (PCET) le 18 mai 2011
- organisation et recueil des contributions aux fiches LOAD (librairie des opérations d'aménagement durable) – travail en cours avec le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) Ile-de-France
- Refonte complète du site internet de la DRIEA sur @d aménagement durable® et mise en ligne de l'outil cartographique; deux ateliers organisés autour d'@d aménagement durable® en département.
- Intervention de Thomas Zamansky sur les écoquartiers à l'atelier du 7 juin 2011 de la DDT 95

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Les écoquartiers dans le cadre du Grand Projet 3 du Contrat de projet Etat-Région (CPER). Sur les 12 conventions cadres signées:
 - accompagnement des projets et participation aux revues de projet des 12 écoquartiers (DRIEA et/ou DDT)
 - négociation d'une dizaine de conventions particulières
- Analyse et participation au jury technique Nouveaux Quartiers Urbains 2011 du Conseil Régional Ile -de-France
- Interventions auprès des collectivités dans le cadre de la promotion de l'appel à projets EcoQuartier 2011:
 - avec la DDT 95, le 6 janvier 2011 ;

- avec la DDT 77, le 14 janvier 2011 ;
- avec l' UTEA 92, le 18 janvier 2011.
- Appui au niveau départemental pour l'analyse technique des candidatures à l'appel à projets EcoQuartier 2011 (expertise locale)
- Contribution aux démarches amont à la création d'écoquartiers:
 - Charte Développement durable de l'EPA ORSA et démarches d'évaluation
 - Action aménagement durable avec l'EPF Hauts de Seine

Pour en savoir plus :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/ville-durable-r1645.html>

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/ecoquartiers-r1593.html>

DREAL Languedoc-Roussillon

Animation régionale

- Structuration et animation d'un club partenarial « Urbanisme et Aménagement Durables en Languedoc-Roussillon »
- Pilotage par la DREAL d'un club régional sur l'urbanisme et l'aménagement durable, associant les agences d'urbanisme, les CAUE, les DDT(M), le Conseil Régional et l'ADEME mis en place en 2011 (4 ateliers dans l'année). Le CETE Méditerranée a une mission d'appui auprès de la DREAL pour participer à l'animation du club. Le club régional a vocation à mettre en synergie l'ensemble des actions menées par les acteurs de l'aménagement au niveau régional afin de promouvoir une ville durable auprès des collectivités locales et des professionnels.
- Validation de la note de cadrage qui identifie 3 principaux axes de travail :
 - État des lieux des pratiques de l'aménagement durable en Languedoc-Roussillon (en terme de méthodes, d'outils, de financements, etc.) et mise en place d'un « observatoire des projets d'intérêt »
 - Mise en place de démarches partenariales visant à alimenter la réflexion autour de l'aménagement durable des territoires (études, outils spécifiques, le cas échéant)
 - Actions de sensibilisation et de promotion auprès des décideurs (élus et professionnels)
- Constitution d'un « groupe-miroir » de collectivités dans le cadre du Club. La première réunion de ce groupe devrait se tenir en janvier 2012. Ces élus, engagés dans des démarches d'aménagement durable (notamment les élus des 28 communes engagées dans des démarches EcoQuartiers) permettront d'éclairer les membres du club sur leurs difficultés, leurs attentes, leurs motivations et ainsi rendre le plus efficace et le plus opérationnel possible les différentes productions et ateliers envisagés en 2012.

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Structuration en cours d'une plate-forme partenariale, adossée au Club Régional « Urbanisme et Aménagement Durables en Languedoc-Roussillon », pour permettre les

échanges d'informations et valoriser les productions collectives.

- Lancement d'une réflexion régionale sur les spécificités de la ville durable dans le contexte méditerranéen, en partenariat avec les membres du club régional. Cette étude « Ville durable et modes de vie méditerranéens », lancée en décembre 2011 se déroulera dans le courant de l'année 2012. Elle vise à analyser des opérations d'aménagement habitées du Languedoc-Roussillon, au regard de leur prise en compte des grands enjeux de développement durable ainsi que vis à vis des spécificités des modes de vie méditerranéens.
- Sensibilisation des collectivités aux enjeux de l'aménagement durable et des EcoQuartiers : Nombreuses manifestations ou productions organisées par les DDT(m) ou auxquelles elles ont participé, dont notamment:
 - DDT 48 : Production d'une plaquette à destination des élus sur les extensions urbaines. Ce premier document est axé sur la problématique qui conduit une collectivité à s'interroger à l'amont sur la nécessité, l'opportunité, les contraintes,...liées à un projet d'extension urbaine. Une deuxième plaquette dont l'objet sera « la qualité des extensions urbaines en Lozère » est programmée pour 2012.
 - DDTM 66 : Organisation avec le Conseil Général des Pyrénées-Orientales d'une manifestation sur les EcoQuartiers.
 - DDTM 30 : Production et diffusion d'une plaquette à destination des élus sur l'appel à projets EcoQuartier.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Accompagnement des communes dans l'édition 2011 de l'appel à projets EcoQuartier (aide à la structuration des dossiers, critique constructive des projets, etc.). Les services se sont fortement mobilisés pour faire émerger des projets de qualité en Languedoc-Roussillon. Par exemple :
 - DDTM 30 : Accompagnement étroit des communes de Caveirac, Sommières, Nîmes, ou encore Saint Come et Maruéjols
 - DDTM 11 : Accompagnement des projets d'Ouveillan, de Castelnaudary et de Narbonne, en mobilisant une équipe-projet de la DDT, dont les architectes et paysagistes conseil.
 - DDT 48 : travaux avec la commune de St Etienne du Valdonnez.
 - DDTM 34 : projet de Marsillargues et de Celles.
- Par ailleurs, pour appuyer les DDT dans leur conseil auprès des collectivités engagées dans des projets complexes d'aménagement durable, la DREAL a mandaté le CETE Méditerranée pour réaliser des d'expertises « flash ». Ces expertises vont concerner dans un premier temps trois communes, l'une en Lozère (expérience d'éco-hameau en zone montagneuse), l'autre dans l'Aude (projet de réhabilitation durable d'un coeur de village) et la dernière dans les Pyrénées-Orientales (projet de ZAC mixte pour un bourg d'environ 6000 habitants)
- Mise en place d'une convention financière avec les petites communes volontaires de la région pour les inciter à participer aux événements nationaux du club (notamment cycles innovation et formation) : convention validée avec Cuxac d'Aude.

Pour en savoir plus :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/villes-durables-r1065.html>

Animation régionale

- Intensification du rythme des rencontres en atelier : désormais, deux ateliers régionaux sont organisés par an. La cible se consolide et s'élargit : 45 personnes en moyenne, collectivités, chambres consulaires, CAUE, ordre des architectes, caisse des dépôts et consignation, etc. (rencontres le 16 juin 2011 et le 1er décembre)
- Déplacement à Ambert (les 13 et 14 avril), afin de faire échanger les collectivités de la Souterraine et d'Ambert sur des problématiques proches de reconquête des centres villes. Aide active du CETE de Lyon dans ce projet (20 participants)
- Déplacement en Midi-pyrénées (26 et 27 mai, 40 participants) avec une double cible :
 - visite d'un EcoQuartier sur une zone sous tension avec un regard particulier sur l'association des habitants et la gestion de projets complexes (Le Sequestre et Balma) ;
 - visite de réalisations d'éco-lotissement en milieu rural : comment appliquer les principes du développement durable dans la réalisation d'une opération d'aménagement sur des communes à faible ressource. (Cézan, Valence-sur-Baïse et Lagraulet-du-Gers)
- Réalisation d'un point sur l'avancement du projet Faux-la-Montagne (primé lors de l'appel à projet de 2009) avec la présence d'une trentaine de participants le 22 septembre. « C'est le projet d'éco-quartier le mieux pensé que j'ai rencontré. Il n'y a rien à y rajouter ! » Caisse des dépôts et consignation de Paris.
- Déplacement sur le quartier du Vialenc à Aurillac (6 octobre). 35 Limousins ont rencontré les maîtres d'ouvrage, d'œuvre et promoteurs dont l'approche globale de la conception a suscité l'intérêt des participants.

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Mise à jour régulière du site collaboratif dédié à la promotion des EcoQuartiers ainsi que la rubrique « atelier limousin » sur le site intranet national EcoQuartier
- Organisation de deux groupes de travail : « recensement des réalisations exemplaires en Limousin » le 18 mars 2011 avec les CAUE et « biodiversité et sécurité » le 8 avril 2011 avec la Ville de Limoges et le CETE de Lyon.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Renouvellement de la convention avec la commune de Faux-la-Montagne pour le versement d'une subvention pour la participation aux événements du Club National EcoQuartier.
- Accompagnement par la DREAL et les DDTs de 4 collectivités, à présenter leur candidature à l'appel à projets EcoQuartier 2011 et expertise de 7 projets pour élaboration de l'avis d'opportunité local de l'Etat.

Pour en savoir plus :

http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=598

DREAL Lorraine

Animation régionale

- Organisation le 21 novembre 2011 d'un colloque intitulé « Aménager durablement en Lorraine : les communes en mouvement » ; ouverte à l'ensemble des élus et professionnels lorrains cette manifestation a pour vocation de donner la parole à des acteurs locaux (élus, bureaux d'études, associations) impliqués dans des projets exemplaires...
- Participation et appui à la mise en place du réseau Urbanités initié par Metz Métropole dans le cadre du dossier EcoCité, en lien avec la DREAL, la DDT 57, et l'ADEME : ce réseau a vocation à promouvoir une politique d'émergence d'écoquartiers au sein de l'agglomération, offrir une plate forme d'échanges d'informations et d'appui mutualisé aux élus ...
- Réunions bimestrielles du club régional avec les 4 DDT et le CETE (expertises communes de dossiers) et participation à des ateliers locaux (services de l'État, communes, partenaires).

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Étude en cours sur La dimension sociale des EcoQuartiers comportant un état des lieux de la problématique, une analyse de trois projets lorrains et la définition d'outils à disposition des services et des porteurs de projets . L'objectif est de conforter le discours des services sur le pilier social dans la construction d'un projet d'écoquartier : un EQ pour qui ? La concertation : pourquoi, comment ?...
- Formation au CVRH de Nancy dans le cadre d'une formation plus globale « Étalement urbain et développement durable »

Suivi et accompagnements de projets EcoQuartier

- Recensement et analyse des projets en club régional (contexte local, enjeux, points forts points faibles), appui, conseil, co-élaboration des avis locaux sur les dossiers candidats ;
- Réflexion sur les missions d'accompagnement de l'Etat : modalités, contenu de l'appui des services locaux à un projet émergent (projet pilote sur la commune de Commercy (55))...

Pour en savoir plus :

<http://www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr/plan-ville-durable-ecocites-et-r1543.html>

DREAL Midi-Pyrénées

Pour en savoir plus :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/amenagement-et-urbanisme-r1755.html>

DREAL Nord-Pas-de-Calais

Pour en savoir plus:

http://www.cete-nord-picardie.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=46

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>

DREAL Picardie

Animation régionale

- Promotion de l'appel à projets national
- Présentation d'une démarche menée dans le département de l'Oise (Cressonsacq), présentation d'une démarche innovante de l'inter-région (SEM Ville renouvelée pour l'éco-quartier de l'Union Lille Métropole).
- Organisation de deux réunions d'échanges autour des problématiques du foncier (notamment RFF/SNCF) et logement : réflexion rendue nécessaire par une étude régionale pour un aménagement et un urbanisme orientés vers le rail en Picardie à l'issue de laquelle certaines collectivités nous ont fait part de leur incompréhension des politiques foncières qui semblaient « bloquer » leur projet.
- Intervention lors du séminaire du CVRH du mois du 16 juin 2011 ayant pour thème « Gouvernance, partenariat, stratégie territoriale... Tous acteurs du changement ! »

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Réalisation d'une étude intitulée « pour un aménagement et un urbanisme orientés vers le rail en Picardie ». Cette dernière a permis de mettre en avant deux types de scénarios : le premier prolongeant les tendances actuelles de péri-urbanisation et de l'usage de la voiture comme de transport majoritaire. Le second dit « orienté vers le rail » montre la possibilité de développer les villes au sein de périmètres à proximité des gares. Cela a pour conséquence de permettre de changer notamment les modes de déplacement des habitants. Les zones présentées dans l'étude comme étant situées au sein de périmètres vertueux sont des lieux propices à l'implantation d'éventuels éco-quartiers.
- Lancement d'une prestation graphique permettant, par la conception de visuels d'aménagements possibles, l'accompagnement de certaines villes picardes dans leur réflexion sur leur territoire, notamment dans les périmètres des gares. Ce travail à vocation pédagogique a pour objet d'exposer à tout public, les différentes actions possibles dans l'aménagement d'une ville qui contribueraient à la réduction des Gaz à Effet de Serre : densification, choix des formes urbaines, gestion des flux, aménagement d'espaces publics. L'approche sera réalisée à deux échelles différentes : échelle de la ville et échelle du village ou échelle du quartier.
- Formation effectuée par la DDTM80 en interne autour des thèmes éco-quartier / éco-construction (déroulement fin 2010)

- Réalisation d'une étude sur les formes urbaines pilotée par la DDTM 80 avec l'assistance du CETE Nord Picardie :
 - La première phase de l'étude consiste à élaborer une grille d'analyse de différentes formes urbaines typiques en Somme, et de mesurer et comparer leur qualité et leur sobriété en termes de consommation des ressources (eau, foncier, ...). Les indicateurs de la grille d'analyse sont calculés pour des sites réels représentatifs de la typologie de formes urbaines déterminée. A partir de ces travaux, une typologie de formes urbaines a été réalisée et des sites d'études représentatifs de cette typologie ont été fixés.
 - La deuxième phase de l'étude consiste à réaliser des fiches d'opérations d'habitat groupé, destinées à promouvoir des opérations d'habitat alternatif à la maison individuelle isolée. Pour ces fiches, les résultats des indicateurs précédents seront présentés, ainsi qu'une analyse de terrain approfondie, permettant de capitaliser les retours d'expérience sur les points forts, les points de vigilance, les leviers et les obstacles de ces opérations.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Suivi du dossier d'éco-quartier de la commune de Cressonsacq (60) : aide au montage du dossier d'inscription à l'appel à projets, relecture des pièces du dossier, suivi des délais...
- Inscription des villes ayant participé à l'étude « pour un aménagement et un urbanisme orientés vers le rail en Picardie » afin de promouvoir la démarche au niveau national (13 villes ont donné leur accord pour être inscrites par la DREAL)
- Projet de création d'un club régional « éco-quartier du rail » qui doit permettre l'émergence de projet d'éco-quartier dit « de ligne »

Pour en savoir plus:

http://www.cete-nord-picardie.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=46

<http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr>

DREAL Poitou-Charentes

Animation régionale

- Organisation en mars, juin et décembre de trois rencontres de l'Atelier régional, dont une rencontre « Café de l'EcoQuartier » sur une journée (40 à 50 participants régulièrement dont plus d'1/3 d'élus) avec production de fiches pratiques
- Organisation d'une visite en Vendée avec accueil des maires des Herbiers et de Génétozouze (une dizaine de communes présentes)
- Organisation d'une conférence animée sur les EcoQuartier à l'espace Mendès France (Poitiers)

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Mise à jour régulière de l'espace collaboratif, du site internet et extranet (accessible aux membres de l'Atelier)
- Diffusion des articles dans la « lettre de l'habitat » à plus de 200 exemplaires (réalisée par la DREAL)

- Réalisation d'articles sur les visites dans la lettre interne dreal-info
- Réalisation en cours d'un DVD sur la gouvernance participative (trois communes en milieu rural filmées). Il sera disponible sur internet et à destination des communes
- Organisation de formation-action pour les DDT de la région à partir d'un cas choisi par chaque DDT

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Suivi des projets du 1er Appel à Projets national, particulièrement un site pollué propriété RFF (saisine du CNVF envisagée ; retenu dans l'Appel à Projet national ADEME sur la dépollution)
- Appui aux DDT pour faire remonter des projets au 2ème Appel à Projets national et suivi particulier d'un projet en milieu rural avec « AMO » DDT 86 et DREAL pour bâtir une « valise pédagogique »
- Mobilisation des DDT pour l'expertise des dossiers et interface avec les DREAL.
- Participation aux manifestations développement durable et EcoQuartier organisées par la DDT 17
- Participation aux jurys et suivis de projets EcoQuartier retenus dans l' Appel à Projet Région-ADEME
- Association aux travaux conduits par les DDT dans l'accompagnement des élus sur des projets relevant des Appel à Projet nationaux et Appel à Projet Région-Ademe (13 projets Appel à Projet NI et 18 projets AAP RI-ademe) et inversement invitation des DDT à participer à ces travaux via la DREAL.

Pour en savoir plus :

<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/ville-durable-r230.html>

DREAL Pays de la Loire

Animation régionale

L'activité EcoQuartier et ville durable a été intense et riche en Pays de la Loire et couronnée par la participation de trente-trois projets à l'appel à projets EcoQuartier. Trois ateliers ont été organisés avec la contribution du CETE de l'Ouest, de l'ADEME et des DDT. Chaque atelier réunissait une cinquantaine de participants (élus, professionnels, techniciens de l'Etat et des collectivités territoriales). Il convient de souligner la forte implication du directeur de la DREAL ou de son adjoint à ces ateliers.

- Le bilan de l'activité se présente comme suit :
 - Organisation le 20 janvier 2011 d'un atelier régional à Saint Lyphard (dans les marais de la Brière), sur le thème de « l'EcoQuartier en milieu rural », en partenariat avec le PNR de Brière.
 - Organisation le 9 juin 2011 d'un deuxième atelier régional à Nantes sur le thème « la performance thermique et énergétique dans les EcoQuartiers »
 - Organisation le 20 octobre 2011 d'un troisième atelier régional à Angers avec la visite de l'EcoQuartier du Plateau des Capucins, suivie des échanges sur le thème de

la gouvernance du projet et de la participation citoyenne.

- A l'échelle départementale, plusieurs animations et actions de formation ont été également organisées :
 - Organisation en Loire-Atlantique d'une rencontre départementale EcoQuartiers avec les collectivités le 9 février 2011 sur les EcoQuartiers et sur le second appel à projets (50 participants issus de 36 communes ou intercommunalités)
 - Organisation de deux demi-journées de conférence dans le cadre de la semaine du développement durable dans le Maine-et-Loire :
 - Conception des espaces publics dans un EcoQuartiers (80 participants)
 - Gestion différenciée des espaces verts (50 participants)
 - Visite des opérations d'aménagement
 - Visite de 4 opérations d'aménagement dans la cadre de la formation des correspondants territoriaux et des chargés d'affaire sur le conseil en aménagement durable.
- Organisation d'une formation interne « urbanisme opérationnel et urbax » le 22 février 2011
- Organisation d'une formation interne « conseil et écoquartiers » les 28-29 mars 2011
- Réalisation d'une étude « secteur gare de Sainte-Pazanne : vers un quartier durable » avec l'université et la collectivité
- Mise à jour du site intranet ressource pour les divisions territoriales à l'occasion de l'appel à projets
 - <http://intra.ddtm-44.i2/appels-a-projets-ecoquartiers-r2463.html>
 - Mise à jour du site internet de communication et de ressources pour les collectivités et pour le conseil aux collectivités
 - <http://www.loire-atlantique.equipement-agriculture.gouv.fr/les-ecoquartiers-r309.html>

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Information des porteurs de projets urbain sur le lancement du 2ème appel à projets EcoQuartiers 2011 et diffusion de la notice explicative de la grille EcoQuartier 2011
- Diffusion des informations concernant les appels à projets 2011, actions, études, ... et retours des clubs nationaux et ateliers régionaux au réseau des Conseillers Territoriaux dans les départements.
- Réalisation en 2011 d'un test pour élaborer un outil de suivi des opérations d'aménagement à partir d'une grille d'indicateurs issus de la grille EcoQuartier 2011. A partir de la grille élaborée lors du test, deux actions vont être engagées en 2012 :
 - un état des lieux des pratiques d'aménagement dans les Pays-de-le-Loire afin d'identifier les tendances qui caractérisent les opérations d'aménagement à la lumière des critères de la grille EcoQuartier 2011;
 - une étude de faisabilité d'un outil informatique de suivi des opérations d'aménagement qui s'appuiera sur la grille d'indicateur élaborée.
- Promotion, à moyen terme, des politiques d'anticipation foncière nécessaires à la Ville durable. Nos services développent des connaissances et des méthodes d'analyse économique des marchés locaux immobiliers et fonciers en termes de fluidité et de prix. Ils construiront en complément des argumentaires économiques favorisant une ville plus dense et une gestion économe de l'espace, tout en permettant d'assurer le nécessaire développement de l'offre de logements, qui seront portés auprès des collectivités

locales tant à l'échelle des projets opérationnels que de la planification.

- Lancement dans le Maine-et-Loire d'une réflexion en vue de la mise en place d'un outil destiné aux collectivités pour aider les élus à sensibiliser et susciter l'adhésion de futur habitants à de nouveaux modes d'urbanisation plus économes en espace et adaptés au changement climatique
- Réalisation du film « Construire autrement en Vendée » à destination des élus, d'une durée de 25 mn (avec J.Maitre) (en attente de validation au 6-10-2011)
- Evaluation du Quartier du Haut Fief à Cugand (1ere AEU en Vendée) via la Grille d'évaluation de l'ADEME (remaniée pour partie), étude associant le CETE de l'Ouest (O.Hautbois et J.Maitre)
- Réalisation d'un outil « Règlement de PLU et Développement Durable » (titre non définitif) : l'objectif est de produire une base de règlement de PLU regroupant le contenu réglementaire issu du Grenelle 2 et des recommandations (proposition de rédaction, par exemple, points de vigilance) et permettant d'éviter le recours à une procédure de modification du document d'urbanisme lors de la création d'un lotissement. Il est destiné prioritairement aux conseillers territoriaux et tout agent ayant à porter le conseil en matière de planification et pourra être diffusé aux élus (en cours).

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Appui aux 3 collectivités candidates du département (Guérande, Saint-Hilaire-de-Clisson et Ancenis), tout au long du deuxième appel à projets
- Accompagnement des projets Guérande, Saint-Hilaire-de-Clisson, Ancenis, Treillières et Sucé-sur-Erdre (candidats 2011) mais aussi Saint-Mars-la-Jaille, Corcoué-sur-Logne et La Chapelle-Heulin soit 5 projets candidats en 2011 plus 3 autres projets
- Suivi de la ZAC St Hilaire de Loulay (renouvellement Urbain): association systématique de la DDTM aux réunions de travail, réunions publiques et ateliers. Accompagnement de la Communauté de Communes des Herbiers pour la rédaction d'un questionnaire et d'un cahier des charges communs aux communes de l'EPCI pour la réalisation d'un lotissement. (en cours)
- Accompagnement non formalisé du projet d'EcoQuartier « co-habitation » de Saint-Georges sur Layon, candidat à l'appel à projets 2011
- Accompagnement d'autres collectivités ayant une démarche orientée vers un urbanisme durable, dans le cadre du portage des politiques publiques et du conseil en aménagement durable

Pour en savoir plus :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/ville-durable-r420.html>

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animation régionale

- Organisation d'une rencontre régionale sur le thème de la ville durable (écoquartiers, EcoCités, TCSP, nature en ville) qui a eu lieu le 13 octobre 2011 à Aix en Provence - partenariat avec l'ENTE d'Aix en Provence.
 - Objectifs : faire un point sur les 4 piliers du plan avec une présentation du cadre

national par la DGALN et une déclinaison PACA avec des opérations concrètes.

- Cible : professionnels du domaine (urbanistes, architectes, CAUE...), collectivités, agents du ministère, monde universitaire
- Organisation d'une rencontre régionale des 32 candidats à l'appel à projets EcoQuartiers 2011 (dès annonce du palmarès)
 - objectifs : poser les bases d'un travail en commun pour les aider à améliorer leur projet mais aussi se doter d'un vivier d'opérations et d'acteurs susceptibles de participer à des actions visant à susciter de nouvelles "vocations"
- Intervention à la journée GRDF "vivre ensemble dans un département énergiquement durable" le 29 juin 2011, à l'attention des collectivités du Var pour présenter la démarche EcoQuartier
- Animation du réseau régional "ville et territoire durable" (réunion trimestrielle) - volet EcoQuartier. Ce réseau rassemble l'ensemble des DDT(M) de PACA, l'ADEME, l'EPF régional, les parcs nationaux...avec pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs sur les thématiques de la ville durable, en particulier "EcoQuartier " avec le suivi de l'appel à projets et la mise en place d'ateliers locaux mais aussi les agendas 21, la démarche AEU, les problèmes fonciers...
- Publications dans la lettre du réseau régional du MEDDTL (thématique Ville et Territoire Durable - volet EcoQuartier) accessible sur le réseau extranet de la DREAL PACA.
- Préparation d'un appel à projets 2012 DREAL-ADEME-Conseil régional sur la promotion de la démarche AEU (Approche environnemental de l'urbanisme)
- Soutien aux initiatives locales :
 - Suivi et financement du projet de la DDT 84 pour la réalisation d'une plaquette d'information sur l'aménagement durable (parution début 2012)
 - Finalisation de l'action des ateliers "urbanisme durable" avec la Copavo (communauté de communes Pays - Vaison - Ventoux) : 5 ateliers inter-actifs de réflexion et d'actions à destination des élus de communes rurales, amorcés en 2010 (DDT 84)
 - Suivi du projet de la DDTM 13 et de l'ENTE de réalisation d'un film vidéo sur la création et la vie d'un écoquartier à Entraigues (84)

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Réalisation d'un inventaire des techniques, dispositifs et pratiques urbaines mobilisables pour le plan ville durable en PACA - volet écoquartier (mis en ligne fin 2011) avec pour objectifs de :
 - faire un état des lieux des opérations ayant une ou plusieurs thématiques "écoquartier" bien traitée mais aussi faire le bilan des thématiques non traitées et les points de blocage.
 - Avoir un recueil d'opérations PACA pouvant servir d'exemples et d'éclairage pour les collectivités et les professionnels en charge des problématiques "aménagement"
- Formation des futurs techniciens du ministère à l'ENTE d'Aix en Provence (création et animation d'un atelier de conception d'un EcoQuartier)
- Renseignement et mise à jour de l'intranet DREAL PACA sur le thème de l'aménagement - EcoQuartier

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Signature d'une convention avec la commune de Ramatuelle (Var)

- Suivi du projet de Roquebrune Cap Martin (06) - DDTM 06, CETE méditerranée - création d'un EcoQuartier
- Suivi du projet de SOSPEL (EcoQuartier) démarche exemplaire - DDTM 06
- Appui du projet de Limans (04) - DDT 04

Pour en savoir plus :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/ville-durable-ecoquartier-r908.html>

DREAL Rhône-Alpes

Animation régionale

- Organisation de deux ateliers régionaux (Annecy et Givors) pour les élus. Présentation de la grille EcoQuartiers, de l'appel à projet et de l'approche du Développement Durable à travers l'empreinte écologique.
- Organisation de 3 ateliers régionaux (La Voulte, Chambéry, Givors) pour les élus sur la thématique du foncier.
- Organisation d'un atelier régional (Annecy) pour les élus sur la thématique de la planification.
- Présentation par la DDT de l'Ain aux élus du département de l'appel à projet 2011 et de la grille d'évaluation.
- Environ 50 personnes présentes pour chaque atelier dont deux tiers d'élus.

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Animation de deux formations EcoQuartiers sur deux jours chacune au CIFP d'Aix en Provence dans le cadre de la formation longue de reconversion.
- Mise en ligne sur le site internet de la DREAL Rhône Alpes de tous les documents projetés pendant les ateliers.
- Organisation de deux réunions du réseau référents EcoQuartiers pour organiser les expertises locales et régionales ainsi que le suivi des dossiers de l'appel à projets 2011.
- Présentation de la grille EcoQuartier dans le cadre d'une réunion régionale du CAUE Rhône Alpes.
- Écriture d'un article dans la revue CAUE Rhône-Alpes sur l'appel à projets 2011 et ses objectifs.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Accompagnement du CAUE de l'Ardèche qui a lancé un concours d'idées « EcoQuartier rural » ouvert aux étudiants en architecture avec Philippe MADEC en président de jury.

Pour en savoir plus :

http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=121

DEAL Guadeloupe

Animation régionale

- Mise en œuvre des premiers ateliers locaux EcoQuartier (novembre/décembre 2011) en Guadeloupe en vue de mobiliser le réseau d'acteurs et de définir les référentiels locaux.
- Définition du référentiel local EcoQuartier : lancement de l'étude intitulée « Nature en ville : approche de la biodiversité en Guadeloupe » réalisée par le CETE Normandie : définition des enjeux sur la base de deux communes en étude de cas.

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Finalisation du volet 1 de l'étude « nature en ville : approche de la biodiversité en Guadeloupe » (dernier trimestre 2011) et lancement du volet 2 qui débouchera sur un document de communication à destination du public en général et des élus en particulier.
- Élaboration d'un power point pour exposer la démarche EcoQuartier en réunion de service et aux communes susceptibles d'être candidate à l'appel à projets.
- Élaboration d'un document de communication et de sensibilisation en collaboration avec la DAAF sur la défense des terres Agricoles (mise à jour en cours du document de communication et de sensibilisation sur la défense des terres agricoles au regard de la réforme du code rural et de la pêche avant diffusion aux élus).
- Intervention au cours des journées du CAUE pour une communication sur le thème « Grenelle II et planification urbaine » auprès des élus et bureaux d'études de la Guadeloupe.
- Mise à jour en cours des porter à connaissance (PAC) de l'État intégrant les notions du grenelle, SDAGE, PDEDMA, paysage comme clef de lecture
- Réalisation d'outils en interne, disponibles sur le site internet DEAL Guadeloupe : cahier des charges type PLU intégrant les dispositions de la loi ENE (juin 2011), fiche technique PLU et grenelle II (en février 2011) et SCOT et grenelle II (en septembre 2011).

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Organisation d'une assistance aux collectivités et porteurs de projets souhaitant participer à l'appel à projets EcoQuartier 2011, après avoir informé et sensibilisé les élus sur les notions d'EcoQuartiers (5 projets attendus dont 3 ont effectivement déposé un dossier de candidature).
- Présentation d'un cahier des charges, élaboré par trois services de la DEAL, au bureau des élus de la commune de Grand Bourg de Marie Galante pour la mise en œuvre de l'EcoQuartier Mon île : « redynamisation et aménagement du centre bourg de l'axe église / port à la promenade maritime ».
- Soutien à la démarche ANRU durable dans le cadre de la définition de critères d'évaluation.

Pour en savoir plus :

<http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr/>

DEAL Guyane

Pour en savoir plus :

<http://www.guyane.pref.gouv.fr/deal/>

DEAL Martinique

Pour en savoir plus :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/amenagement-et-renouvellement-r91.html>

DEAL Mayotte

Pour plus d'information :

<http://www.mayotte.pref.gouv.fr/>

DEAL La Réunion

Animation régionale

- Organisation de réunions mensuelles avec le collège technique (CAUE, ARERE, Conseil régional, Conseil Général, ARMOS, AGORAH, ADEME, Caisse des dépôts, DAC, DEAL) pour une revue des projets et l'animation de la démarche « Quartiers Durables Réunionnais ».
- Rencontre avec le CETE méditerranée (avec qui nous avons passé un contrat) et les différents porteurs de projets pour une analyse critique des opérations.

Valorisation et diffusion de la connaissance

- Valorisation du site internet qui d'une part présente la démarche « Quartiers Durables Réunionnais (QDR) » et, d'autre part, héberge le référentiel.
- Mise à disposition de l'ensemble des porteurs de projet d'un dossier papier du référentiel pour plus de lisibilité et de visibilité.
- Mise en place d'un programme de formation qui sera effectif en 2012. Ce programme

en 3 modules propose :

1. Montrer l'intérêt de la démarche QDR, et la méthode d'utilisation du référentiel.
2. Focus sur l'importance de la phase « programmation » et exercice d'une programmation virtuelle.
3. Apprentissage de l'ensemble du processus de l'aménagement durable et du rôle des différents acteurs de l'aménagement autour d'un exercice de jeu de rôle réalisé à l'aide du logiciel URBAX DD. Un cas tropical sera construit spécialement pour la Réunion et sera adaptable aux autres DOM.

Suivi et accompagnement de projets EcoQuartier

- Appuis à l'appel à projets national 2011. Rencontre avec chacun des porteurs de projet en amont, et suivi très serré (réfèrent EcoQuartier + référents territoriaux des quatre antennes territoriales de la DEAL) du renseignement des dossiers de pré-inscription et de candidature.
- Rencontres régulières et suivi des projets avec les différents interlocuteurs (Commune, SEM d'aménagement, bureaux d'études) qui animent le processus de réalisation de l'opération.
- Participations à des ateliers de réflexion sur les projets, organisés par les communes.
- Mise en relation des porteurs de projets de différentes communes dans le cadre d'un partage d'expérience sur un thème précis (concertation et communication avec les habitants par exemple).
- Présentation des projets à l'analyse du paysagiste et de l'architecte conseil, employés par la DEAL Réunion.
- Analyse critique des cahiers des charges pour différentes consultations (programmation urbaine, maîtrise d'œuvre, concertation et communication..) par le collège technique ou par la DEAL et son réseau interne.

Pour en savoir plus :

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.quartiersdurables.re>

Saint-Pierre-et-Miquelon et Nouvelle-Calédonie

Pour en savoir plus :

<http://www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr/>

<http://www.gouv.nc> et <http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/>

III. LES PERSPECTIVES DU CLUB ECOQUARTIER 2012



LES PERSPECTIVES 2012

L'année 2011 a été riche en échanges, rencontres et productions grâce à l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche EcoQuartier (élus, services techniques des collectivités, partenaires, ministère et services déconcentrés...) et à la dynamique entretenue au sein du Club National EcoQuartier.

En 2012, le Club EcoQuartier va s'élargir pour accueillir les collectivités ayant candidaté à l'appel à projets EcoQuartier 2011, portant ainsi le nombre de collectivités membres de 160 actuellement à plus de 500.

La démarche EcoQuartier doit donc évoluer en 2012 pour chercher à mieux encourager, garantir et pérenniser les projets EcoQuartiers.

La réflexion sur les perspectives de la démarche EcoQuartier en 2012 résulte d'un travail de réflexion mené de concert avec les membres du Club national EcoQuartier (via un questionnaire de satisfaction), les équipes du ministère, les partenaires du MEDDTL et les services déconcentrés de l'Etat.

Cette réflexion a abouti à structurer la démarche EcoQuartier en 2012 autour de 3 volets :

- animer le Club National EcoQuartier 2012 et faire vivre le réseau
- approfondir la réflexion et mettre en place un « label » EcoQuartier
- faire rayonner la démarche et la thématique EcoQuartier, via notamment des actions de communication grand public.

1. Club National EcoQuartier 2012

Dans la continuité de 2011, le Club national EcoQuartier 2012 va s'articuler autour de trois axes:

- La mise en réseau et le partage de pratiques locales
- La production de méthodologie et l'innovation
- La formation aux pratiques d'aménagement durable

La mise en réseau des membres et le partage des pratiques locales

Le Club National EcoQuartier aura pour premier objectif d'**intégrer ses nouveaux membres** à travers des séminaires d'accueil et de travail pour présenter le fonctionnement du club 2012, les outils (publications, études) mis à disposition et les événements (groupes de travail, conférences, formations) organisés. 3 sessions de séminaire seront proposées aux collectivités durant le premier trimestre pour permettre d'atteindre une participation optimale permettant l'échange et la réflexion.

Afin de développer l'esprit de réseau et de partager les pratiques locales, plusieurs **conférences-visites** seront organisées dans l'année sur des thématiques clés intéressant les collectivités membres :

- Au niveau national, deux conférences autour des deux Grands Prix nationaux EcoQuartier (Nancy et Roubaix) et des visites des projets d'aménagement, seront organisées ;

- Au niveau local/ régional, plusieurs conférences seront organisées par les services déconcentrés de l'Etat.

Des journées d'échanges, sous forme d'université d'été ou de forum, pourront également être mises en place à mi-année pour faire connaître et partager sur la démarche EcoQuartier française, valoriser les projets développés au niveau national, les compétences associées et promouvoir des échanges de bonnes pratiques et de savoir faire avec des partenaires européens. Ces journées pourront ainsi s'adresser au-delà des membres du Club, à des professionnels, des partenaires et des acteurs européens voire internationaux.

Ces journées pourraient ainsi être l'occasion de partager les avancées et les outils du Club EcoQuartier en France, d'échanger sur des retours d'expérience de réalisations françaises et internationales et de présenter l'avancement de la mise en place du « label EcoQuartier ».

La production de méthodologies

Le Club National EcoQuartier a vocation à créer et à capitaliser la méthodologie et les outils de l'aménagement durable pour les mettre à disposition des membres.

Lors du premier trimestre 2012, la priorité sera donnée, à la **finalisation des productions initiées en 2011** avec la publication des 6 guides issus des groupes de production.

Plusieurs thématiques continueront donc d'être développées en 2012 et de nouveaux groupes de production pourront être lancés au deuxième semestre 2012. A l'instar de 2011, ces groupes pourront associer des collectivités membres et des experts et partenaires techniques.

Les groupes de production de 2012 pourront viser trois objectifs distincts :

- recueillir, harmoniser et capitaliser des données, de l'information et de la matière sur des thématiques spécifiques,
- mettre en avant et à développer des innovations jugées exemplaires sur des domaines particuliers,
- réaliser des tests sur certains outils issus des groupes de travail.

La formation aux pratiques d'aménagement durable

Des formations seront proposées aux collectivités sur des thèmes leur permettant de monter en compétence dans la conception et la gestion de leurs projets d'EcoQuartier.

Les services déconcentrés seront chargés d'animer ces formations facilitant ainsi l'accès aux collectivités.

II. Approfondissement et structuration du « label » EcoQuartier

La démarche de concertation autour du « label EcoQuartier » menée en 2011 a permis de construire une vision partagée autour du label, constituée de recommandations stratégiques et opérationnelles concernant le format du label, sa gouvernance et son fonctionnement. Plusieurs scénarios ont été proposés aux ministres, mais, en définitive, un seul scénario sera choisi et sera mis en œuvre en 2012.

Ainsi, si la décision de mettre en place un label est prise, une phase de préparation du lancement du label est à prévoir en 2012, afin de :

- Affiner les modalités de fonctionnement du label
- Mettre en place la structure porteuse
- Définir les critères et les indicateurs du référentiel (à partir de la grille 2011)
- Réaliser des tests pour finaliser le fonctionnement et le référentiel

III. Rayonnement EcoQuartier

Dans le souci de respecter ses missions et ses engagements, visant à promouvoir le développement durable et étendre les pratiques d'aménagement durable ainsi que la culture urbaine de manière générale, le ministère souhaite mettre en place pour 2012 des actions de communications en ciblant particulièrement le grand public.

Afin de sensibiliser les citoyens aux EcoQuartiers et de valoriser le travail réalisé depuis plusieurs années par le ministère, plusieurs pistes sont à l'étude pour 2012 :

- Une exposition photographique itinérante sur les EcoQuartiers dans les gares de France
- Un concours scolaire sur les EcoQuartiers dans tous les établissements français
- L'installation de stands EcoQuartiers dans les grands salons et foires (foire de Paris...), ainsi que dans les événements nationaux tels que la semaine du développement durable.
- L'organisation de visites d'EcoQuartiers pour des délégations étrangères en collaboration avec les ambassades.

Planning EcoQuartier 2012

		2012			
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Club national EcoQuartier	Mise en réseau	★	★	★	★
	Production de méthodologie	Suite des groupes de production 2011			
	Formation	★	★	★	★
« Label » EcoQuartier	Publication des 6 fascicules 2011	Publications réalisées au niveau local par les services déconcentrés			
	Formations réalisées au niveau local par les services déconcentrés	Formations réalisées au niveau local par les services déconcentrés			
	Test label sur les villes tests	Etude de la structure porteuse			
Rayonnement EcoQuartier	Exposition itinérante Grand Public	Exposition itinérante Grand Public			
	Actions écoles/universités	Actions écoles/universités			
	Stands EcoQuartier dans les salons et foires	Stands EcoQuartier dans les salons et foires			
	Visites d'EcoQuartier pour les délégations étrangères	Visites d'EcoQuartier pour les délégations étrangères			
		<div style="text-align: center;">  <p>Université d'été EcoQuartier</p> </div>			
		<div style="text-align: center;">  <p>Lancement de la démarche « Label » EcoQuartier</p> </div>			
		<div style="text-align: center;">  <p>Visite Grands Prix 2011</p> </div>			
		<div style="text-align: center;">  <p>Groupes de production 2012</p> </div>			

IV. LE CATALOGUE DES PRODUCTIONS 2011

Ci-dessous se trouve le catalogue des productions de 2011 du Club EcoQuartier. Ces productions sont disponibles et téléchargeables sur les sites Internet, Extranet et Intranet EcoQuartier.



LES DOSSIERS

Les dossiers visent à accompagner les collectivités en termes techniques, réglementaires, et méthodologiques sur des thématiques ou points précis.

6 dossiers thématiques:

- « **Écoconstruction dans les dossiers EcoQuartier de l'appel à projets de 2009** », *CETE du Sud-Ouest*
- « **Mobilité, place du vélo et stationnement dans les dossiers EcoQuartiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009** », *CETE de Lyon*
- « **Energie dans les dossiers EcoQuartiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009** », *CETE de Lyon*
- « **Biodiversité dans les dossiers EcoQuartiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009** », *CETE de Lyon*
- « **Financement des EcoQuartiers** », *CETE de Lyon*
- « **Bilan de la gestion de l'eau dans les dossiers EcoQuartier de l'appel à projets EcoQuartier 2009** », *CETE de l'Ouest*
- « **Densité et Formes Urbaines - EcoQuartier : analyse des dossiers de l'appel à projets 2009** », *CETE de l'Ouest, CETE de Lyon et CETE du Sud-Ouest.*
- Dossier Spécial « **Nature en ville ; vers une réconciliation** », Revue « T comme territoires » *Centre de ressources du développement territorial/MEEDTL*

6 dossiers retours d'expérience :

- « **Opération Le Raquet (Douai)** », *CETE de l'Ouest*
- « **Opération Union (Roubaix, Tourcoing, Wattrelos)** », *CETE de l'Ouest*
- « **Opération Le Moulin Apparent (Poitiers)** », *CETE du Sud-Ouest*
- « **Opération Quartier de la Muette (Garges lès Gonesse)** », *CETE du Sud-Ouest*
- « **Opération Frequel-Fontarabie (Paris 20^{ème})** », *CETE du Sud-Ouest*
- « **Opération Four à Pain (Faux la Montagne)** », *CETE du Sud-Ouest*



LES RAPPORTS / ETUDES

Les Rapports ou Etudes visent aussi à accompagner les collectivités en termes techniques, réglementaires et méthodologiques sur des thématiques ou points précis mais de façon plus approfondie.

- « **Les prescriptions environnementales dans les cahiers des charges de ZAC** », *CETE de Lyon*
- « **Guide pratique traité concession d'aménagement** », *SCET et CETE de Lyon, de l'Ouest et du Sud-Ouest*
- « **EcoQuartier en milieu rural ? Aménager durablement les petites communes** », *CERTU, CETE de Lyon et Ouest*
- **Guide « Aménager avec le Végétal »**, *CERTU, la FNCAUE et le CNVVF*
- « **EcoQuartier, l'art de conjuguer** », *MEDDTL, Caisse des dépôts*



LES LETTRES D'INFORMATION DU CLUB

Tout au long de l'année, les membres du Club ont été destinataires de lettres d'information mensuelles traitant des sujets relatifs aux EcoQuartiers et aux démarches connexes.

- **Janvier 2011** - Thématique principale : **Le premier forum des éco-quartiers à Strasbourg**, avec interview de Pierre Zimmerman, ville et communauté urbaine de Strasbourg.
- **Février 2011** - Thématique principale : **Les outils de l'ADEME**, avec interview d'Anne Grenier de l'ADEME.
- **Mars 2011** - Thématique principale : **Le cadre de référence pour les villes européennes durables**, avec interview de Delphine Gaudart, AD4, DGALN.
- **Avril 2011** - Thématique principale : **L'appel à contributions « S'engager ensemble pour la qualité urbaine, architecturale et paysagère » de l'ANRU**, avec interview d'Anne-Sophie Hainsselin de l'ANRU.
- **Mai 2011** - Thématique principale : **Le programme REHA « Requalification à haute performance énergétique de l'habitat collectif »**, avec interview de Virginie Thomas du PUCA.
- **Juin 2011** - Thématique principale : **Guide « Ecoquartiers : suivez le guide. 12 engagements pour un aménagement durable »**, avec interview d'Hélène Le Rai de la FedEpl et Catherine Loichot de GrDF.
- **Juillet-août 2011** - Thématique principale : **Le séminaire « Sûreté urbaine et aménagement durable »**, avec interview de Gersende Franc du CETE de Lyon.

- **Septembre 2011** - Thématique principale : **Publication « Aménager avec le végétal. Pour des espaces verts durables »**, avec interview de Mathieu Battais du CNVVF et Yves Helbert de la FNCAUE.
- **Octobre 2011** - Thématique principale : **Guide « EcoQuartier en milieu rural ? Aménager durablement les petites communes »**, avec interview de Brigitte Vautrin du CERTU.
- **Novembre 2011** - Thématique principale : **Les EcoCités : 93 projets innovants soutenus par l'Etat**, avec interview de Florent Hébert et Juliette Berthon, AD2, DGALN.
- **Décembre 2011** - Thématique principale : **Spéciale Palmarès EcoQuartier 2011**.



LES COMPTES-RENDUS DES EVENEMENTS DU CLUB

Sur le site Extranet du Club EcoQuartier ont été également publiés les comptes-rendus des événements du Club :

Groupes de production :

Une présentation des 6 groupes de production est publiée sur le site Extranet EcoQuartier.

Les productions issues de ces groupes feront l'objet de publication de 6 guides en début d'année 2012 et s'inspireront du format du guide « EcoQuartier : l'art de conjuguer » édité en 2011.

Les comptes-rendus des conférences nationales :

Egalement sur le site Extranet, les comptes-rendus des conférences de l'année 2011 :

- Conférence de mars 2011 : Eco-renouvellement / Eco-rénovation
- Conférence de mai 2011 : Co-construire la ville aujourd'hui
- Conférence d'octobre 2011 : Les EcoQuartiers, leviers vers une mobilité durable

Pour plus d'information, consultez le site Extranet :

<http://www.extranet.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr>

ou joignez nous par mail :

concours.ecoquartier@developpement-durable.gouv.fr

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable,
des Transports et du Logement
Direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature
92055 La Défense cedex



Impression MEDDL/SPSSI/ATL2 - imprimé sur du papier certifié ecolabel européen, www.eco-label.com